

Dossier de demande d'autorisation environnementale

Volume 4 – Expertises spécifiques : Expertises paysagères

Mars 2025

C.E.P.E. Sapinois

Dossier de demande d'Autorisation
Environnementale



C.E.P.E. « Sapinois »

330 rue du Mourelet – ZI de Courtine

84000 – Avignon, France



PROJET DE PARC EOLIEN DU SAPINOIS (Sévigny-Waleppe - 08)



ATELIER DES PAYSAGES - Paysagistes dplg
Marc BLAISE et Mathilde LECUYER
76 560 Héricourt-en-Caux
tél/mail: 02 32 70 32 16 - atelier-des-paysages@wanadoo.fr

ETUDE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE 1 : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE	p.5
I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE / DEFINITION DES AIRES D’ETUDE	p.6
I-A. LOCALISATION DE L’AIRE D’ETUDE IMMEDIATE	p.7
I-B. LES AIRES D’ETUDE - LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	p.8
I-C. LES ENJEUX PAYSAGERS DANS LE SRE ET LE PLAN PAYSAGE EOLIEN	p.17
I-D. SYNTHESE DES GRANDS ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS	p.19
II. CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZONE D’IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)	p.20
III. CONTEXTE PAYSAGER A L’ECHELLE DE L’AIRE D’ETUDE RAPPROCHEE	p.25
III-A. CONTEXTE PAYSAGER	p.26
III-B. PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES PRINCIPAUX BOURGS ET AXES	p.29
III-C. SENSIBILITES PATRIMONIALES VIS-A-VIS DU PROJET DU SAPINOIS	p.47
III-D. PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES PRINCIPAUX SITES ET CIRCUITS	p.53
III-E. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES	p.56
IV. CONTEXTE PAYSAGER A L’ECHELLE DE L’AIRE D’ETUDE ELOIGNEE	p.57
IV-A. PERCEPTIONS DEPUIS LES GRANDES UNITES PAYSAGERES	p.58
IV-B. SENSIBILITES PATRIMONIALES	p.66
IV-C. SENSIBILITES DES SITES RECONNUS - SITES TOURISTIQUES	p.75
IV-D. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES	p.78

PARTIE 1I : ANALYSE DES VARIANTES D’IMPLANTATION	p.80
I. PRECONISATIONS PAYSAGERES POUR L’IMPLANTATION DU PROJET	p.81
II. ANALYSE COMPAREE DES VARIANTES D’IMPLANTATION - MESURES	p.83
III. IMPLANTATION RETENUE POUR LE PROJET EOLIEN DU SAPINOIS	p.113
PARTIE 1II : IMPACTS ET MESURES	p.116
I. ETUDE DE SATURATION PAR ENCERCLEMENT	p.117
II. ETUDE DE LA VISIBILITE DU PROJET - ANALYSE DES IMPACTS	p.122
III. MESURES PAYSAGERES	p.137

L'implantation d'éoliennes sur un territoire implique des modifications du paysage. L'échelle de ces installations, leur influence visuelle étendue à plusieurs kilomètres, voire dizaines de kilomètres, le contexte patrimonial dans lequel elles trouveront leur place, les liens entre éoliennes et paysage sont nombreux. Ainsi, l'étude du paysage, du patrimoine et du contexte éolien existant tient une place à la hauteur de ces préoccupations, car le projet éolien nécessite d'être accompagné le plus en amont possible, afin qu'il soit construit en cohérence avec le territoire d'accueil et à son échelle.

Le contexte paysager et patrimonial dans lequel s'inscrit le projet de parc éolien du Sapinois, sur la commune de Sévigny-Waleppe, dans le département des Ardennes, les repères paysagers existants, les grands bassins de visions, et de façon générale, l'échelle de ces paysages nécessitent d'étudier l'insertion et la composition du projet de parc éolien dans un périmètre étendu pouvant atteindre une vingtaine de kilomètres.

La première étape de l'analyse de la capacité d'accueil du territoire permet de placer le projet de parc éolien au sein des grandes unités paysagères connues, notamment les grands paysages du Porcien, qui s'étendent jusque dans l'Aisne ; et la Thiérache qui occupe tout le nord de l'aire d'étude.

L'étude des structures paysagères et patrimoniales, de leurs dimensions, de leur organisation et des repères existants permet de définir les premiers enjeux : ce qui va être «en jeu» dans le projet, soit tout élément de paysage ou de patrimoine susceptible, dans les aires de l'étude, d'être affecté par le projet.

Leur analyse et leur situation par rapport à la zone d'implantation potentielle du projet permet ensuite d'identifier les premières sensibilités vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois.

L'approche patrimoniale et touristique permet également de connaître l'environnement social et culturel du projet. L'étude du contexte éolien, particulièrement dense dans cette partie du territoire, constitue pour sa part un fort enjeu paysager développé dans le Plan Paysager éolien des Ardennes (2020).

L'analyse des différents types de perceptions visuelles en fonction des unités de paysages (vision panoramique, champ de vision orienté,...) des sites particuliers (sites touristiques, emblématiques, en promontoire) et des principaux axes de communication, vient compléter et illustrer l'étude paysagère.

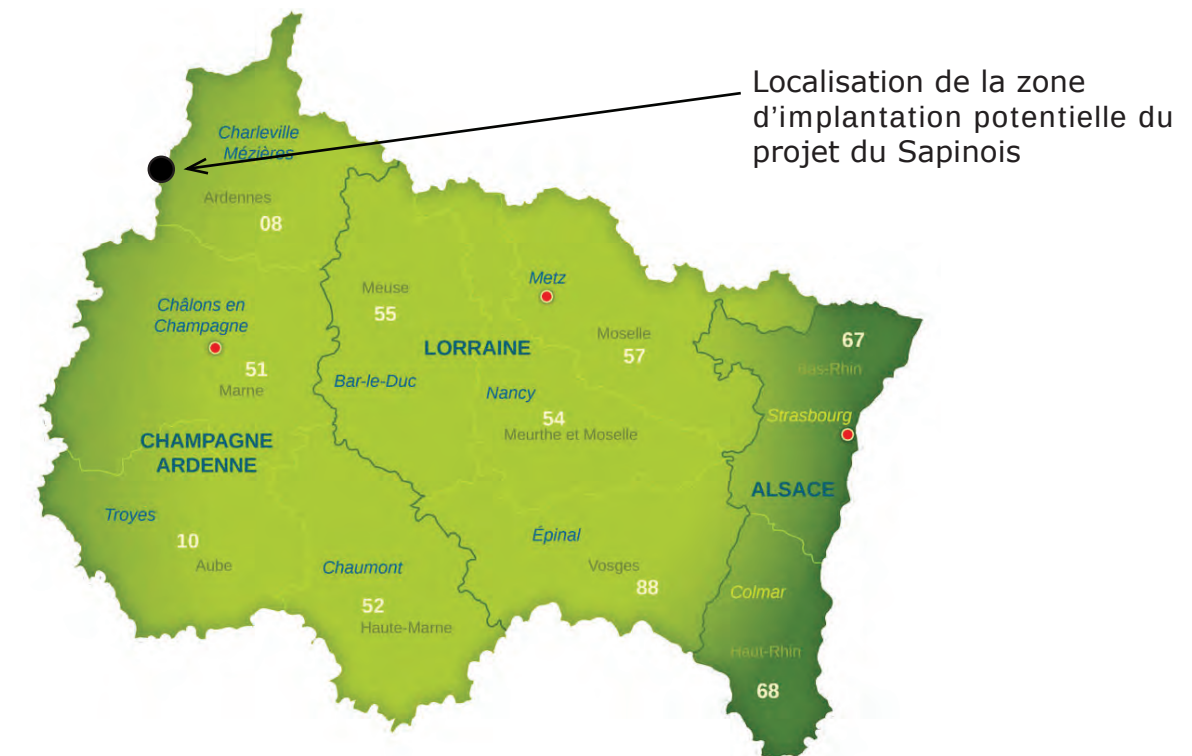
Le croisement entre l'analyse des structures paysagères, leurs dimensions et les perceptions visuelles permet de déterminer la capacité de ces paysages à accueillir le parc éolien, et de proposer des préconisations d'implantation du projet dans un objectif d'intégration et de moindre impact patrimonial et paysager.



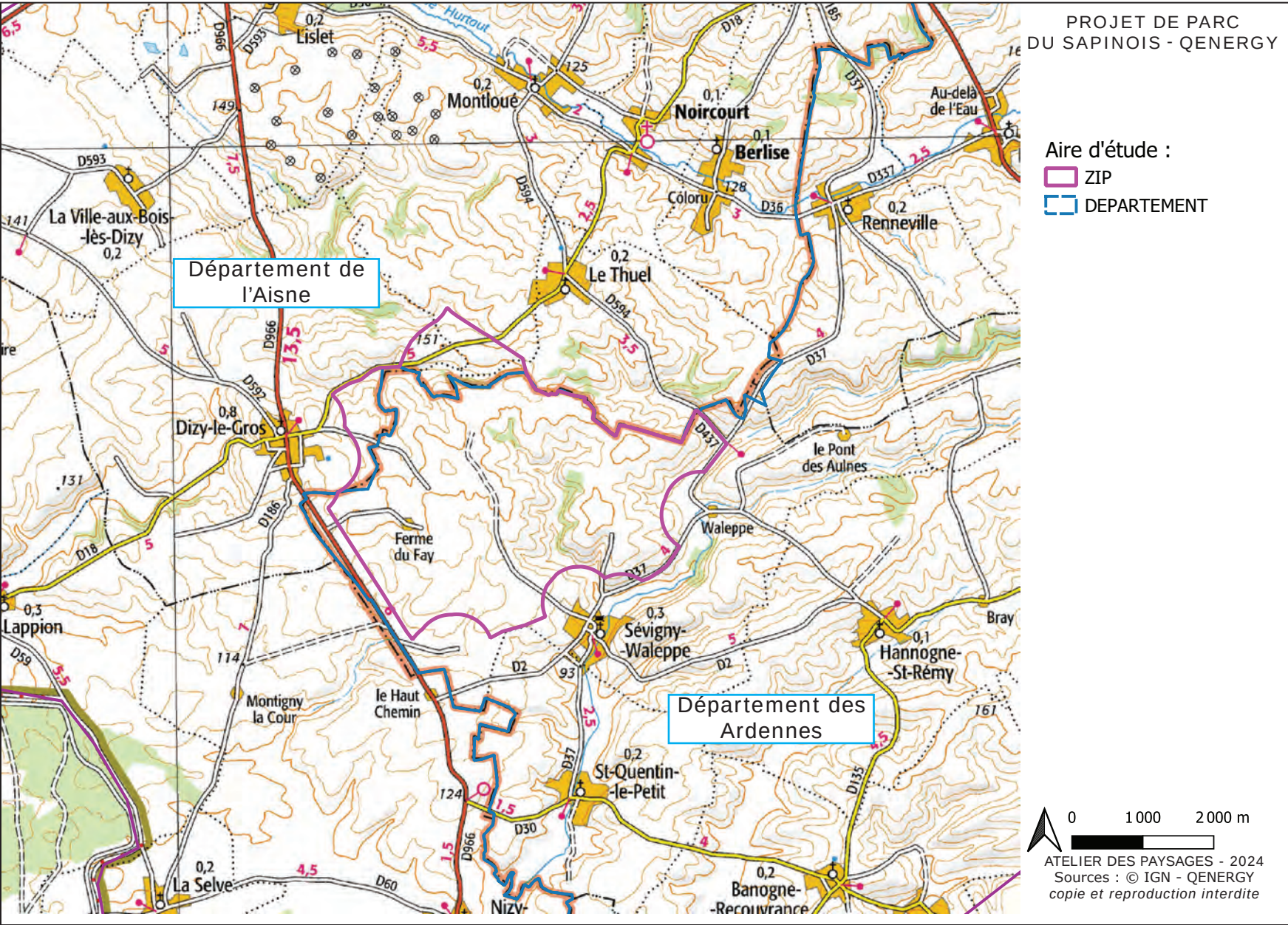
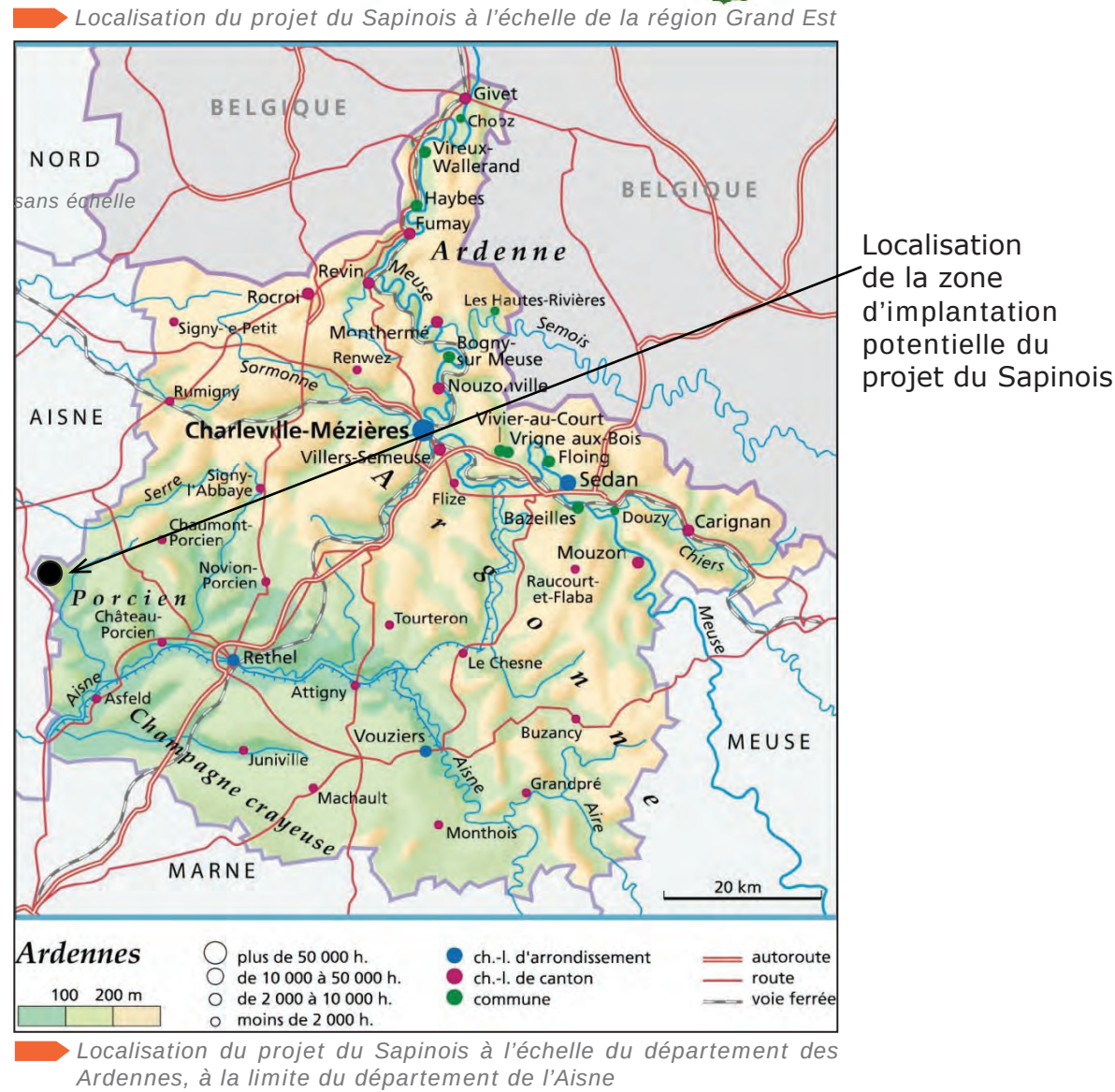
PARTIE I : ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE I. PREMIERE APPROCHE DU TERRITOIRE ET DEFINITION DES AIRES D'ETUDE

I-A. LOCALISATION DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE A L'ECHELLE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE



Le projet de parc éolien du Sapinois se situe en région Grand Est, à la limite ouest département des Ardennes, à proximité du département de l'Aisne. **La Zone d'Implantation Potentielle du projet (ZIP) constitue l'aire d'étude immédiate et se situe pour sa plus grande partie sur le territoire communal de Sévigny-Waleppe (département des Ardennes), très ponctuellement sur les communes de Le Thuel, Montloué, et Dizy-le-Gros (département de l'Aisne).** Dans le cadre de l'étude paysagère, la ZIP se confond avec l'aire d'étude immédiate.



Carte de localisation de la ZIP du projet de parc éolien du Sapinois, à l'échelle communale.

I-B. LES AIRES D'ETUDE - LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

1 DEFINITION DES AIRES D'ETUDE ADAPTEES AU PROJET DE PARC EOLIEN DU SAPINOIS

L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

Elle s'étend de 10 à 20 km ou plus autour du projet. Elle est définie par des axes structurants à l'échelle régionale, par des singularités géographiques ou patrimoniales. Les analyses y sont surtout conduites à l'échelle patrimoniale, en terme de perceptions visuelles et de contexte éolien.

L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Elle comprend les communes dans un rayon de 6 à 10 km ou plus autour du projet éolien, pour lesquelles existe un enjeu « cadre de vie » du fait de leur proximité au projet. Les analyses paysagères et patrimoniales y sont détaillées.

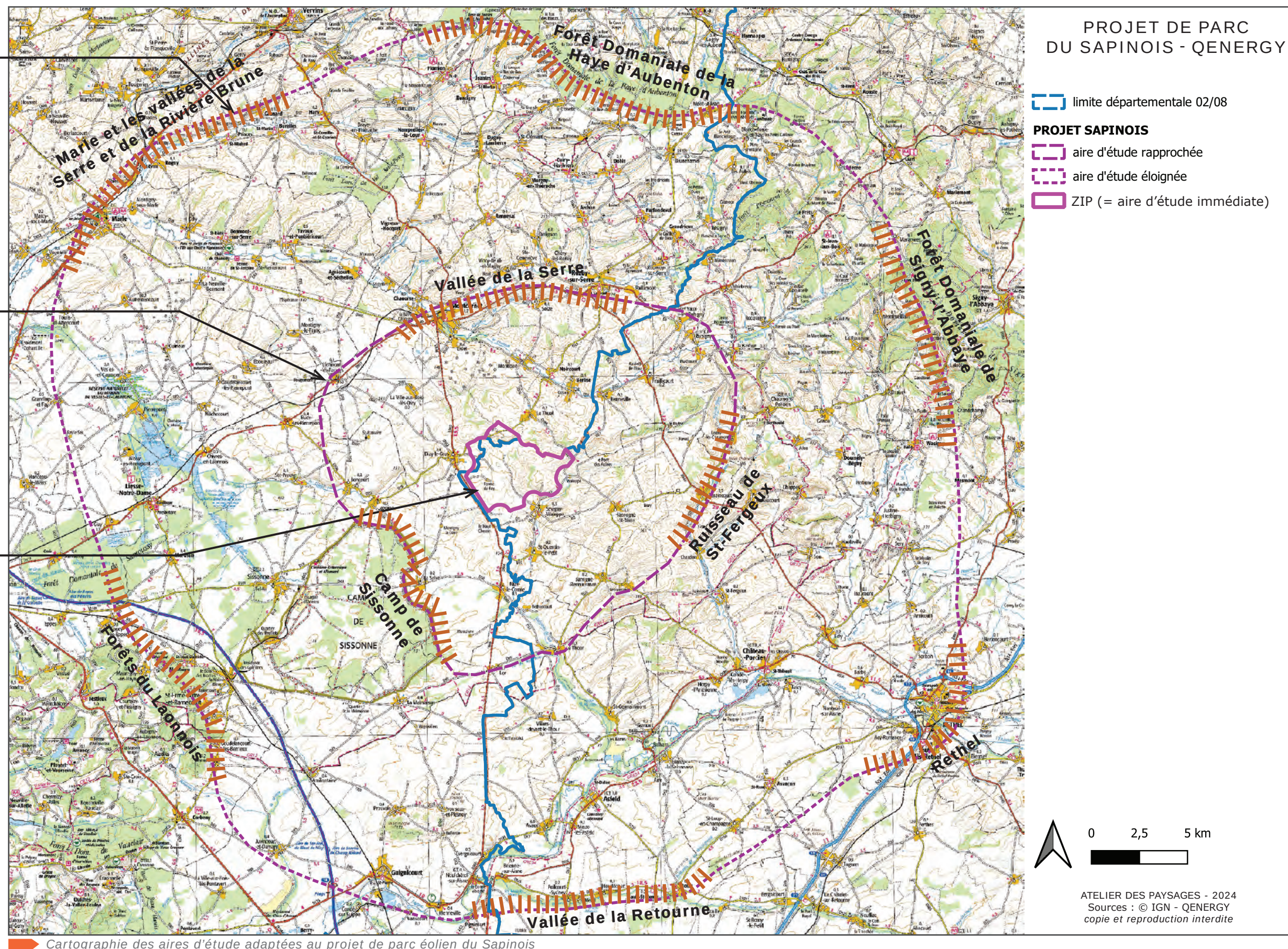
LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La ZIP correspond à l'emprise maximale de l'implantation des éoliennes du projet de parc éolien du Sapinois. C'est dans cette emprise que sont envisagées des variantes d'implantation.

Dans le cadre de l'étude paysagère, la ZIP correspond à l'aire d'étude immédiate.

Principales limites paysagères

(seuils, boisements, vallées et vallons, coteaux, unité paysagère, limites de bassins de vision etc.) appuyant les limites des aires d'étude adaptées au projet de parc éolien du Sapinois.



2 LES UNITES PAYSAGERES (UP)

> Le Porcien :

«Le Bas-Porcien collinaire effectue une transition topographique progressive avec la Champagne : les ondulations assez marquées au Nord perdent à la fois en amplitude et en rythme vers l'Aisne. La traversée de cette entité fait donc alterner des points hauts relativement étroits dénommés «Monts» et de larges cuvettes.»*

> La Thiérache :

Cette partie sud de la Thiérache (la Basse-Thiérache), forme une large frange de transition paysagère avec la grande plaine agricole au sud. Elle se caractérise par la mixité de ses paysages, entre maillage bocager et évolution vers des paysages d'openfield.

> La Vallée de l'Aisne :

«En aval de Reethel, entre la Champagne et le Porcien, l'Aisne s'élargit. Les pentes qui basculent vers l'Aisne se font alors plus douces au point de se confondre. Les paysages sont plus ouverts également avec une présence à peine marquée des végétaux accompagnant la présence de l'eau (peupleraies et ripisylves).»*

> La Champagne :

«Un paysage ouvert, qui présente des horizons de vision profonde et des dégagements panoramiques, permet d'appréhender d'un seul regard de vastes portions de territoire. Dans ce type de paysage, les éléments verticaux font tout de suite signal.»*

> Le Laonnois :

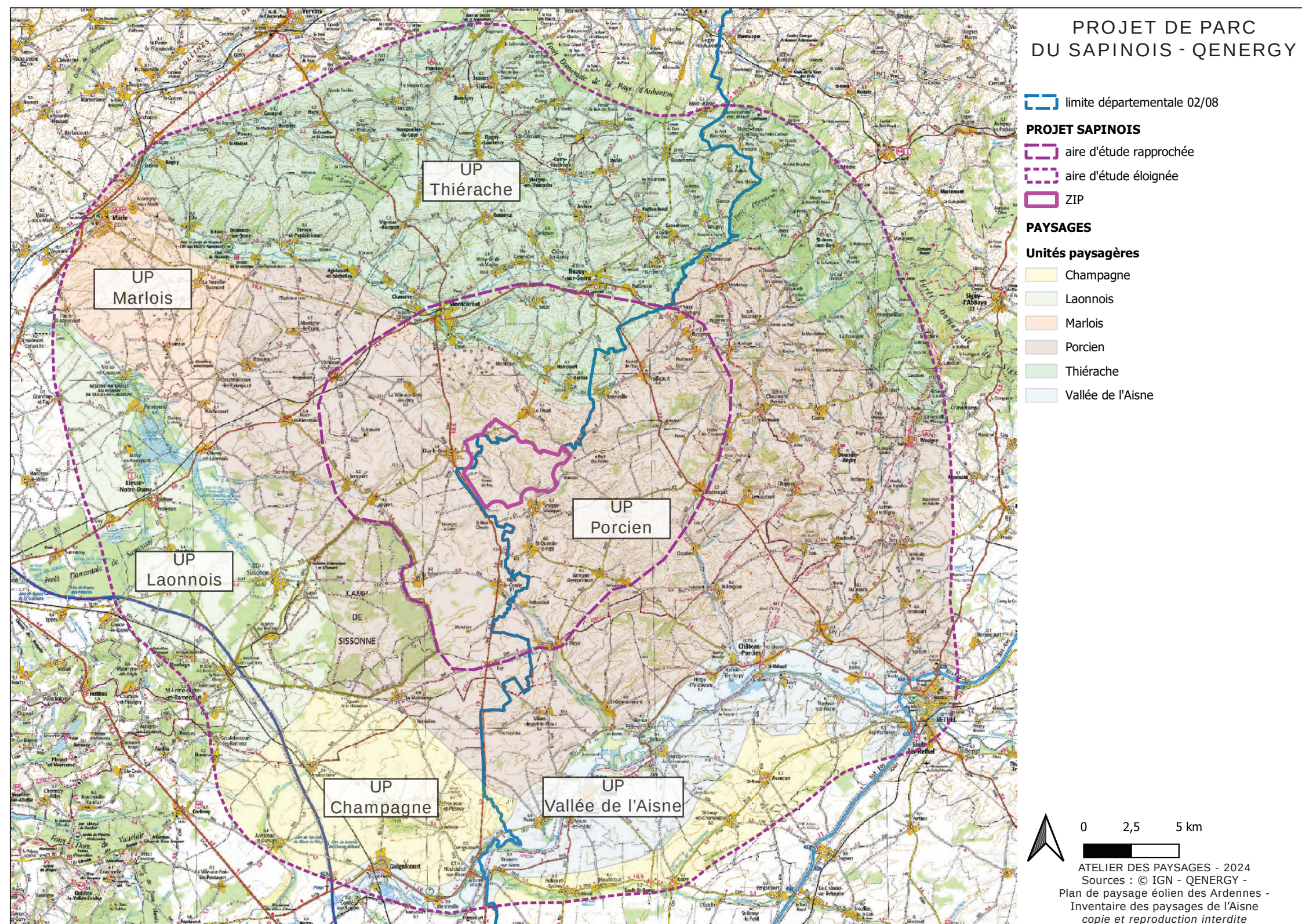
«Dans la plaine du Laonnois, les buttes témoins qui se détachent parfaitement dans l'étendue agricole, sont toujours coiffées de boisements qui renforcent l'impact dans le paysage.»**

> Le Marlois :

«Cette entité qui s'étend du Vermandois à la Champagne se présente comme un ensemble de paysages de grandes cultures aux horizons dégagés. La vision panoramique est de 180° en certains endroits.»**

* Extrait du Plan de Paysage éolien des Ardennes (2020)

** Extrait de l'Inventaire des paysages de l'Aisne (2004)



3 LES ZONES DE VISIBILITE POTENTIELLE MAXIMALE DU PROJET DE PARC EOLIEN DU SAPINOIS

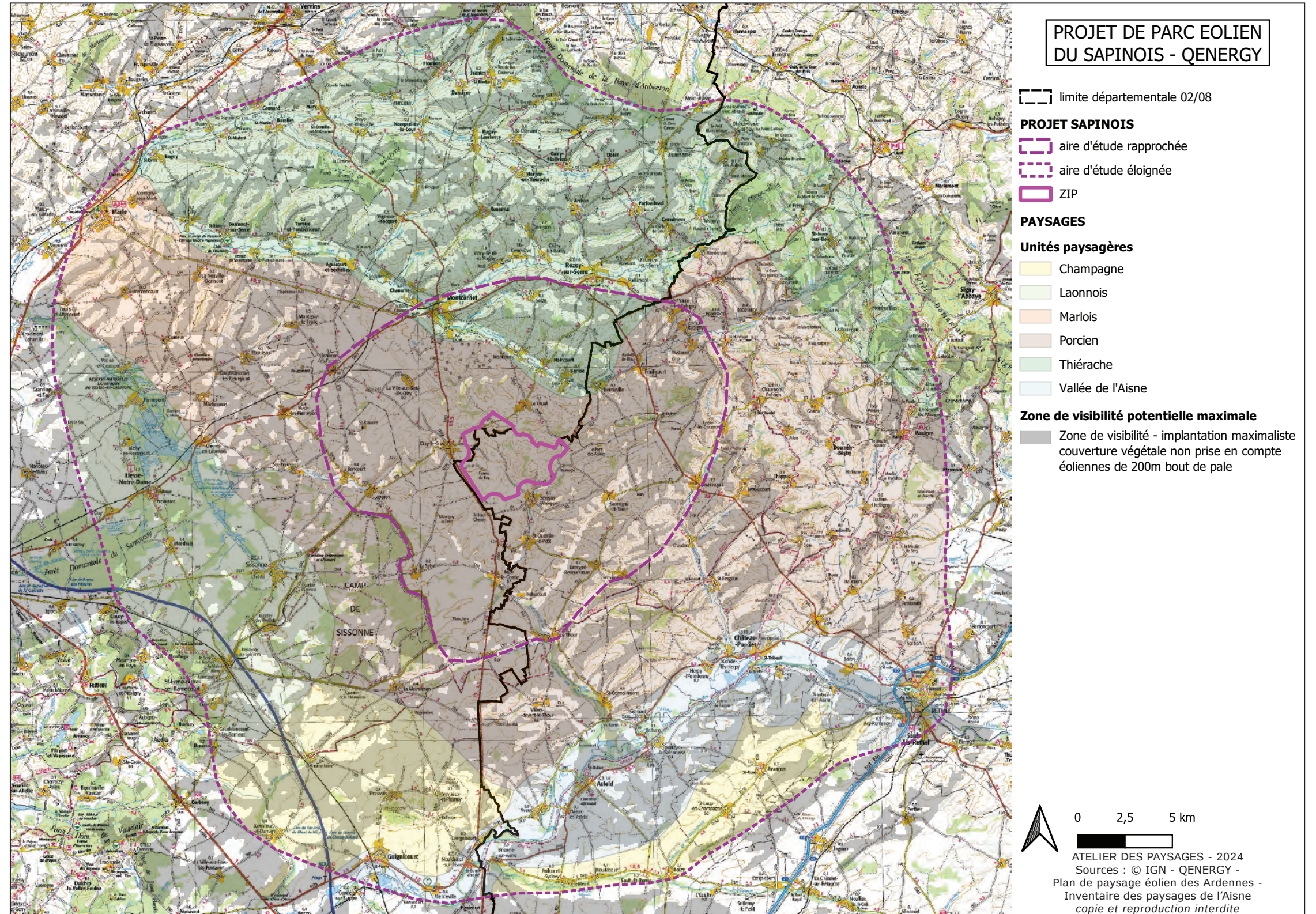
A l'échelle des 3 aires d'étude pour le projet de parc éolien du Sapinois, la superposition de la carte ZIV (Zones de visibilité maximale potentielle du projet) avec les délimitations des unités paysagères indique que :

> C'est dans les paysages du Porcien et de la pointe sud de la Thiérache interceptés par l'aire d'étude rapprochée, que l'étendue de la zone de visibilité maximale potentielle est la plus couvrante.

> Le caractère vallonné de la Thiérache et du Porcien ardennais, de même que la dépression de la vallée de l'Aisne, atténuent l'étendue de la zone de visibilité maximale potentielle.

> Les plateaux du Marlois, du Laonnois et de la Champagne, quant à eux, tendent à constituer des zones de visibilité maximale potentielle.

Il convient de préciser que l'aplat ZIV tient compte du relief sans prendre en compte les éléments bâtis ni les structures végétales ; le calcul des zones de visibilité est réalisé sur la base d'une occupation maximale de la ZIP par des éoliennes de 200m de hauteur en bout de pale.



Carte des zones de visibilité potentielle maximale du projet de parc éolien du Sapinois

4

LE PATRIMOINE PROTEGE

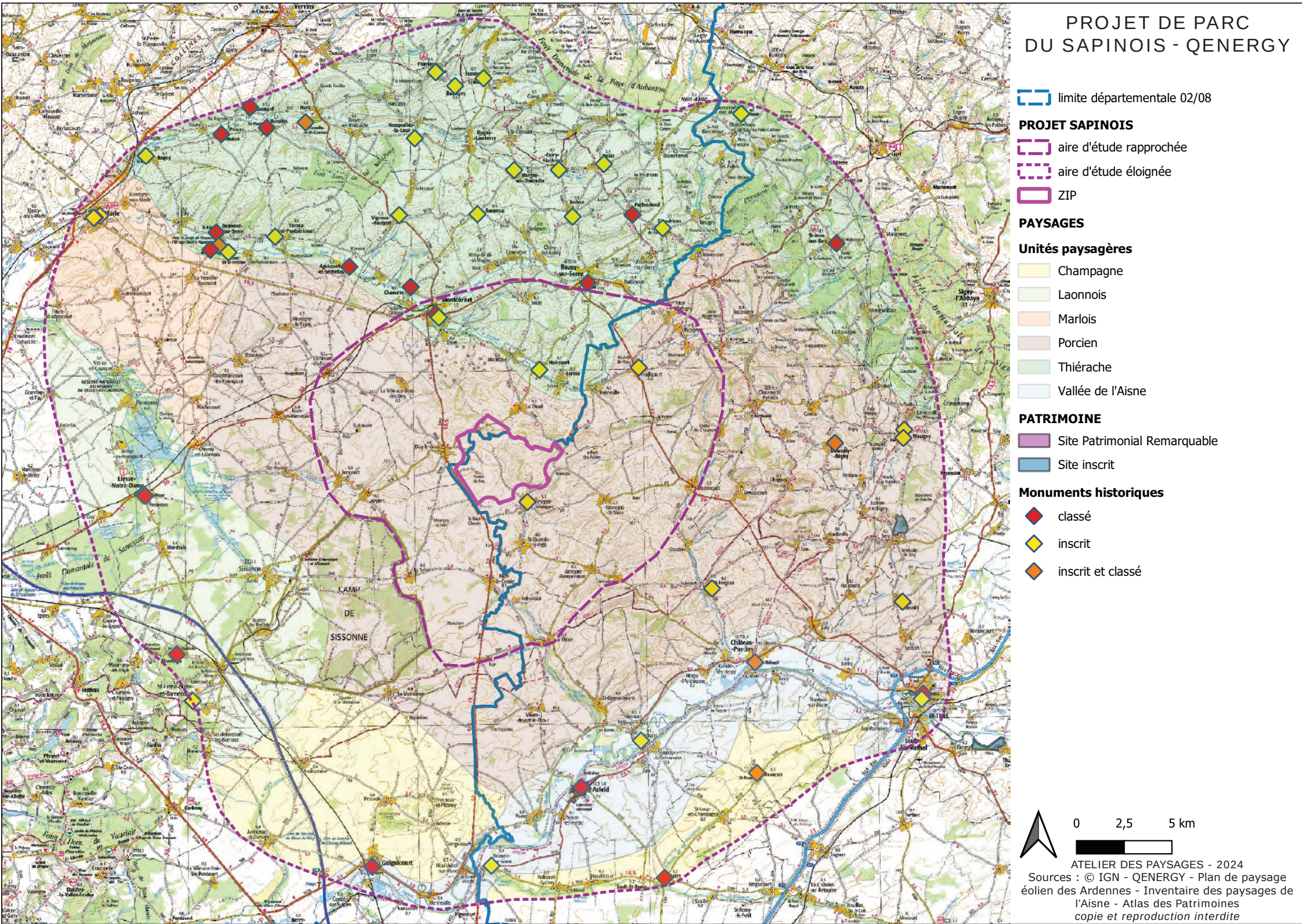
A l'échelle des 3 aires d'étude pour le projet de parc éolien du Sapinois, c'est dans l'unité paysagère de la Thiérache que se trouvent en plus grand nombre les édifices inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques. Il s'agit principalement d'églises fortifiées caractéristiques de cette unité paysagère.

Plus au sud, l'unité paysagère de la vallée de l'Aisne abrite également plusieurs édifices et sites protégés ; notamment le Site Patrimonial Remarquable d'Asfeld.

Le Porcien, et plus précisément sa partie ardennaise, compte également plusieurs édifices protégés au titre des Monuments Historiques, ainsi que le site inscrit (en procédure de classement) du Mont Sery à la limite est de l'aire d'étude éloignée.

Enfin, la Champagne, le Laonnois et le Marlois abritent de manière plus ponctuelle quelques éléments de patrimoine protégé.

C'est dans l'aire d'étude éloignée que se trouvent la majorité des éléments de patrimoine protégé. On compte 5 édifices protégés dans l'aire d'étude rapprochée et aucun dans la ZIP.



Carte des éléments de patrimoine protégés à l'échelle des aires d'étude pour le projet éolien du Sapinois

LE SAPINOIS - PATRIMOINE PROTEGE - AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE							
COMMUNE	DEP.	MONUMENT / SITE PROTEGE	PROTECTION	ELEMENT PROTEGE / DETAILS	VISIBILITE POTENTIELLE	AIRE D'ETUDE	UNITE PAYSAGERE
Fraillicourt	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AER	Porcien
Montcornet	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	en limite de ziv	AER	Thiérache
Montcornet	Aisne	Ermitage	Inscrit	Façades et toiture (ruines)	en limite de ziv	AER	Thiérache
Noircourt	Aisne	Eglise Notre-Dame de l'Esperance	Inscrit	Eglise	hors ziv	AER	Thiérache
Seigny-Waleppe	Ardennes	Eglise Saint-Leu	Inscrit	Eglise	dans la ziv	AER	Porcien
LE SAPINOIS - PATRIMOINE PROTEGE - AIRE D'ETUDE ELOIGNEE							
COMMUNE	DEP.	MONUMENT / SITE PROTEGE	PROTECTION	ELEMENT PROTEGE / DETAILS	VISIBILITE POTENTIELLE	AIRE D'ETUDE	UNITE PAYSAGERE
Agnicourt-et-Séchelles	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Archon	Aisne	Eglise	Inscrit	Deux tours de défense de la façade occidentale	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Arnicourt	Ardennes	Chateau d'Arnicourt	Inscrit	Façade et toiture du corps de logis et des communs - doutes anciennes	hors ziv	AEE	Porcien
Asfeld	Ardennes	Eglise Saint-Didier	Classé	Eglise	dans la ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Asfeld	Ardennes	Ensemble urbain	Site Patrimonial	Ensemble urbain	en partie dans la ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Avançon	Ardennes	Eglise	Partiellement Inscrit et	Eglise (I) - Choeur et transept (C)	hors ziv	AEE	champagne
Balham	Ardennes	Cimetière	Inscrit	Porche	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Bancigny	Aisne	Eglise	Inscrit	Tours de défense de la façade	hors ziv	AEE	Thiérache
Blanchefosse-et-Bay	Ardennes	Eglise abbatiale de Blanchefosse (restes)	Inscrit	Eglise abbatiale	hors ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Ancien abri allemand dit du Kaiser	Classé	Abri allemand	hors ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Eglise Saint-Remi	Classé	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Chateau de Chambly	Partiellement Inscrit et Classé	Façade et toiture des communs, douve (I) Façade et toiture du chateau (C)	hors ziv	AEE	Thiérache
Brienne-sur-Aisne	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Burelles	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Chaurouse	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Chateau-Porcien	Ardennes	Eglise Saint-Thibault	Partiellement Inscrit et	Eglise (I) - clocher-porche (C)	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Cuiry-lès-Iviers	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Dohis	Aisne	Eglise	Inscrit	Tour de défense - facades - toitures - porterie	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Doumely-Begny	Ardennes	Chateau	Partiellement Inscrit et Classé	Façade et toiture du château (C) - Façade et toiture des communs (I)	hors ziv	AEE	Porcien
Grandrieux	Aisne	Eglise Saint-Nicolas	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Gronard	Aisne	Eglise Saint-Thious	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Guignicourt	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Hary	Aisne	Eglise	Partiellement Inscrit et	Eglise(I) - parties fortifiées clocher et tour(C)	hors ziv	AEE	Thiérache
Jeantes	Aisne	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Basilique Notre-Dame	Classé	Basilique	dans la ziv	AEE	Laonnois
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Presbytère	Classé	Façades et toitures ; porche	dans la ziv	AEE	Laonnois
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Maison en pan de bois	Inscrit	Façades et toitures de la maison en encorbellement	dans la ziv	AEE	Laonnois
Marle	Aisne	Maison des Frères Ignorantins	Inscrit	Deux pièces sur sous-sol avec des peinture de O.Glas	hors ziv	AEE	Marlois
Marle	Aisne	Eglise Notre-Dame	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Marlois
Marle	Aisne	Relais de poste	Inscrit	Façade	hors ziv	AEE	Marlois
Montaigu	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Laonnois
Morgny-en-Thierache	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Nampcelles-la-Cour	Aisne	Eglise	Inscrit	Clocher et tourelles de défense	hors ziv	AEE	Thiérache
Parfondeval	Aisne	Eglise Saint-Medard	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Plomion	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Plomion	Aisne	Halle	Inscrit	Halle	hors ziv	AEE	Thiérache
Prisces	Aisne	Eglise Saint-Médard	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Renneval	Aisne	Eglise	Inscrit	Choeur	en limite de ziv	AEE	Thiérache

Rethel	Ardennes	Hotel de ville	Inscrit	Décor du salon d'honneur avec les quinze toiles et leur cadre	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Eglise Saint-Nicolas	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Château Mazarin et ses abords	Site Inscrit		hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Promenade des Isles et des abords	Site Inscrit		hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rogny	Aisne	Eglise Saint-Event	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Roizy	Ardennes	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	champagne
Rozoy-sur-Serre	Aisne	Eglise Saint-Laurent	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Saint Pierremont	Aisne	Ferme de Saint-Antoine	Inscrit	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments	hors ziv	AEE	Thiérache
Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt	Aisne	Eglise	Inscrit	Deux colonnettes romanes encastrées dans le mur de la nef	en limite de ziv	AEE	Laonnois
Saint-Fergeux	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Porcien
Saint-Jean-aux-Bois	Ardennes	Halle	Classé	Halle	hors ziv	AEE	Thiérache
Sery	Ardennes	Mont Sery et des abords	Site inscrit (en cours de classement)		en partie dans la ziv	AEE	Porcien
Travaux-et-Pontsericourt	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Vigneux-Hocquet	Aisne	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Wassigny	Ardennes	Halle	Inscrit	Halle	hors ziv	AEE	Porcien
Wassigny	Ardennes	Ferme	Inscrit	Porche d'entrée et bâtiment principal	hors ziv	AEE	Porcien

- édifice ou site hors ZIV
- édifice ou site en partie, ou en limite de ZIV
- édifice ou site dans la ZIV

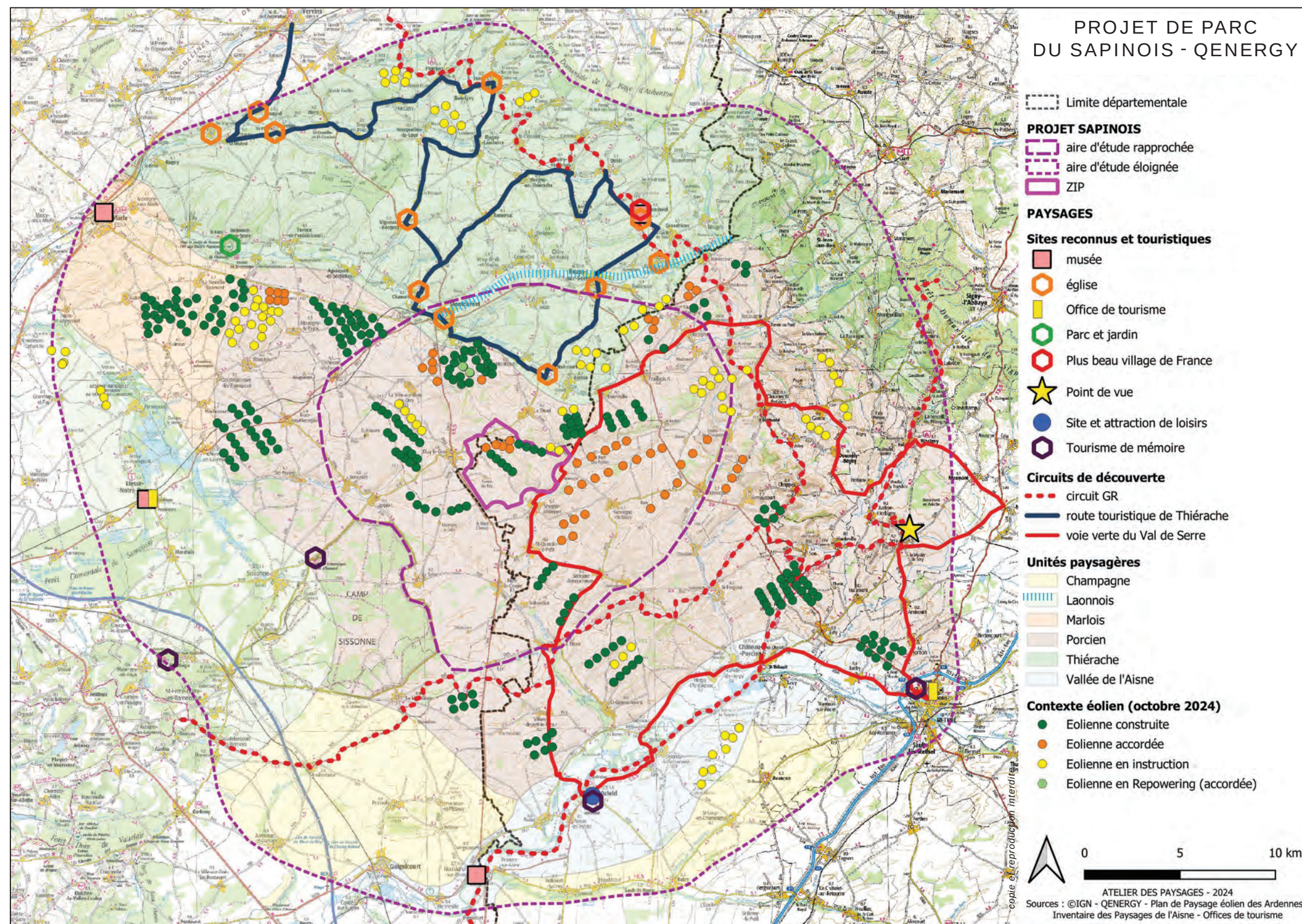
5 LES SITES RECONNUS - SITES TOURISTIQUES

A l'échelle des 3 aires d'étude pour le projet de parc éolien du Sapinois, les sites et circuits reconnus et touristiques sont assez nombreux.

C'est dans la Thiérache (déjà pourvue de nombreux éléments de patrimoine protégé) que se situent plusieurs églises identifiées dans les guides et cartes touristiques, reliées entre elles par la Route touristique de Thiérache, ou plus ponctuellement par le GR122. Le village de Parfondeval, labellisé et adhérent à l'association Les Plus beaux villages de France depuis 1983 est également un élément attractif de la Thiérache, dans l'aire d'étude éloignée.

L'unité paysagère du Porcien (notamment dans sa partie Ardennaise) est quant à elle traversée par plusieurs circuits de découverte qui s'étendent de l'aire d'étude rapprochée à l'aire d'étude éloignée, jusque dans la vallée de l'Aisne : la Route du Porcien (qui longe la partie sud-est de la ZIP) et les GR12, 122 et 654.

Plusieurs éléments du tourisme de mémoire (cimetière militaire, nécropole...) sont également identifiés comme sites reconnus et d'intérêt. Ils se trouvent dans l'aire d'étude éloignée, dans le Laonnois et la vallée de l'Aisne (la Nécropole Nationale de Reims notamment).



Carte des sites touristiques et circuits de découverte à l'échelle des aires d'étude pour le projet éolien du Sapinois

6 PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT EOLIEN

A l'échelle des 3 aires d'étude pour le projet de parc éolien du Sapinois :

-> 37 parcs éoliens en service, soit 241 mâts

-> 7 parcs autorisés, mais non encore construits au moment de la rédaction de l'étude, dont 2 en repowering autorisé, soit 59 mâts.

-> 20 parcs en cours d'instruction soit 95 mâts.

Les parcs éoliens en service et accordés (points verts et oranges), se situent majoritairement dans l'unité paysagère du Porcien, et s'étendent vers le nord-ouest dans le Marlois.

Ils sont plutôt nombreux dans l'aire d'étude rapprochée, jusqu'à l'intérieur de la ZIP.

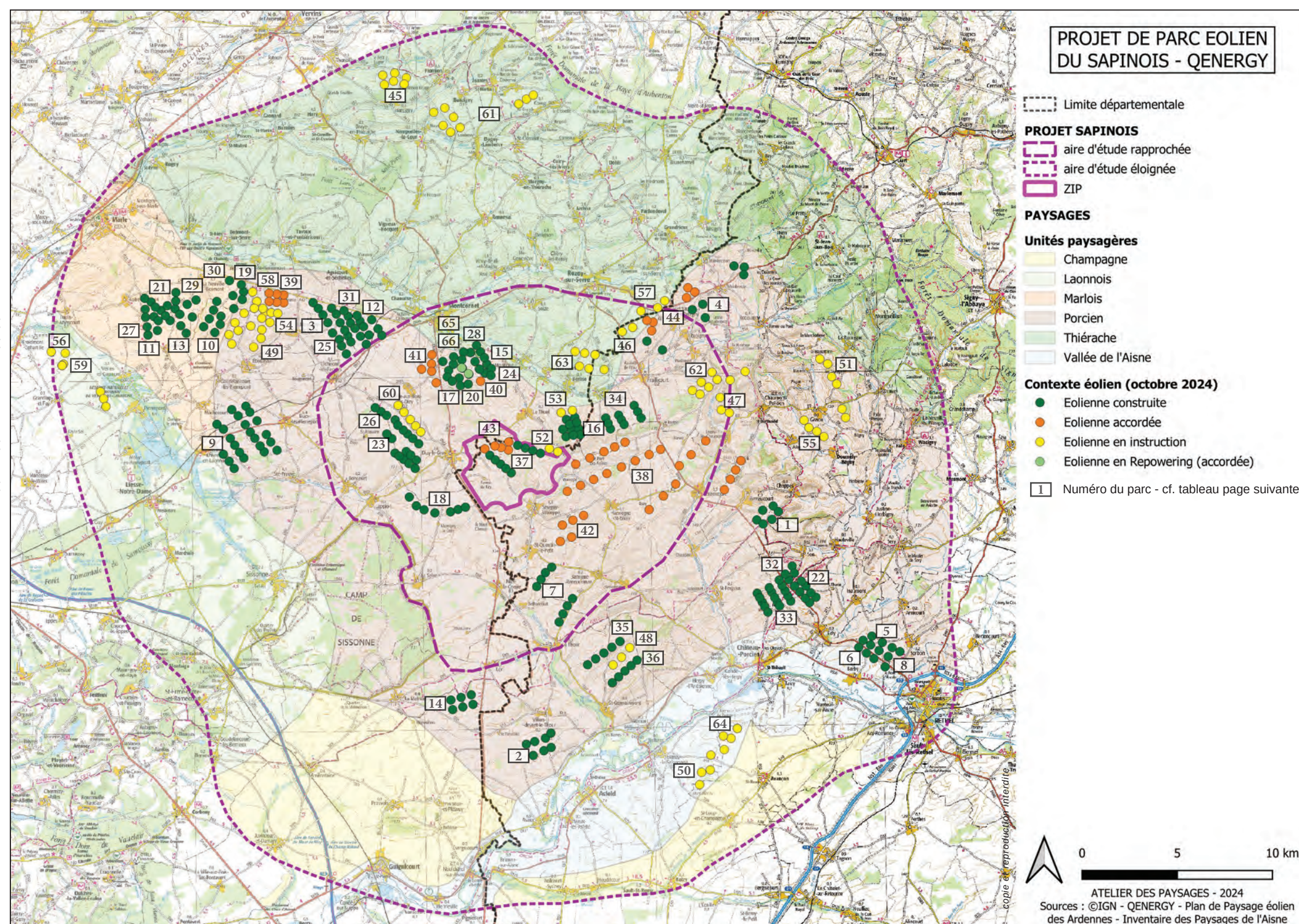
L'enjeu principal d'un point de vue paysager est d'inscrire le projet éolien du Sapinois dans la continuité des parcs éoliens déjà en service et de ceux récemment autorisés.

Considérant que la zone étudiée est densément équipée en éolien, l'implantation du parc éolien suit les recommandations du plan Paysager Eolien des Ardennes, et prend en compte :

> la saturation visuelle et de la densité d'éoliennes (Nombre d'éoliennes visibles dans le rayon de perception / 360°)

> la préservation d'espaces de respiration (= plus grand angle continu sans éolienne)

> le cadre de vie des habitants de ces secteurs (= étude des bassins de vision)



Carte du contexte éolien à l'échelle des aires d'étude pour le projet éolien du Sapinois



Num	Nom du parc éolien	Etat du parc	Eolienne(s)	Département	Développeur
1	CHAPPES REMAUCOURT	Eolienne construite	6	8	ENERGIE TEAM
2	CÔTE DU MOULIN	Eolienne construite	7	8	Quadran
3	Extension du parc éolien de l'Épine Marie Madeleine	Eolienne construite	7	2	RWE
4	HOTTE	Eolienne construite	8	8	ENERGIE TEAM
5	MONT DE GERSON 1	Eolienne construite	3	8	Quadran/H2ion
6	MONT DE GERSON 2	Eolienne construite	4	8	QUADRAN
7	MOTELLE	Eolienne construite	8	8	QUADRAN
8	ORLES DE LA TOMELLE	Eolienne construite	5	8	Quadran/H2ion
9	PARC EOLIEN CHAMPAGNE PICARDE	Eolienne construite	22	2	EDF renewables
10	PARC EOLIEN D'AUTREMENCOURT III	Eolienne construite	5	2	Eoles Futur/H2ion
11	PARC EOLIEN D'AUTREMENCOURT CUIRIEUX I & II	Eolienne construite	6	2	NORDEX
12	PARC EOLIEN DE CHAOURSE	Eolienne construite	8	2	Enertrag
13	PARC EOLIEN DE GOUDELANCOURT	Eolienne construite	7	2	Enertrag
14	PARC EOLIEN DE LA MALMAISON	Eolienne construite	6	2	WPD
15	PARC EOLIEN DE LA PLAINE DU BOIS DE LISLET	Eolienne construite	4	2	Infinivent
16	PARC EOLIEN DE LA TERRE DE BEAUMONT	Eolienne construite	10	2	WPD
17	PARC EOLIEN DE LISLET II	Eolienne construite	6	2	Infinivent
18	PARC EOLIEN DE MONTIGNY LA COUR	Eolienne construite	7	2	RES
19	PARC EOLIEN DE SAINT-PIERREMONT	Eolienne construite	4	2	MAIA EOLIS
20	PARC EOLIEN DES BLANCHES FOSSES	Eolienne construite	5	2	BORALEX
21	PARC EOLIEN DES CENTS JALOIS	Eolienne construite	5	2	Eoles Futur/H2ion
22	PARC EOLIEN DES MYOSOTIS	Eolienne construite	12	8	H2air
23	PARC EOLIEN DU CARREAU MANCEAU	Eolienne construite	15	2	WPD
24	PARC EOLIEN EOLES FUTUR LISLET	Eolienne construite	2	2	Eole 76 développement / H2ion / EDP Renovaveis
25	PARC EOLIEN EPINE MARIE MADELEINE	Eolienne construite	11	2	TTR Energy
26	PARC EOLIEN LA VILLE AUX BOIS LES DIZY	Eolienne construite	4	2	
27	PARC EOLIEN LE MOULIN D'AUTREMECOURT	Eolienne construite	1	2	Eoles Futur/H2ion
28	PARC EOLIEN LISLET I	Eolienne construite	6	2	Infinivent
29	PARC EOLIEN MET LE BLANC MONT	Eolienne construite	6	2	
30	PARC EOLIEN MET LES GRANDS BOIS	Eolienne construite	2	2	
31	PARC EOLIEN NORDEX XXI S.A.S (EPINE MADELEINE II)	Eolienne construite	1	2	
32	PLAINES DU PORCIEN 1	Eolienne construite	5	8	WPD/H2ion
33	PLAINES DU PORCIEN 2	Eolienne construite	5	8	WPD
34	RENNEVILLE	Eolienne construite	9	8	ENERTRAG ENERGIE
35	SAINT-GERMAINMONT NORD	Eolienne construite	5	8	Akuo Energy/H2ion/Adelis
36	SAINT-GERMAINMONT SUD	Eolienne construite	5	8	Akuo Energy/H2ion/Adelis
37	SÉVIGNY-WALEPPE	Eolienne construite	9	8	Akuo Energy
Nombre d'éoliennes construites dans les aires d'étude			241		
38	HSR	Eolienne accordée	23	8	AILENERGIE
39	PARC EOLIEN DE L'ESPERANCE	Eolienne accordée	6	2	ESCOFI
40	PARC EOLIEN DES GRANDS BAILS	Eolienne accordée	1	2	
41	PARC EOLIEN DU CHATEAU SAS	Eolienne accordée	5	2	EUROWATT
42	PORTES DU PORCIEN	Eolienne accordée	5	8	WPD
43	SÉVIGNY WALEPPE	Eolienne accordée	5	8	AALTO POWER
44	THIÉRACHE	Eolienne accordée	6	8	RENVICO
Nombre d'éoliennes accordées dans les aires d'étude			51		
45	CHEMIN DU CHENE	Eolienne en instruction	6	2	TOTALEnergies
46	CÔTE DE L'ORME	Eolienne en instruction	2	8	ENERGIE TEAM
47	CRÊTE DU PORCIEN	Eolienne en instruction	5	8	TAUW
48	CROIX BLANCHE	Eolienne en instruction	3	8	RWE
49	FERME EOLIENNE D'ÉBOULEAU	Eolienne en instruction	11	2	ENERTRAG
50	HUIT JOURS	Eolienne en instruction	5	8	ENERGIE TEAM
51	MOULIN À VENT	Eolienne en instruction	6	8	P&T TECHNOLOGIE
52	PARC EOLIEN DE BEAUMONT SUD	Eolienne en instruction	2	2	WPD Energie
53	PARC EOLIEN TERRE DE BEAUMONT NORD	Eolienne en instruction	2	2	WPD Energie
54	PARC EOLIEN DE L'ESPERANCE II	Eolienne en instruction	3	2	
55	LA FONTAINE OISEAU	Eolienne en instruction	4	8	VALECO
56	PARC EOLIEN DE LA SOUCHE	Eolienne en instruction	6	2	RWE
57	PARC EOLIEN DE RAILLIMONT	Eolienne en instruction	3	2	EDPR
58	PARC EOLIEN DE SAINT-PIERREMONT	Eolienne en instruction	4	32	
59	PARC EOLIEN DU BUISSON PAQUETTE	Eolienne en instruction	3	2	
60	PARC EOLIEN DU CHEMIN DE LA VILLE AUX BOIS	Eolienne en instruction	5	2	WPD
61	LE GRAND CERISIER	Eolienne en instruction	9	2	QENERGY
62	QUATRE PEUPLIERS	Eolienne en instruction	6	8	VDN
63	VALLEE BLEUE	Eolienne en instruction	6	8	WKN FRANCE
64	VAUTELEUX	Eolienne en instruction	4	8	ENERGIE TEAM
Nombre d'éoliennes en instruction dans les aires d'étude			95		
65	PARC EOLIEN DE BOIS-LISLET (REPOWERING)	Eolienne en Repowering (accordée)	2	2	
66	PARC EOLIEN LISLET I (REPOWERING)	Eolienne en Repowering (accordée)	6	2	
Nombre d'éoliennes en repowering dans les aires d'étude			8		

Tableau récapitulatif du contexte éolien dans le périmètre d'étude adapté au projet de parc éolien du Sapinois.

I-C. LES ENJEUX PAYSAGERS DANS LE SRE ET LE PLAN PAYSAGE EOLIEN

1 LE SCHEMA REGIONAL EOLIEN CHAMPAGNE-ARDENNE - 2012

Les objectifs principaux du Schéma Régional Eolien (SRE) du plan climat-air-énergie consistent à :

- fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs au niveau régional et départemental avec l'appui d'études déjà réalisées et éventuellement complétées ou en cours (notamment du Plan de Paysage éolien des Ardennes de 2007)
- présenter les zones favorables au développement de l'éolien en établissant la liste des communes concernées,
- définir des recommandations pour un développement éolien maîtrisé en Champagne-Ardenne.

Le SRE Champagne-Ardenne date de 2012 ; il n'est plus applicable à ce jour mais reste un document de référence.

LES ENJEUX PAYSAGERS MAJEURS

La carte ci-contre identifie les enjeux paysagers majeurs = les paysages régionaux les plus emblématiques.

Au niveau départemental, ont été menées par les services de l'État, en concertation avec les territoires, des études plus ou moins étendues sur la sensibilité de leurs paysages vis-à-vis de l'éolien, ce qui a permis d'identifier 6 ensembles paysagers très sensibles. L'ensemble paysager (en vert) concerné par le périmètre de l'étude est :

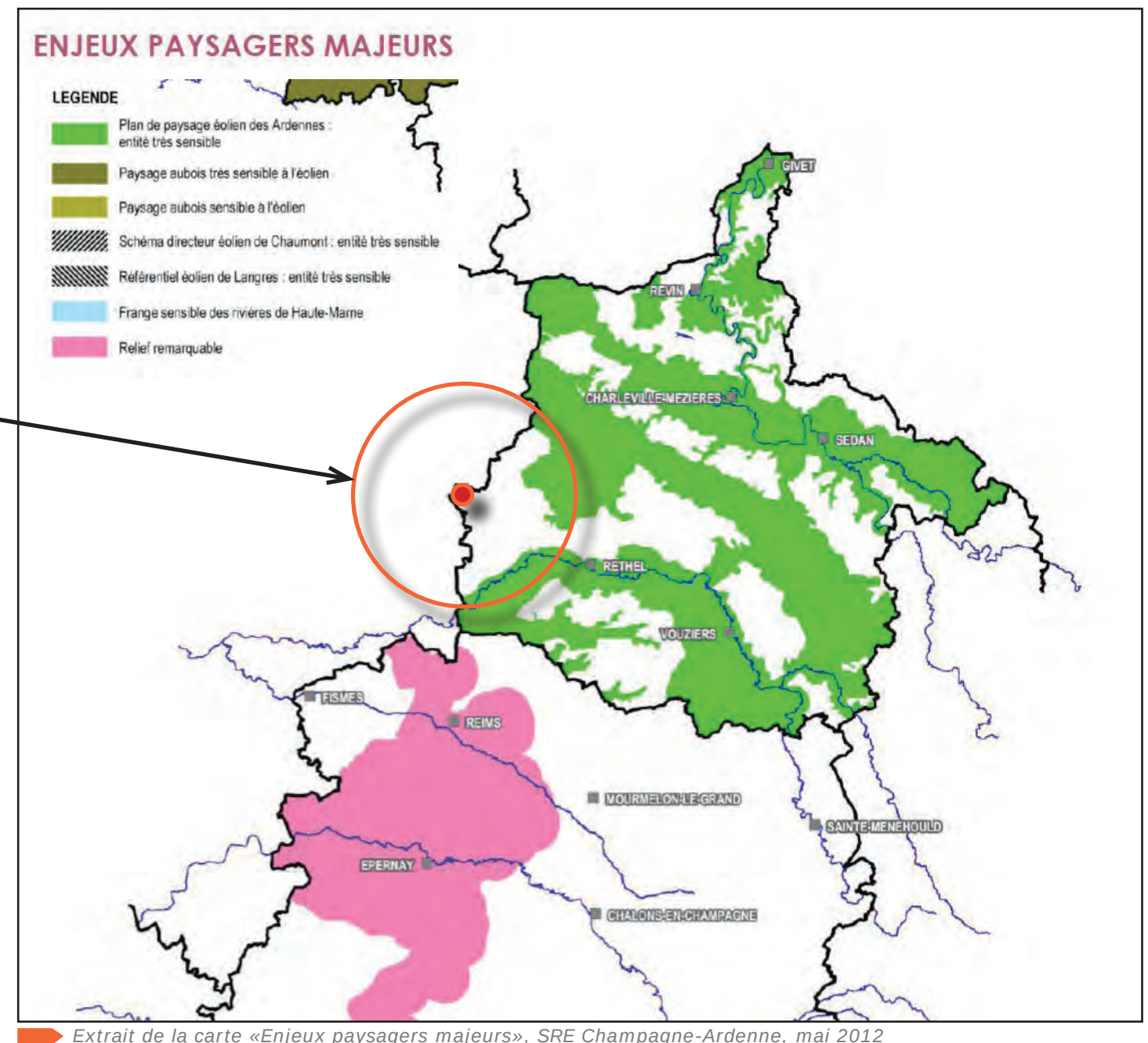
Les vallées et dépressions Ardennaises : reliefs très sensibles issus d'une étude globale sur la sensibilité du paysage ardennais vis-à-vis de l'éolien. (Plan de paysage éolien des Ardennes (2007) - DDT 08)

Le SRE rappelle que les paysages emblématiques (= Paysages reconnus socialement, historiquement, culturellement voire institutionnellement) qui construisent l'identité régionale ne sont pas compatibles avec le développement de l'éolien.

=> On peut retenir que le SRE Champagne-Ardenne (aujourd'hui obsolète), recense la commune de Sévigny-Waleppe comme zone favorable à l'éolien.

Dans un rayon d'environ 20 km autour du projet de parc éolien du Sapinois, ce sont les paysages des vallées et dépression Ardennaises qui sont concernés par l'étude ; mais ils restent éloignés de la zone du projet.

Aire d'environ 20 km
autour du
projet du Sapinois



2 LE PLAN PAYSAGE EOLIEN DES ARDENNES - 2020

«La première version du plan de paysage éolien des Ardennes a été élaborée en 2007, époque à laquelle aucun parc n'était encore implanté dans le département. Une mise à jour de l'étude est apparue nécessaire pour prendre en compte les nombreux parcs d'éoliennes qui se sont développés depuis. Cette étude qui s'inscrit dans le cadre du Pacte Ardennes, a pour objectif de fournir des éléments d'aide à la décision en permettant d'identifier les paysages qui sont en capacités d'accueillir ou non des éoliennes. Les questions relatives au risque de saturation sont également prises en compte à l'aide de différents indicateurs : angle de respiration et densité.

L'attention est attirée sur le fait que ce document ne traite que du volet « paysage », ainsi le fait qu'un secteur soit classé en « vert » ne signifie pas que de nouveau parcs peuvent s'installer, la faisabilité de tels projets nécessite des analyses et études complémentaires pour prendre en compte les autres enjeux tels que la biodiversité, le patrimoine, les servitudes techniques...

Ce document est un outil de travail qui n'a pas de valeur réglementaire. Il vise néanmoins à faciliter la poursuite du développement des énergies renouvelables tout en protégeant les paysages sensibles des Ardennes, enjeu important pour l'attractivité du département.»

Extrait de <https://www.ardennes.gouv.fr/>, article créé le 11/06/2021 par la Direction départementale des territoires.

Les principaux enjeux de la ZIP du projet de parc éolien du Sapinois, liés au Plan Paysage Eolien des Ardennes :

+

Éoliennes construites

✕

Éoliennes autorisées

Secteurs de saturation visuelle

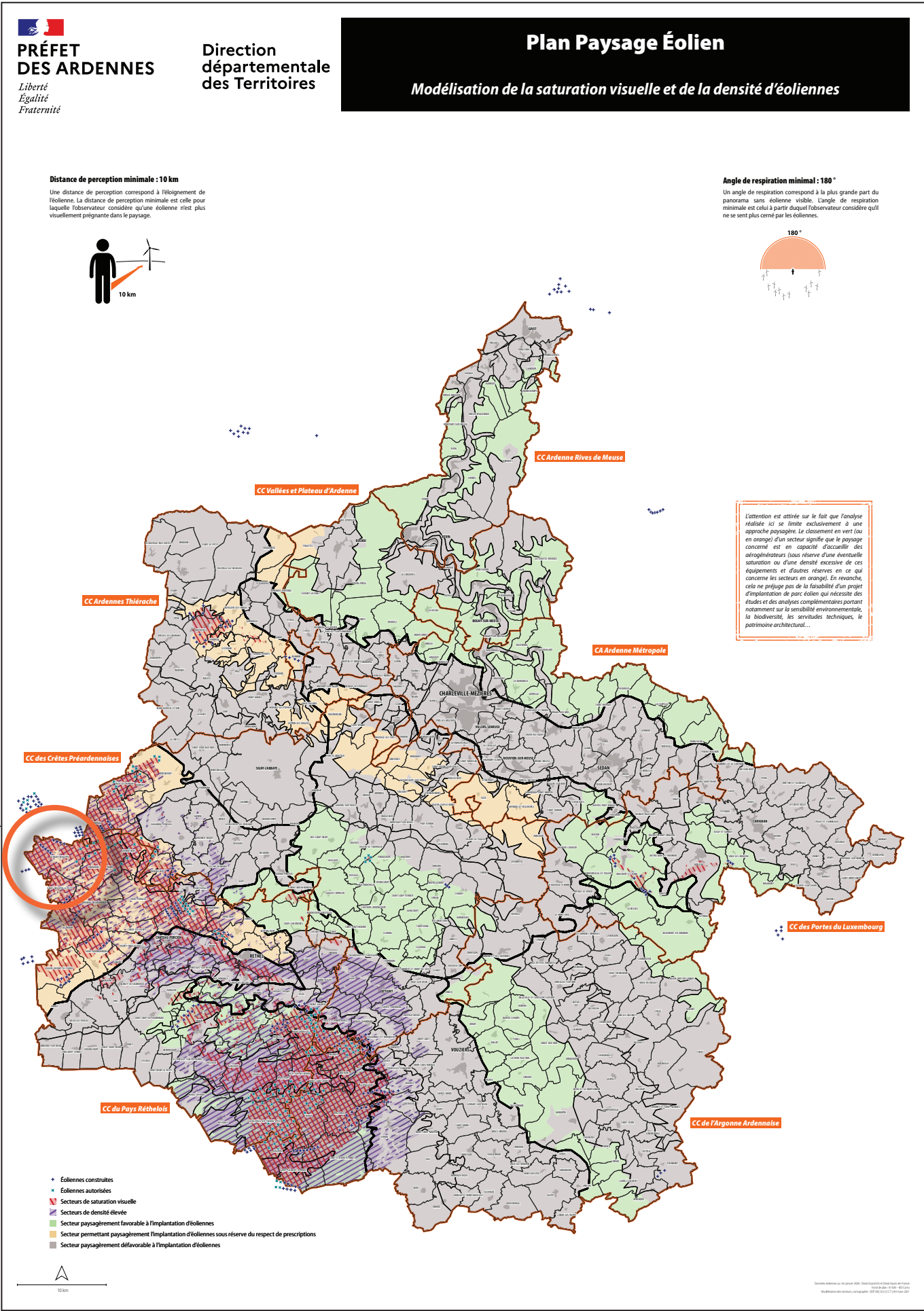
Secteurs de densité élevée

Secteur permettant paysagèrement l'implantation d'éoliennes sous réserve du respect de prescriptions

> Le Plan Paysage Eolien des Ardennes, bien que non opposable, constitue un élément d'aide à la décision pour l'implantation de nouveaux parcs éoliens. Son analyse, principalement théorique, s'appuie sur des modélisations cartographiques définissant des secteurs de saturation visuelle ou de densité élevée vis-à-vis de l'éolien.

Ces résultats permettent de porter l'attention sur les enjeux du contexte éolien à l'échelle macroscopique. En ce sens, la commune de Sévigny-Waleppe s'inscrit dans un territoire favorable à l'éolien sous réserve du respect de prescriptions.

Le Plan Paysage Eolien des Ardennes montre, selon une analyse cartographique, que la capacité du paysage à accueillir des éoliennes dans le secteur de Sévigny-Waleppe constitue un enjeu fort; la présente étude paysagère précise, complète, nuance et illustre en détail ces enjeux grâce à une analyse des perceptions sur le terrain, prenant en compte précisément le relief, la végétation, le bâti, les usages, et l'ensemble des spécificités du territoire.



I-D. SYNTHESE DES GRANDS ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS PAR AIRE D'ETUDE

SYNTHESE DES ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS	UNITÉS PAYSAGÈRES	PATRIMOINE PROTÉGÉ	TOURISME / DÉCOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE ÉOLIEN (2022)	ZONES DE VISIBILITÉ POTENTIELLE
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE enjeux patrimoniaux et paysagers	Principaux enjeux paysagers : L'unité paysagère de la Thiérache et ses paysages en partie bocagers et à petite échelle. Le paysage de la Vallée de l'Aisne.	Principaux enjeux patrimoniaux: Dans l'unité paysagère de la Thiérache et dans la Vallée de l'Aisne, qui concentrent le plus d'éléments de patrimoine protégés.	Principaux enjeux liés au tourisme et à la découverte des paysages : Dans l'unité paysagère de la Thiérache, les circuits et sites reconnus sont nombreux. Dans le Porcien, les circuits et plusieurs sites sont également identifiés dans les guides touristiques.	Principaux enjeux liés au contexte éolien : Des parcs éoliens plutôt situés dans le paysage du Porcien ; moins nombreux, en instruction, voire absents dans les autres unités paysagères.	Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet : Les paysages de plateaux agricoles ouverts (Porcien, Champagne, Marlois, et Laonnois dans une moindre mesure) constituent des zones de visibilité potentielle du projet.
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE enjeux patrimoniaux et paysagers	Principaux enjeux paysagers : La pointe sud de l'unité paysagère de la Thiérache et ses paysages en partie bocagers et à petite échelle.	Principaux enjeux patrimoniaux: L'église de Sévigny-Waleppe, la plus proche des limites de la ZIP.	Principaux enjeux liés au tourisme et à la découverte des paysages : La pointe sud de l'unité paysagère de la Thiérache, traversée par la Route de Thiérache. La Route du Porcien qui longe la limite sud-est de la ZIP, à la hauteur de Sévigny-Waleppe.	Principaux enjeux liés au contexte éolien : Des parcs éolien nombreux dans l'aire d'étude rapprochée avec un enjeu lié aux effets de cumul dans l'environnement paysager immédiat du projet.	Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet : C'est dans le paysage du Porcien et la pointe sud de la Thiérache que l'étendue de la zone de visibilité maximale potentielle du projet est la plus couvrante. Il existe donc un enjeu paysager lié directement au cadre de vie des habitants et usagers.
ZONE D'IMPLANTATION (ZIP) enjeux patrimoniaux et paysagers	Pas d'enjeu directement liés à l'unité paysagère du Porcien.	Pas d'enjeu patrimonial particulier dans la ZIP.	Pas d'enjeu particulier lié au tourisme et à la découverte des paysages dans la ZIP.	Principaux enjeux liés au contexte éolien : Plusieurs éoliennes en service présentes dans la ZIP, avec un enjeu lié aux effets de cumul dans l'environnement paysager immédiat du projet.	Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet : L'ensemble de la ZIP constitue une zone de visibilité potentielle du projet.

ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE II. CONTEXTE PAYSAGER DE LA ZONE D’IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)

ZONE D’IMPLANTATION (ZIP)	UNITÉS PAYSAGÈRES	PATRIMOINE PROTÉGÉ	TOURISME / DÉCOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE ÉOLIEN (2022)	ZONES DE VISIBILITÉ POTENTIELLE
RAPPEL : ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS dans la ZIP, identifiés au chapitre 1	Pas d’enjeu directement liés à l’unité paysagère du Porcien.	Pas d’enjeu patrimonial particulier dans la ZIP.	Pas d’enjeu particulier lié au tourisme et à la découverte des paysages dans la ZIP.	<u>Principaux enjeux liés au contexte éolien :</u> Plusieurs éoliennes en service présentes dans la ZIP, avec un enjeu lié aux effets de cumul dans l’environnement paysager immédiat du projet.	<u>Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet :</u> L’ensemble de la ZIP constitue une zone de visibilité potentielle du projet.

La Zone d'Implantation Potentielle (= ZIP) du projet de parc éolien du Sapinois se situe pour sa plus grande partie sur le territoire communal de Sévigny-Waleppe (08), très ponctuellement sur les communes de Le Thuel, Montloué, et Dizy-le-Gros (02).

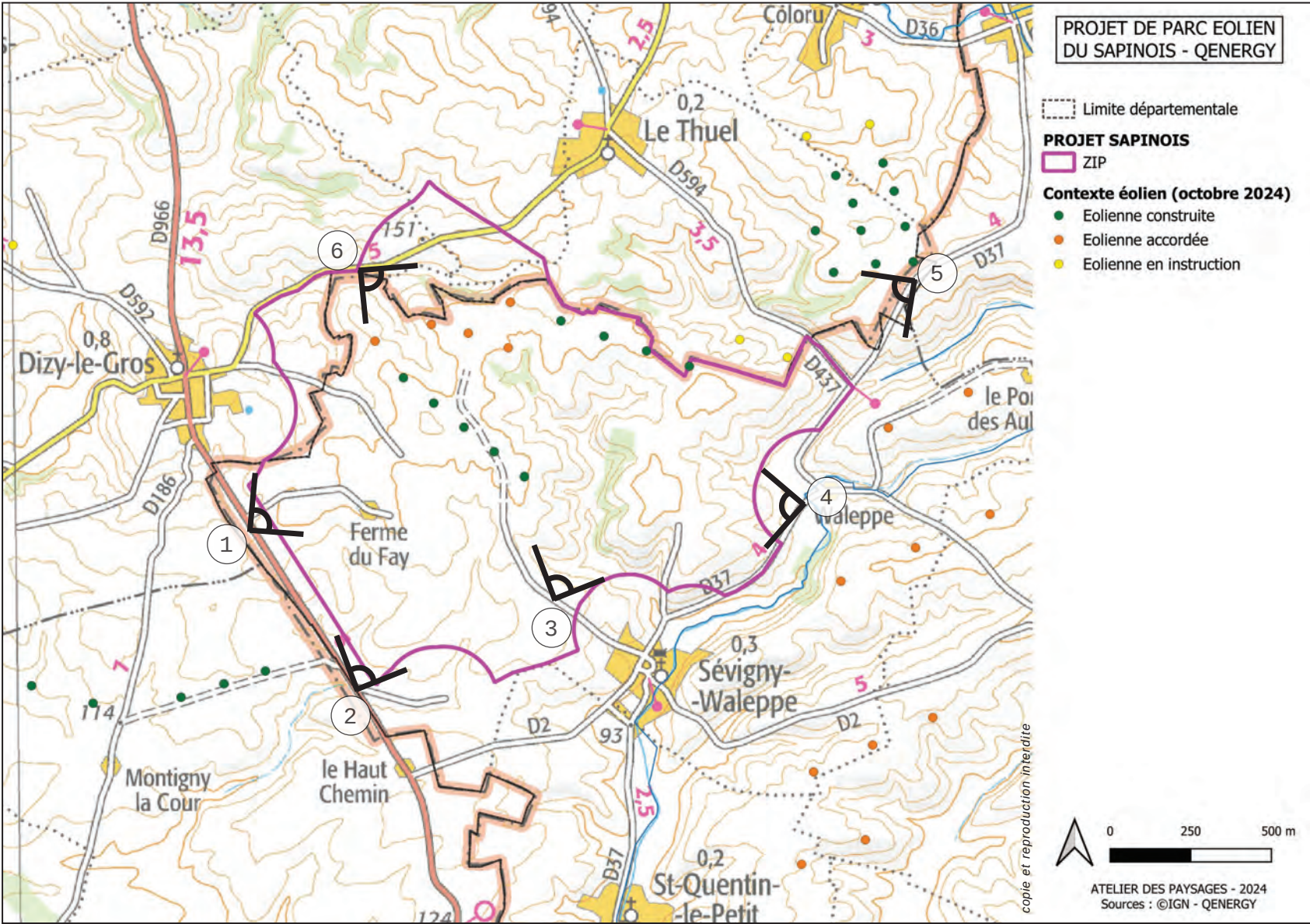
Le paysage concerné par le projet de parc éolien est un grand ensemble ouvert composé de vastes parcelles agricoles, avec une déclivité assez marquée selon un axe nord-ouest/sud-est.

A l'ouest, la ZIP se limite à l'itinéraire de la D966 ; au sud-est, c'est le vallon du Ruisseau de Sévigny qui forme la limite en évitant le bourg de Sévigny-Waleppe.

Au nord, la ZIP évite les bourgs de Dizy-le-Gros et Le Thuel ; le parc éolien de Sévigny-Waleppe nord (4 éoliennes) et sud (5 éoliennes) est en service. Cinq autres éoliennes sont autorisées.



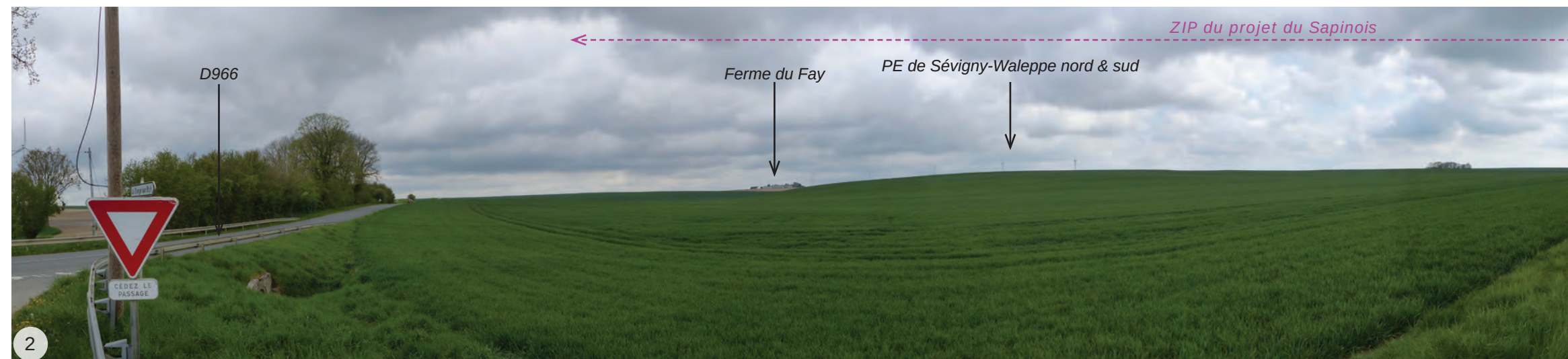
Perspective localisant la ZIP du projet de parc éolien du Sapinois - source Google Earth



Carte de localisation de la ZIP du projet de parc éolien du Sapinois, et des points de vue d'illustration



Vue panoramique depuis la D966 à la limite ouest de la ZIP



Vue panoramique depuis l'intersection de la D66 et la D2, à la hauteur du lieu-dit Le Haut Chemin

Depuis l'itinéraire de la D966, on ne perçoit que la partie ouest de la ZIP, avec un champ de vision qui se limite, à l'horizon, aux lignes d'éoliennes en service (PE de Sévigny-Waleppe nord & sud). Les vues panoramiques sont dégagées vers le paysage d'openfield. Quelques points de repère ponctuels sont visibles selon les portions de l'itinéraire : la silhouette du bourg de Dizy-le-Gros, la silhouette de la Ferme du Fay (bâtiments et structures végétales), ainsi que quelques bosquets.



Vue panoramique sur le cœur de la ZIP depuis le chemin de desserte agricole qui relie Sévigny-Waleppe à Dizy-le-Gros

Depuis la partie sud de la ZIP, on perçoit la transition entre la partie ouest de la ZIP caractérisée plutôt par un paysage de grandes cultures en openfield, et la partie est de la ZIP, davantage marquée par de légères ondulations de relief occupées par des bosquets, haies, et bandes boisées. Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud sont implantées dans la zone d'altitude la plus élevée. Ces alignements sont donc bien lisibles dans ce champ de vision.



Vue panoramique depuis la sortie sud-ouest de Waleppe, sur la D37

Depuis le vallon du Ruisseau de Sévigny, au sud de la ZIP, les légères ondulations du relief limitent l'étendue du champ de visibilité : on perçoit un paysage agricole ponctué de bosquets, formant un ensemble dont l'échelle reste modérée. Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud, implantées dans la zone d'altitude la plus élevée, ne sont qu'en partie visibles et occupent le dernier horizon visible ; elles indiquent la profondeur du plateau sans toutefois créer de rapport d'échelle défavorable avec les autres éléments de paysage, compte tenu de leur distance au point de vue.



5 Vue panoramique sur la limite est de la ZIP depuis la D37 entre Renneville et Waleppe

Depuis l'est de la ZIP, le panorama s'ouvre sur les vastes étendues agricoles des plateaux, animées par la dépression marquée par le vallon du Ruisseau de Sévigny. Là, les structures végétales arborées et boisées sont plus nombreuses. L'étendue de la ZIP dans le paysage n'est que peu perceptible depuis ce point de vue. Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud, visibles à l'arrière de bandes boisées, se prolongent avec les autres parcs éoliens du contexte proche.



6 Vue panoramique sur le nord de la ZIP, depuis la D18 entre Dizy-le-Gros et Le Thuel

Depuis le nord de la ZIP, sur la D18 entre Dizy-le-Gros et Le Thuel, on ne perçoit qu'une partie de la ZIP ; toute l'étendue sud étant masquée par plusieurs bombements du relief aux premiers-plans. Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud restent en partie visibles depuis cet axe de circulation.

Depuis les abords immédiats de la ZIP, son étendue n'est pas perceptible dans son intégralité compte tenu des ondulations du relief qui la caractérisent. Aussi, selon les champs de vision, on ne perçoit pas les différentes parties de cette zone d'implantation potentielle de la même façon. Les variantes d'implantation sont donc étudiées selon plusieurs de ces angles de vue.

SYNTHESE DES SENSIBILITES DE LA ZIP	CARACTERISTIQUE PAYSAGERES	PATRIMOINE PROTEGE	TOURISME / DECOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE EOLIEN (2024) SENSIBILITE A L'EFFET DE CUMUL	ZONES DE VISIBILITE POTENTIELLE CADRE DE VIE
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES à la limite ouest de la ZIP	La ZIP est constituée d'un paysage de grandes cultures en openfield ; elle se limite, à l'ouest, à l'itinéraire de la D966.	Pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette partie du territoire.	Pas de sensibilité particulière liée au tourisme ou à la découverte des paysages dans cette partie du territoire.	Le parc éolien de Sévigny-Waleppe nord (4 éoliennes) et sud (5 éoliennes) est visible à l'arrière-plan. Sensibilité modérée à forte.	Depuis l'axe de la D966, on ne perçoit que la partie ouest de la ZIP. Depuis le centre- bourg de Dizy-le-Gros, les vues sont limitées, contrairement aux abords de la Ferme du Fay, de la Grange aux Bois. Sensibilité forte.
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES à la limite sud de la ZIP	La ZIP est constituée d'un paysage de grandes cultures en openfield, marqué vers le sud par de légères ondulations de relief, à l'amorce du vallon de Sévigny. Elle se limite au sud, à l'itinéraire de la D37.	Pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette partie du territoire, mais une proximité avec le centre-bourg de Sévigny-Waleppe et son église protégée. Sensibilité forte.	Une sensibilité forte liée à la traversée d'un paysage de vallon pittoresque, au coeur d'un vaste paysage d'openfield.	Les éoliennes des parcs de Sévigny-Waleppe nord et sud sont implantées dans la zone d'altitude la plus élevée. Ces alignements sont donc bien lisibles dans ce champ de vision. Sensibilité forte.	Depuis le vallon de Sévigny, on perçoit un paysage agricole vallonné ponctué de bosquets, formant un ensemble dont l'échelle reste modérée et harmonieuse. Sensibilité forte.
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES à la limite est de la ZIP	La ZIP se situe dans de vastes étendues agricoles des plateaux, animées par la dépression marquée par le vallon du Ruisseau de Sévigny.	Pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette partie du territoire.	Pas de sensibilité particulière liée au tourisme ou à la découverte des paysages dans cette partie du territoire.	Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud, visibles à l'arrière de bandes boisées, se prolongent avec les autres parcs éoliens du contexte proche. Sensibilité forte.	Les structures végétales arborées et boisées sont plus nombreuses dans la partie est de la ZIP. Sensibilité modérée.
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES à la limite nord de la ZIP	La ZIP se situe dans de vastes étendues agricoles des plateaux marqués par des bombements du relief, entre le Thuel et Dizy-le-Gros. Elle se limite au nord, à l'itinéraire de la D18.	Pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette partie du territoire.	Pas de sensibilité particulière liée au tourisme ou à la découverte des paysages dans cette partie du territoire.	Les éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe nord et sud sont en partie visibles depuis l'axe de circulation de la D18. Sensibilité modérée.	Depuis l'axe de la D18, on ne perçoit que la partie nord de la ZIP, toute l'étendue sud étant masquée par plusieurs bombements du relief aux premiers-plans. Sensibilité modérée.

ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE III. CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE	UNITÉS PAYSAGÈRES	PATRIMOINE PROTÉGÉ	TOURISME / DÉCOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE ÉOLIEN (2021)	ZONES DE VISIBILITÉ POTENTIELLE CADRE DE VIE
RAPPEL : ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS dans l'aire d'étude rapprochée, identifiés au chapitre 1	<u>Principaux enjeux paysagers :</u> La pointe sud de l'unité paysagère de la Thiérache et ses paysages en partie bocagers et à petite échelle.	<u>Principaux enjeux patrimoniaux:</u> L'église de Sévigny-Waleppe, la plus proche des limites de la ZIP.	<u>Principaux enjeux liés au tourisme et à la découverte des paysages :</u> La pointe sud de l'unité paysagère de la Thiérache, traversée par la Route de Thiérache. La Route du Porcien qui longe la limite sud-est de la ZIP, à la hauteur de Sévigny-Waleppe.	<u>Principaux enjeux liés au contexte éolien :</u> Des parcs éolien nombreux dans l'aire d'étude rapprochée avec un enjeu lié aux effets de cumul dans l'environnement paysager immédiat du projet.	<u>Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet :</u> C'est dans le paysage du Porcien et la pointe sud de la Thiérache que l'étendue de la zone de visibilité maximale potentielle du projet est la plus couvrante. Il existe donc un enjeu paysager lié directement au cadre de vie des habitants et usagers.

III-A. CONTEXTE PAYSAGER

L'aire d'étude rapprochée intercepte la pointe sud de l'unité paysagère de la Thiérache, correspondant à la vallée du Hurtaut, affluent de la Serre.

La plus grande partie de l'aire d'étude rapprochée reste couverte par le paysage du Porcien, qui se caractérise globalement par de grandes étendues agricoles en openfield, plutôt vallonnées côté Ardennes et côté Thiérache, s'étirant plus régulièrement vers l'ouest, dans l'Aisne.

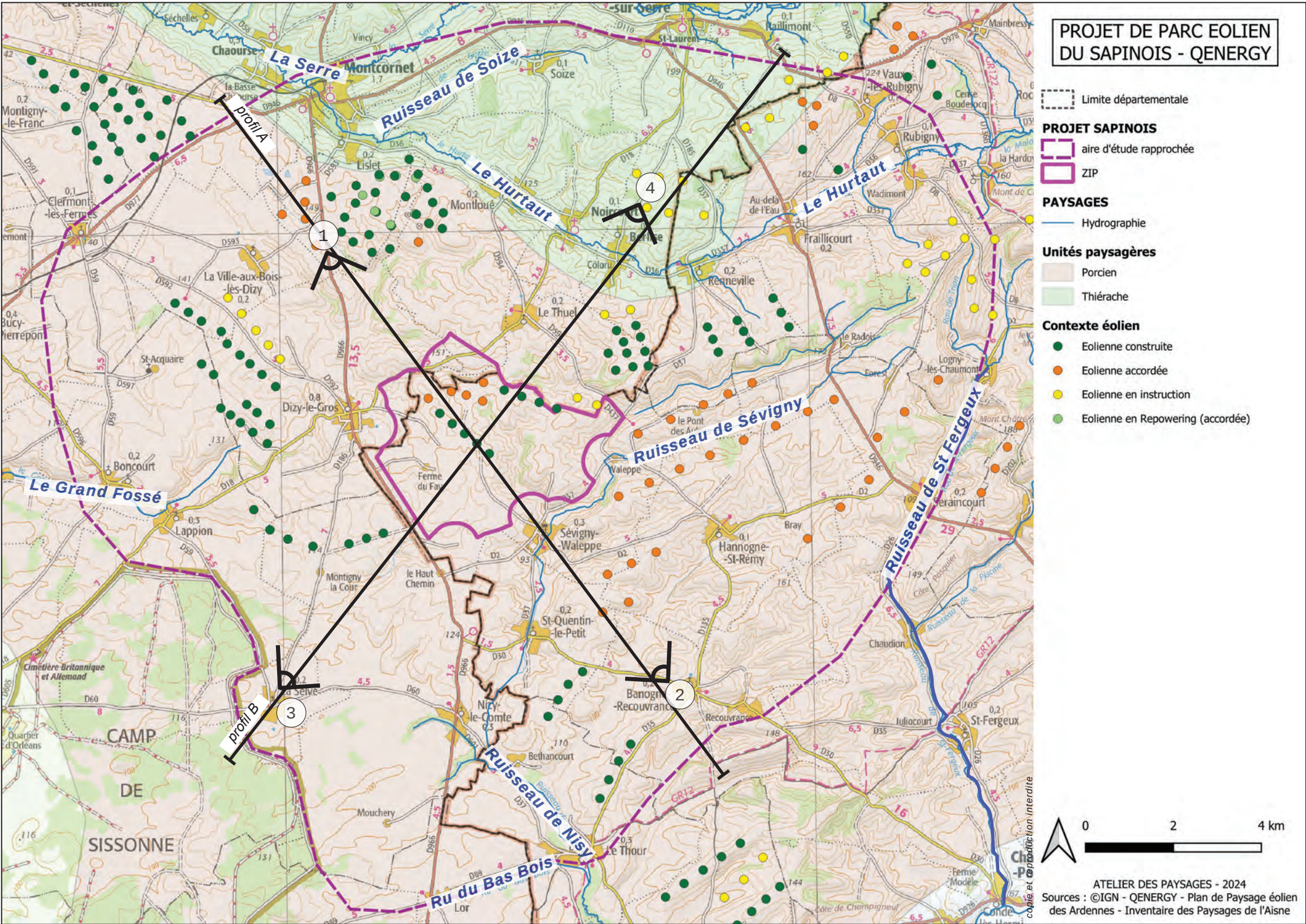
La grande moitié nord-est de l'aire d'étude rapprochée est donc marquée par des ondulations du relief et des vallons ; alors que la grande moitié sud-ouest présente plutôt moins de contrastes.

Le profil A, orienté nord-ouest/sud-est montre de quelle manière la ZIP s'inscrit au basculement vers le paysage vallonné de l'aire d'étude rapprochée.

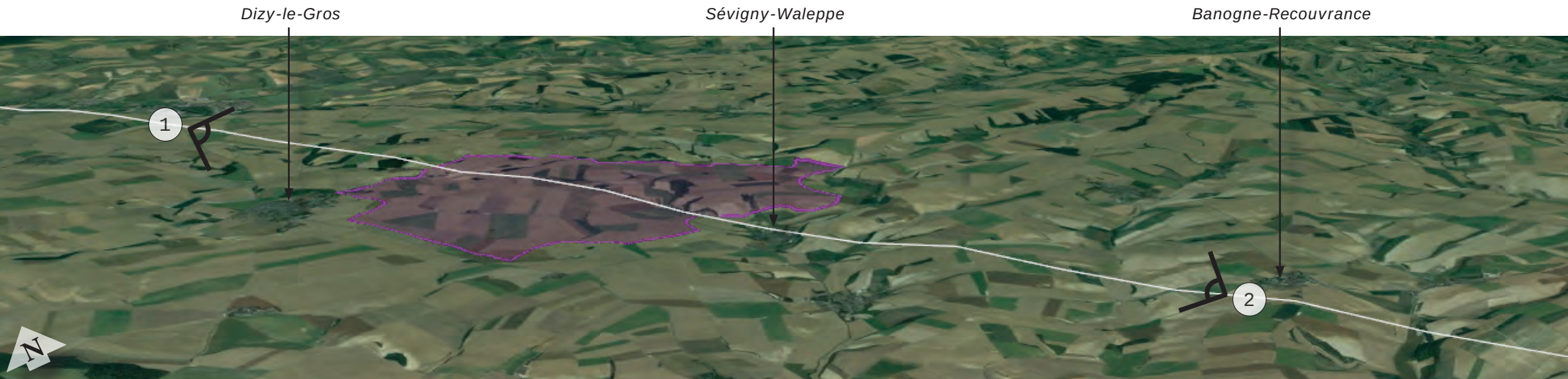
Le profil B, orienté sud-ouest/nord-est montre le contraste entre le plateau agricole du Porcien Axonais et les reliefs plus accidentés et vallonnées du sud de la Thiérache.

Il y a des effets directs de ce contexte paysager contrasté sur les perceptions visuelles, notamment en direction de la ZIP.

Les vues 1 à 4 illustrent ces grands bassins de vision qui s'ouvrent dans l'aire d'étude rapprochée.



Carte de l'aire d'étude rapprochée - contexte paysager



Profil A, orienté nord-ouest/sud-est en travers de l'aire d'étude rapprochée. Fond : source Google Earth



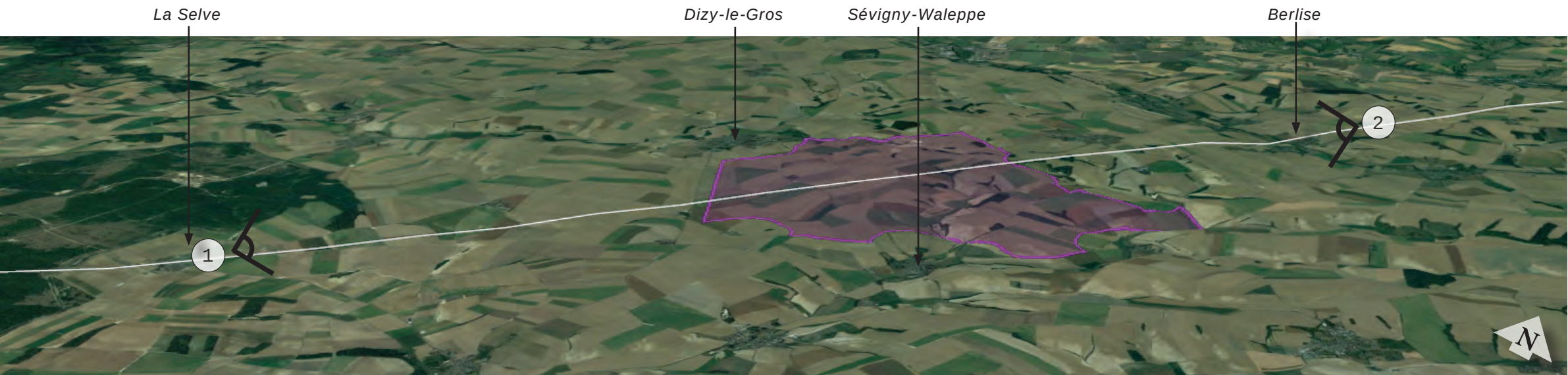
Vue panoramique sur le paysage du Porcien dans la partie nord de l'aire d'étude rapprochée, depuis la D966 à la hauteur de la Ferme du Bois d'Angoute

Cette vue panoramique montre la situation de la ZIP du projet du Sapinois à l'interface entre le paysage du plateau agricole du Porcien équipé de plusieurs parcs éoliens en service (partie droite du panorama), et les premiers vallonnements du paysage davantage boisé de la Thiérache (partie gauche du panorama).



Vue panoramique sur le paysage du Porcien dans la partie sud-est de l'aire d'étude rapprochée, depuis la D30 à la sortie nord-ouest de Banogne-Recouvrance

Cette vue panoramique montre la situation de la ZIP du projet du Sapinois à l'arrière-plan du paysage du Porcien ardennais, caractérisé par d'amples ondulations du relief et de grandes cultures agricoles en openfield. Le motif éolien est présent, notamment sur les points hauts du plateau.



Profil B, orienté sud-ouest/nord-est en travers de l'aire d'étude rapprochée. Fond : source Google Earth



Vue panoramique sur le paysage du Porcien dans la partie ouest de l'aire d'étude rapprochée, depuis la D186 à la sortie nord de La Selve, en direction de Montigny-la-Cour

Cette vue panoramique montre la situation de la ZIP du projet du Sapinois à l'arrière-plan du grand plateau du Porcien, dans sa partie Axonaise : le relief est moins marqué et le champ de vision est profond et dégagé. Depuis cette partie sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée, les boisements du Camp de Sissonne contrastent avec le vaste paysage agricole d'openfield.



Vue panoramique sur le paysage de la Thiérache dans la partie nord de l'aire d'étude rapprochée, depuis la D362 à l'entrée nord de Berlise

Cette vue panoramique montre la situation de la ZIP du projet du Sapinois à l'interface du paysage vallonné et à petite échelle de la Thiérache au premier-plan, et du plateau du Porcien à l'arrière-plan. L'échelle du grand éolien est installée dans ce grand bassin de vision qui s'ouvre au nord de l'aire d'étude rapprochée.

III-B. PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES PRINCIPAUX BOURGS ET AXES DE CIRCULATION

Dans l'aire d'étude rapprochée les bourgs sont plutôt de petite taille (et comptent pour la plupart 200 à 300 habitants) et sont dispersés sur le territoire, le plus souvent dans un repli du relief ou dans le creux d'un vallon.

Dizy-le-Gros est de taille plus importante, avec près de 800 habitants, dans une position plutôt dominante sur le plateau du Porcien. Plus au nord, Montcornet, à la confluence des vallées de la Serre et du Hurtaut, compte 1400 habitants environ.

Les bourgs de Dizy-le-Gros, le Thuel et Sévigny-Waleppe, ainsi que les hameaux et lieux-dits qui leur sont rattachés, sont les plus proches de la ZIP et constituent de ce fait, un enjeu paysager important quant au cadre de vie des habitants.

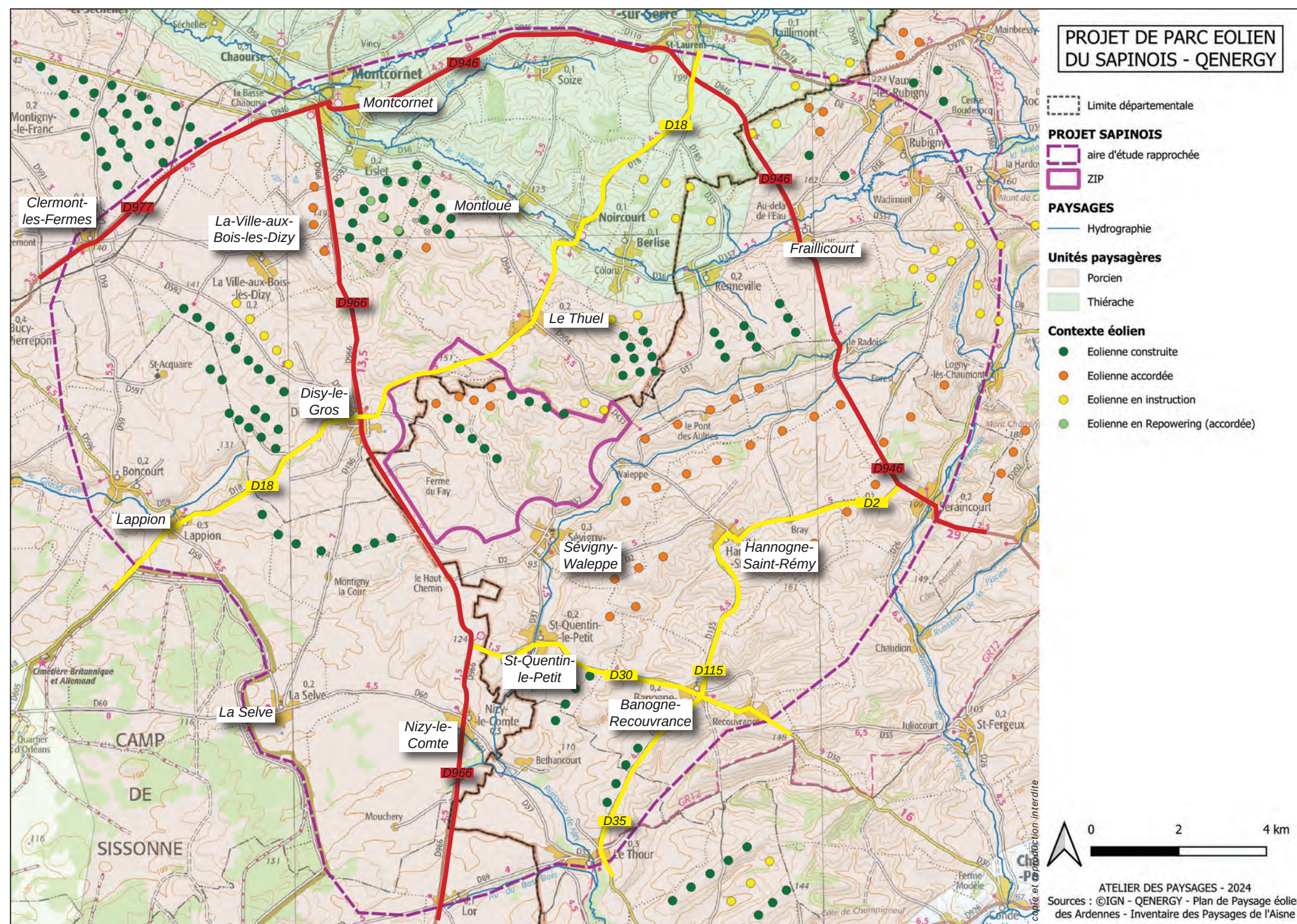
Un réseau d'axes de circulation dessert l'ensemble de ces lieux de vie.

La D966 traverse l'aire d'étude rapprochée du nord au sud, et longe une grande partie de la ZIP. C'est un axe de découverte du paysage très fréquenté qui constitue donc un enjeu paysager important vis-à-vis du développement du projet du Sapinois.

La D18, axe secondaire qui relie Sissonne à Rozoy-sur-Serre en traversant l'aire d'étude rapprochée du sud-ouest au nord-est, traverse le nord de la ZIP entre Dizy-le-Gros et Le Thuel. Bien que moins fréquenté, l'enjeu paysager reste marqué sur cet itinéraire.

Constituant la limite nord de l'aire d'étude rapprochée, la D977-D946 est un itinéraire également fréquenté entre le Porcien et la Thiérache.

Un réseau d'axes secondaires permet de relier les grands itinéraires entre eux, par la D2 ou la D30 par exemple, au sud-est de l'aire d'étude ; ainsi que par un réseau de desserte locale des lieux de vie.



Carte de l'aire d'étude rapprochée - principaux bourgs et axes de circulation

1 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES BOURGS ET AXES SITUES DANS LE QUART NORD-OUEST DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, l'étude des perceptions visuelles s'appuie sur plusieurs vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les abords de Dizy-le-Gros, La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy, Clermont-les-Fermes et Lappion, ainsi que sur ou à proximité des itinéraires de la D977, D966, et D18.

On retrouve plusieurs caractéristiques communes dans ce grand bassin de vision, dans les vues orientées vers la ZIP :

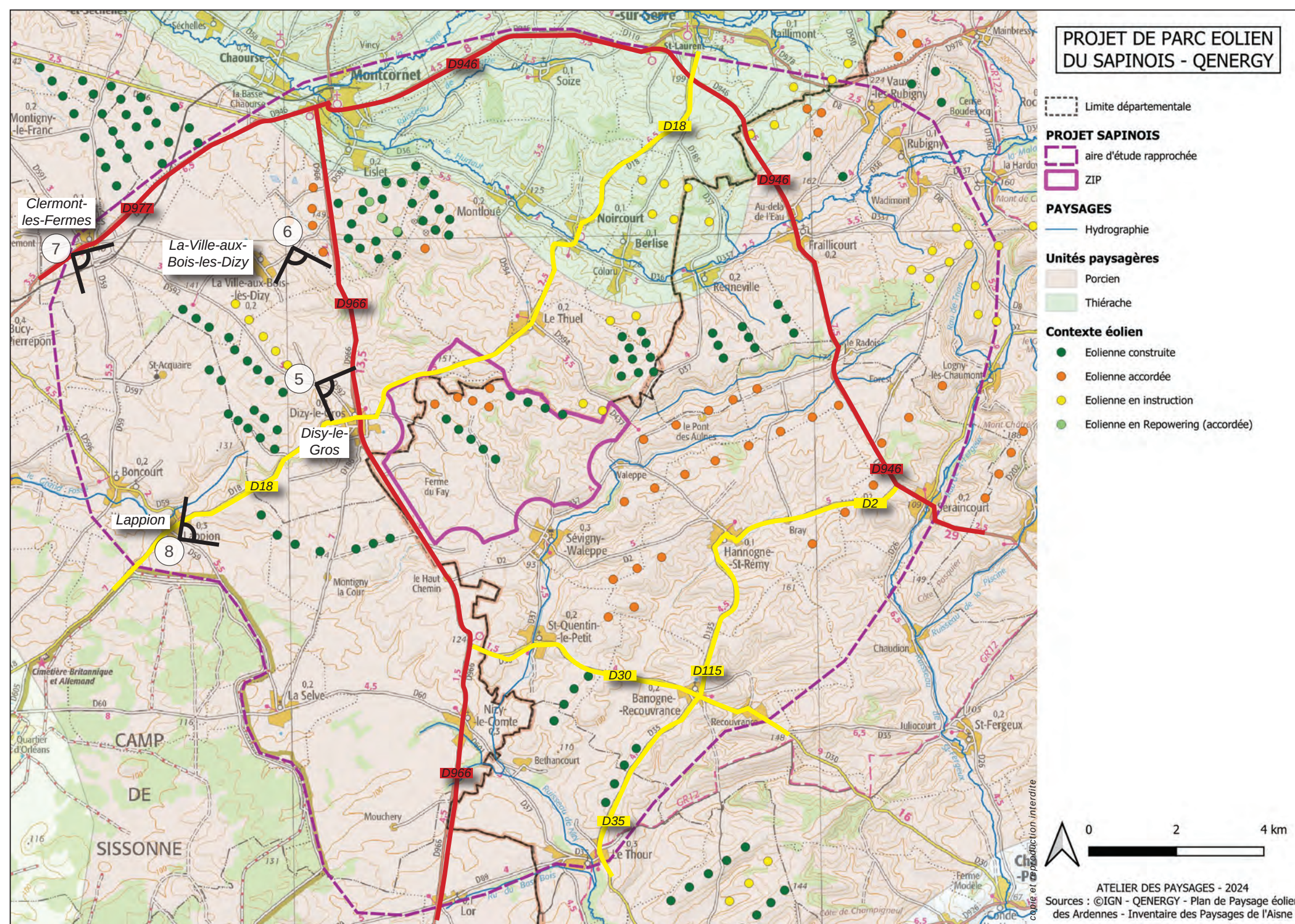
> De larges et profonds champs de vision qui s'ouvrent sur le paysage du Porcien.

> D'amples ondulations du relief, couvertes par de vastes parcelles agricoles, avec ponctuellement des structures végétales arborées aux ruptures de pente les plus marquées.

> Certaines silhouettes de bourgs plutôt visibles, comme celles de Dizy-le-Gros et La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy, sur des points hauts; mais caractérisées par un accompagnement de nombreuses structures végétales dans et autour de ces villages.

> Un contexte éolien visible dans la plupart des champs de vision et dans les différents plans du paysage ; des éoliennes plutôt implantées sur les points hauts des plateaux.

> La ZIP du projet du Sapinois située dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en services.



Carte de l'aire d'étude rapprochée, partie nord-ouest - principaux bourgs et axes de circulation

Le bourg de Dizy-le-Gros est implanté sur un point haut de plateau du Porcien. La ZIP du projet du Sapinois se situe au sud du village.

Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Toutefois, au moins 1 éolienne existante est en partie visible, sans effet de prégnance du fait de son éloignement.

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée (ci-dessous), la ZIP se situe donc à l'arrière de la silhouette de Dizy-le-Gros, dans la continuité des parcs éoliens existants dans ce champ de vision.

La proximité de la ZIP avec Dizy-le-Gros et le risque d'encerclement créent une sensibilité paysagère forte liée au cadre de vie.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Dizy-le-Gros - zoom sur une éolienne visible



Vue panoramique vers Dizy-le-Gros, depuis la D592 à l'entrée nord-ouest du bourg

Le bourg de La-Ville-aux-Bois-les-Dizy est également implanté sur un point haut de plateau du Porcien, dans un contexte paysager où l'éolien est déjà présent dans les champs de vision qui s'ouvrent aux abords du village (ci-dessous).

Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Toutefois, plusieurs éoliennes existantes sont en partie visibles dans un des axes de la traversée, sans effet de prégnance du fait de son éloignement.

La ZIP du projet du Sapinois s'inscrit dans cette continuité des parcs éoliens existants, mais à une distance d'environ 4km au moins.

C'est l'effet de cumul de parcs éolien qui constitue une sensibilité paysagère plus modérée dans ce champ de vision.



Vue panoramique depuis le centre de La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy - zoom sur des éoliennes visibles



Vue panoramique vers La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy, depuis la D593 à la hauteur de la Ferme du Château

A Clermont-les-Fermes, dans le centre-bourg et depuis la traversée du village, le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien n'est pas perceptible.

Sur l'itinéraire de la D977 (ci-dessous), à l'approche du bourg, la ZIP du projet du Sapinois est éloignée de près de 8km, avec de nombreux éléments de paysage ponctuels présents dans le champ de vision. Il s'agit notamment de parcs éoliens plutôt proches, et de structures végétales arborées ou boisées.
La sensibilité paysagère liée au contexte éolien est faible du fait de l'éloignement de la ZIP.



➡ Vue panoramique depuis le centre de Clermont-les-Fermes



7 ➡ Vue panoramique depuis l'entrée de Clermont-les-Fermes, depuis l'itinéraire de la D977

Depuis le centre du **bourg de Lappion**, (ci-contre) le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Toutefois, plusieurs éoliennes existantes sont en partie visibles dans un des axes de la traversée, sans effet de prégnance du fait de son éloignement.

Dans le champ de vision qui s'ouvre aux abords du village (ci-dessous), plusieurs parcs éoliens en service sont, en effet, proches.

La ZIP du projet du Sapinois s'inscrit à l'arrière-plan, dans la continuité de ce contexte éolien, à une distance d'au moins 5km.

C'est l'effet de cumul de parcs éoliens qui crée une sensibilité paysagère modérée dans ce champ de vision.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Lappion - zoom sur des éoliennes visibles



Vue panoramique depuis l'entrée sud de Lappion, sur la D59

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis les principaux bourgs et axes de circulation du quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, ce sont les vues simultanées de la ZIP avec le contexte éolien qui constituent le principal enjeu paysager : effets de cumul, de saturation, d'encerclement suivant les situations et l'éloignement de la ZIP.

Les sensibilités liées au contexte éolien sont ainsi plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP. Dans ce bassin de vision, c'est autour de Dizy-le-Gros que les sensibilités sont les plus fortes vis-à-vis du projet et de son intégration dans le contexte éolien.

Elles sont plus modérées autour de Lappion et de La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy.

Elles deviennent faibles à la limite nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, depuis l'itinéraire de la D977 notamment.

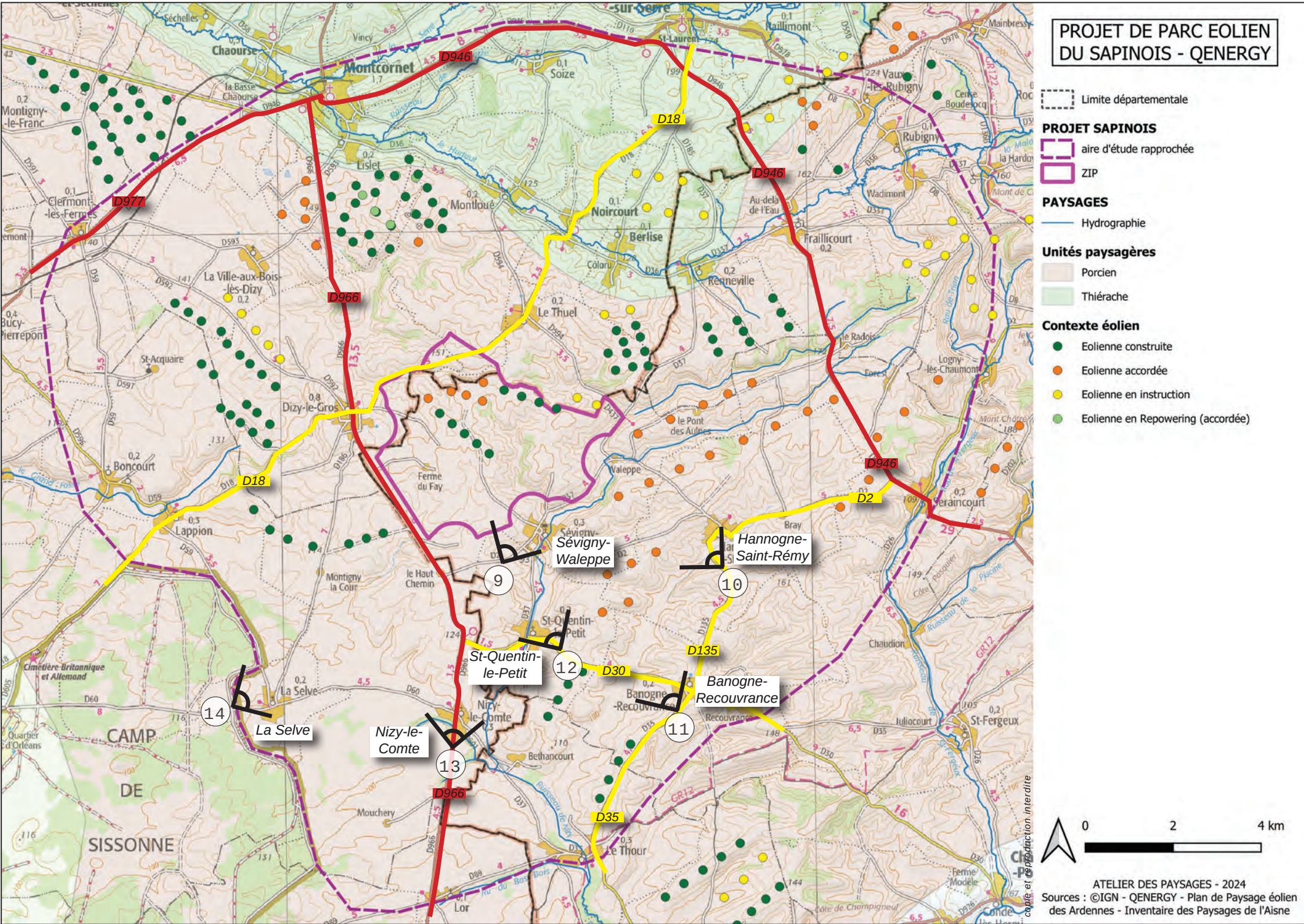
Il y a peu ou pas de sensibilité depuis les centres-bourgs.

2 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES BOURGS ET AXES SITUES DANS LA MOITIE SUD DE L'AIRe D'ETUDE RAPPROCHEE

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis la moitié sud de l'aire d'étude rapprochée, l'étude des perceptions visuelles s'appuie sur plusieurs vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les abords de Hannogne-Saint-Rémy, Banogne-Recouvrance, Sévigny-Waleppe, Saint-Quentin-le-Petit, Nizy-le-Comte, et La Selve, ainsi que sur ou à proximité des itinéraires de la D966, D135, D35 et D30.

On retrouve plusieurs caractéristiques communes dans ce grand bassin de vision, dans les vues orientées vers la ZIP :

- > D'amples ondulations du relief avec des vallées bien marquées et des effets de balcon sur le grand paysage.
- > De larges et profonds champs de vision qui s'ouvrent sur le paysage du Porcien, notamment au basculement dans les vallées.
- > Un paysage de grandes cultures agricoles en openfield, ponctué de petits boisements disséminés.
- > Des bourgs plutôt implantés dans les vallées, ou appuyés sur les coteaux, avec des silhouettes bien visibles (notamment Hannogne-Saint-Rémy et Banogne-Recouvrance).
- > Un contexte éolien présent sur la plupart des horizons visibles, mais plutôt peu présents dans les premiers-plans.
- > La ZIP du projet du Sapinois située dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en service.



Carte de l'aire d'étude rapprochée, partie sud - principaux bourgs et axes de circulation

Le bourg de Sévigny-Waleppe est implanté dans le fond du vallon du Ruisseau de Sévigny. Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage du plateau et vers les éoliennes existantes.

La ZIP du projet du Sapinois s'étend jusqu'à proximité des limites du village. A l'approche du bourg sur la D2, on perçoit une partie du contexte éolien implanté sur les plateaux.

La proximité de la ZIP avec Sévigny-Waleppe et le risque d'encerclement créent des sensibilités paysagères fortes liées au cadre de vie.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Sévigny-Waleppe



Vue panoramique vers le bourg de Sévigny-Waleppe, depuis la D2

Le bourg de Hannogne-Saint-Rémy est bien visible depuis la D135, adossé à un repli du relief (ci-dessous). Dans ce grand champ de vision, le contexte éolien est présent à l'horizon. La ZIP du projet du Sapinois est distante de plus de 3,7km, dans la continuité des autres parcs éoliens.

C'est l'effet de cumul de parcs éoliens qui constitue une sensibilité paysagère modérée à forte dans ce champ de vision.

Toutefois, dans le centre-bourg et depuis la traversée du village (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien n'est pas perceptible.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Hannogne-Saint-Rémy



10

Vue panoramique vers le bourg de Hannogne-Saint-Rémy, depuis la D135

Le bourg de Banogne-Recouvrance est, tout comme Hannogne-Saint-Rémy, bien visible depuis la D35, adossé à un repli du relief (ci-dessous). Dans ce grand champ de vision comparable à la vue 10, le contexte éolien est présent à l’horizon. La ZIP du projet du Sapinois est distante de plus de 5,5km, dans la continuité des autres parcs éoliens.

C’est l’effet de cumul de parcs éoliens qui constitue une sensibilité paysagère plus modérée dans ce champ de vision.

Toutefois, dans le centre-bourg et depuis la traversée du village (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien n’est pas perceptible.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Banogne-Recouvrance



Vue panoramique vers le bourg de Banogne-Recouvrance, depuis la D35

Le bourg de Saint-Quentin-le-Petit est implanté dans le vallon du Ruisseau de Sévigny. Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage du plateau et vers les éoliennes existantes. Seuls quelques bouts de pales sont visibles à la sortie du bourg, à l'arrière de peupliers.

L'effet de vue panoramique en balcon est quant à lui bien perceptible depuis la D30 à l'entrée du bourg. Dans ce grand champ de vision, le contexte éolien est présent à l'horizon. La ZIP du projet du Sapinois est distante de près de 3km, dans la continuité des autres parcs éoliens.

C'est l'effet de cumul de parcs éoliens qui crée une sensibilité modérée à forte dans ce champ de vision.



➡ Vue panoramique depuis le centre-bourg de Saint-Quentin-le-Petit - zoom sur les éoliennes en partie visibles à l'arrière-plan



➡ Vue panoramique vers le bourg de Saint-Quentin-le-Petit, depuis la D30

L'itinéraire de la D966 traverse **Nizy-le-Comte**. Implanté dans un repli du relief, dans le vallon du Ruisseau de Nizy. Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage du plateau et vers les éoliennes existantes.

Le champ de vision qui s'ouvre à l'entrée du village est donc limité par les ondulations du relief et les nombreux éléments de paysage aux premiers-plans. Le contexte éolien est très peu visible. La ZIP du projet du Sapinois est distante de près de 5km à l'arrière-plan.

Les sensibilités paysagères restent donc très limitées dans ce type de bassin de vision.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Nizy-le-Comte



Vue panoramique à l'entrée du bourg de Nizy-le-Comte, depuis l'itinéraire de la D966

Le relief est moins marqué au sud-ouest de l'aire d'étude rapprochée, à proximité du **bourg de La Selve** et du Camp de Sissonne (ci-dessous). Dans ce grand champ de vision, le contexte éolien est présent à l'horizon en partie à l'arrière des boisements du camp militaire. La ZIP du projet du Sapinois est distante de près de 6km à l'arrière-plan.

C'est l'effet de cumul de parcs éoliens qui constitue une sensibilité paysagère modérée dans ce champ de vision.

Dans le centre-bourg et depuis la traversée du village (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien n'est pas perceptible.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de La Selve



Vue panoramique à la limite du Camp de Sissonne, depuis la D60 en direction de La Selve

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis les principaux bourgs et axes de circulation de la moitié sud de l'aire d'étude rapprochée, ce sont les vues simultanées de la ZIP avec le contexte éolien qui constituent le principal enjeu paysager : effets de cumul, de saturation, d'encerclement suivant les situations et l'éloignement de la ZIP.

Les sensibilités liées au contexte éolien sont ainsi plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP, et aux basculement dans les vallées avec des effets de balcon panoramique sur le paysage. Dans ce bassin de vision, c'est autour de Sévigny-Waleppe que les sensibilités sont les plus fortes vis-à-vis du projet et de son intégration dans le contexte éolien. Elles sont plus modérées au-delà de 5km environ (comme à Banogne-Recouvrance et Hannogne-Saint-Rémy) ; les sensibilités sont faibles dans les fonds de vallons. Il y a peu ou pas de sensibilité depuis les centres-bourgs.

3 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES BOURGS ET AXES SITUES DANS LE NORD DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis le nord de l'aire d'étude rapprochée, l'étude des perceptions visuelles s'appuie sur plusieurs vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les abords de Montcornet, Montloué et Fraillencourt à la pointe sud de la Thiérache dans la vallée du Hurtaut, ainsi que depuis Le Thuel. Sont également prises en compte les perceptions depuis ou à proximité des itinéraires de la D977, D946, D18.

On retrouve plusieurs caractéristiques communes dans ce grand bassin de vision, dans les vues orientées vers la ZIP :

> Un relief particulièrement vallonné caractéristique du paysage de la Thiérache, avec notamment la dépression de la vallée du Hurtaut.

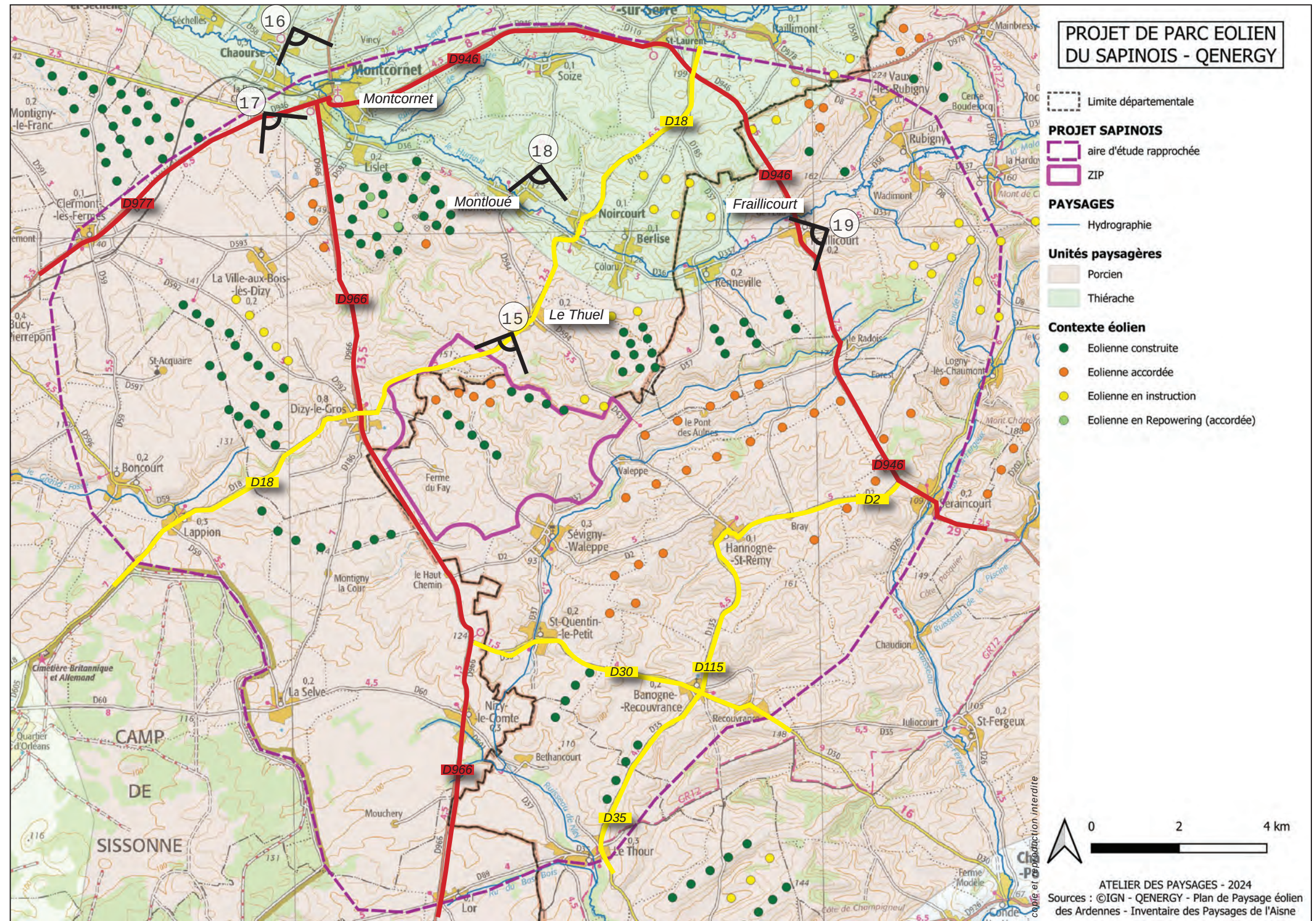
> De nombreuses structures végétales arborées et boisées présentes dès les premiers-plans, correspondant à ces nombreuses petites dépressions du relief et donnant à ce paysage une échelle plus réduite que dans les vastes étendues du Porcien.

> Des paysages agricoles rythmés par les haies et les boisements.

> Des bourgs plutôt implantés dans les vallées, ou dans des replis du relief.

> Un contexte éolien visible dans la plupart des champs de vision et dans les différents plans du paysage ; des éoliennes plutôt implantées sur les points hauts des plateaux.

> La ZIP du projet du Sapinois située dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en services.



Carte de l'aire d'étude rapprochée, partie nord - principaux bourgs et axes de circulation

Le bourg de Le Thuel se situe dans un paysage de transition entre vaste plateau du Porcien et la Thiérache d'échelle plus réduite. Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage du plateau et vers les éoliennes existantes. Seules quelques éoliennes sont en partie visibles ponctuellement, sans effet de prégnance sur le bourg.

Depuis la sortie du village (ci-dessous), la ZIP du projet du Sapinois s'étend jusqu'à proximité des limites du village.

La proximité de la ZIP avec Le Thuel et le risque d'encerclement impliquent des sensibilités fortes liées au cadre de vie.



➡ Vue panoramique depuis le centre-bourg de Le Thuel - zoom sur les éoliennes en partie visibles à l'arrière-plan



➡ Vue panoramique à la sortie sud du bourg de Le Thuel, depuis la D18

Montcornet est niché dans la vallée, à la confluence du Hurtaut et de la Serre. Le contexte éolien est particulièrement présent et dense au sud de la ville. Depuis le centre-bourg (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage du plateau et vers les éoliennes existantes.

Le champ de vision qui s'ouvre depuis les rebords du plateau (ci-dessous), montre que la ZIP du projet du Sapinois et éloignée d'environ 8km, à l'arrière du contexte, dans un paysage ponctué de nombreuses petites masses boisées.

La sensibilité paysagère liée au contexte éolien reste faible du fait de l'éloignement de la ZIP.



Vue panoramique depuis le centre-bourg de Nizy-le-Comte



16

Vue panoramique sur le bourg de Montcornet depuis la D74 vers Chaourse (vue zoomée).



17

Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D977 à l'intersection avec la D946, à la hauteur de la ville de Montcornet

A la hauteur de Montcornet, sur l'itinéraire de la D977 à l'intersection avec la D946, la ZIP du projet du Sapinois est éloignée de 6,8km, avec quelques boisements ponctuels présents dans le champ de vision. Le contexte éolien visible est plutôt dense dans cet angle de vue.

La sensibilité paysagère liée au contexte éolien et aux effets de cumul est à noter ; elle reste cependant modérée à faible du fait de l'éloignement de la ZIP.

Le **bourg de Montloué** est implanté dans la vallée du Hurtaut ; on perçoit bien le changement d'échelle du paysage entre le plateau et la vallée (ci-dessous). Dans ce grand champ de vision, le contexte éolien est présent à l'horizon. La ZIP du projet du Sapinois est distante de près de 4,2km, à l'arrière des autres parcs éoliens.

C'est l'effet de cumul de parcs éoliens qui crée une sensibilité paysagère modérée dans ce champ de vision.

Dans le centre-bourg et depuis la traversée du village (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien est peu perceptible.



Vue panoramique vers le bourg de Montloué, dans la vallée de la Serre, depuis la D611



18

Vue panoramique vers le bourg de Montloué, dans la vallée de la Serre, depuis la D611

Le bourg de Fraillicourt se situe en amont de la vallée du Hurtaut, dans un paysage à la transition entre les grandes parcelles agricoles des plateaux et les paysages à petite échelle de la vallée (ci-dessous).

Le contexte éolien est présent sur la moitié gauche du panorama. La ZIP du projet du Sapinois est distante de près de 6,3km, à l'arrière des autres parcs éoliens.

L'éloignement de plus de 6km limite les sensibilités paysagères liées aux effets de cumul de parcs éoliens.

Dans le centre-bourg et depuis la traversée du village (ci-contre), le contexte bâti et arboré limite les vues dégagées vers le grand paysage. Le contexte éolien est peu ou pas perceptible.



Vue panoramique depuis le centre de Fraillicourt



Vue panoramique vers le bourg de Fraillicourt, depuis la D337

Dans le bassin de vision qui s'ouvre depuis les principaux bourgs et axes de circulation de la moitié nord de l'aire d'étude rapprochée, ce sont les vues rapprochées et simultanées de la ZIP avec le contexte éolien qui constituent le principal enjeu paysager : effets de cumul, de saturation, d'encerclement suivant les situations et l'éloignement de la ZIP.

Les sensibilités liées au contexte éolien sont ainsi plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP. Dans ce bassin de vision, c'est autour de Le Thuel que les sensibilités sont les plus fortes vis-à-vis du projet et de son intégration dans le contexte éolien. Elles sont plus modérées au-delà de 4 à 5 km environ, avec les effets de vallonnement de la Thiérache qui tendent à alterner les vues dégagées et les champs de vision plus réduits. Il n'y a pas de sensibilité particulière depuis les centres-bourgs.

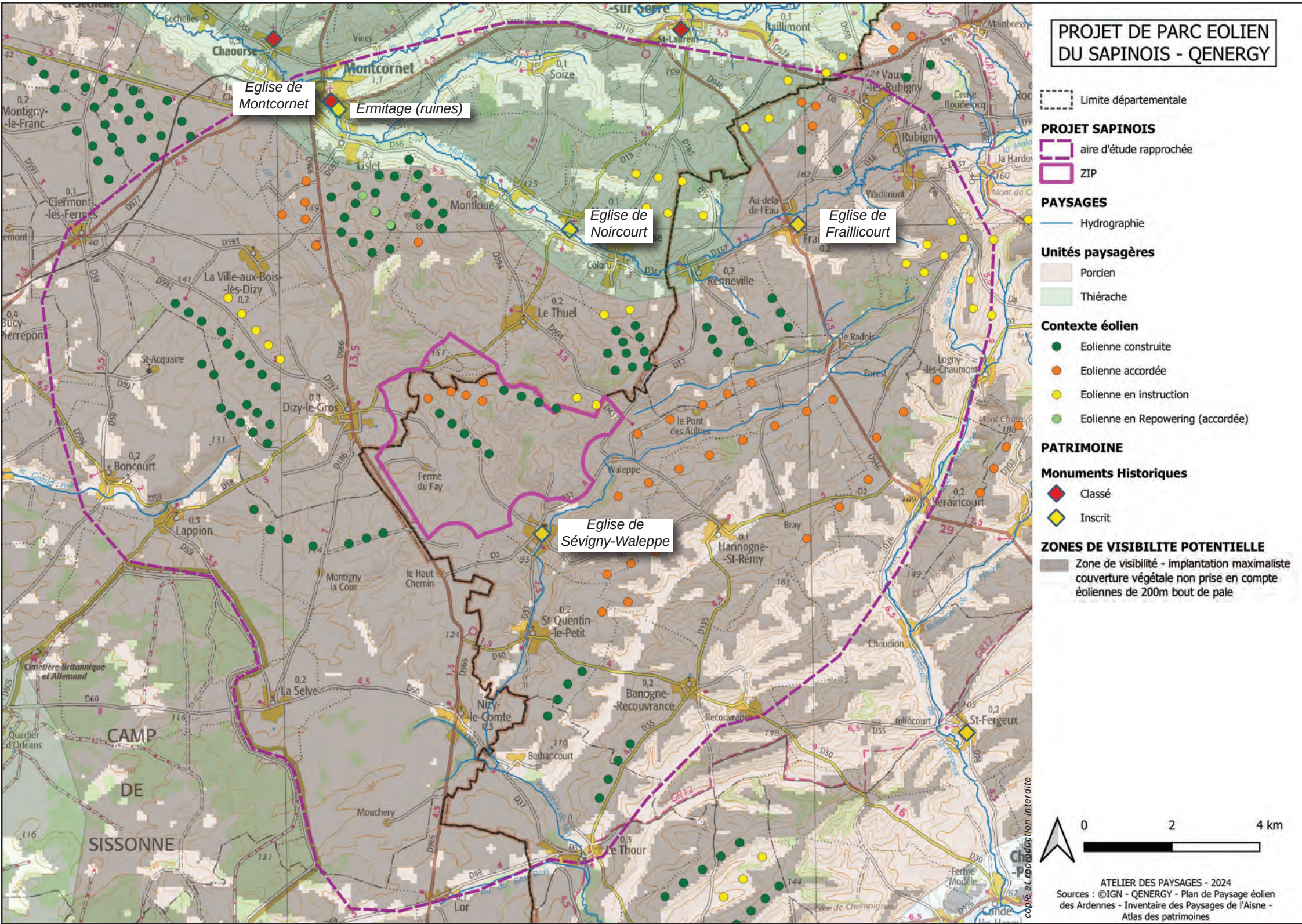
III-C. SENSIBILITES PATRIMONIALES VIS-A-VIS DU PROJET DU SAPINOIS

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, on compte cinq édifices protégés au titre des Monuments Historiques.

> Quatre édifices se situent dans la vallée du Hurtaut, à la limite sud de l'unité paysagère de la Thiérache et aux portes du Porcien. Il s'agit de l'église de Fraillécourt, de l'église de Noircourt et de l'Ermitage de Montcornet, inscrits ; et de l'église de Montcornet, classée.

> Toute proche des limite de la ZIP, au cœur du paysage du Porcien, l'église de Sévigny-Waleppe est inscrite.

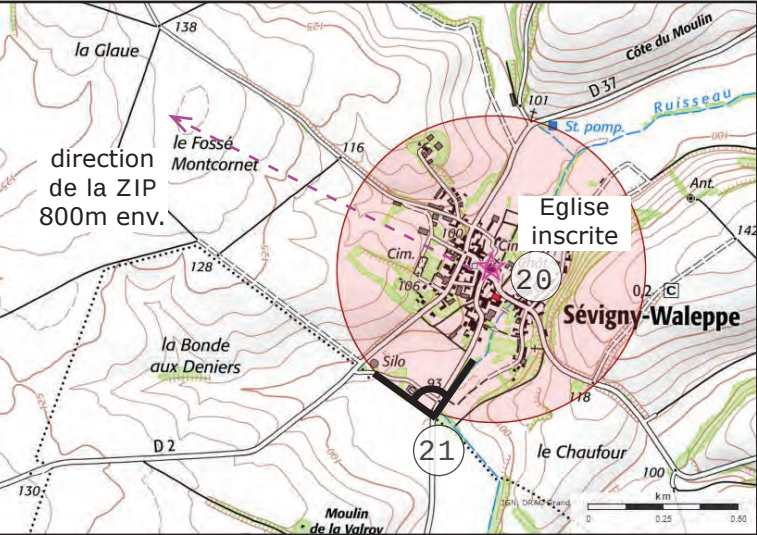
Compte-tenu de la proximité de l'église de Sévigny-Waleppe avec la ZIP, il existe un enjeu patrimonial dans l'aire d'étude rapprochée.



Carte de l'aire d'étude rapprochée - contexte patrimonial, les édifices protégés

LE SAPINOIS - PATRIMOINE PROTEGE - AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE							
COMMUNE	DEP.	MONUMENT / SITE PROTEGE	PROTECTION	ELEMENT PROTEGE / DETAILS	VISIBILITE POTENTIELLE	AIRE D'ETUDE	UNITE PAYSAGERE
Fraillicourt	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AER	Porcien
Montcornet	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	en limite de ziv	AER	Thiérache
Montcornet	Aisne	Ermitage	Inscrit	Façades et toiture (ruines)	en limite de ziv	AER	Thiérache
Noircourt	Aisne	Eglise Notre-Dame de l'Esperance	Inscrit	Eglise	hors ziv	AER	Thiérache
Sevigny-Waleppe	Ardennes	Eglise Saint-Leu	Inscrit	Eglise	dans la ziv	AER	Porcien

EGLISE DE SEVIGNY-WALEPPE, INSCRITE :



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église Saint-Leu de Sévigny-Waleppe, au cour du bourg

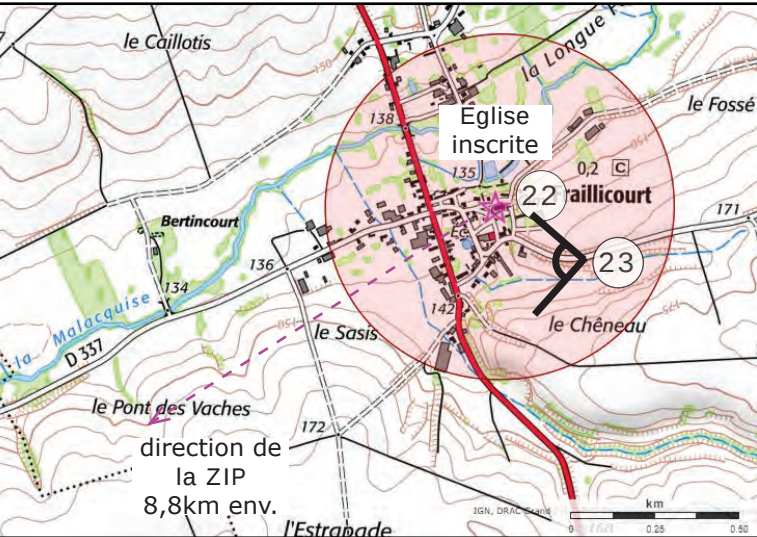
L'église Saint-Leu de Sévigny-Waleppe : «Eglise du 13e siècle, clocher construit au 17e siècle. Décor du chœur refait à la fin du 18e siècle. Nef voûtée au 19e siècle.» Extrait du site www.pop.culture.gouv.fr. Eléments protégés : l'église.
L'église Saint-Leu se trouve au cœur du bourg de Sévigny-Waleppe, dans le fond du vallon de Sévigny, dans un contexte bâti villageois relativement dense et continu.

La limite sud de la ZIP se situe à environ 800m de ce point de vue à proximité de l'église Saint-Leu. Les ouvertures dégagées en direction de la ZIP sont rares dans l'environnement immédiat de l'église ; toutefois, il existe des covisibilités entre le clocher et la ZIP depuis des points de vue un peu plus éloignés du bourg (notamment à l'entrée sud-ouest de Sévigny-Waleppe, rue de la Valroy, panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois est donc forte du fait d'une possible covisibilité avec les éoliennes du projet.

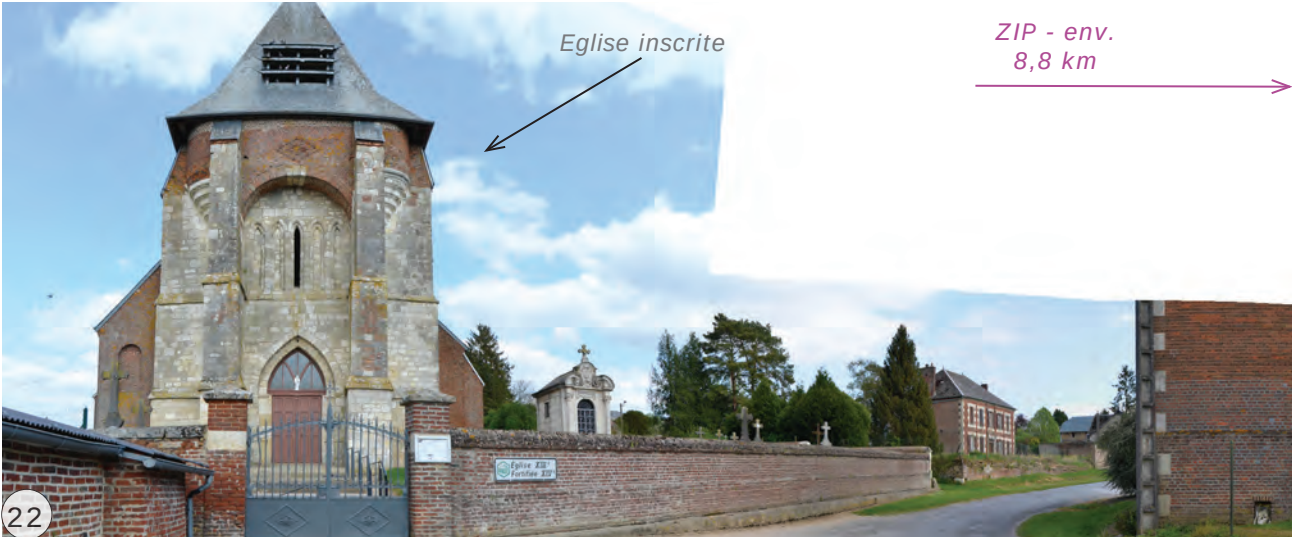


Vue panoramique sur le bourg de Sévigny-Waleppe, avec le clocher de l'église Saint-Leu qui se détache, depuis la rue de la Valroy à l'entrée sud-ouest du village

EGLISE DE FRAILLICOURT, INSCRITE :



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église de Fraillicourt, au coeur du bourg.

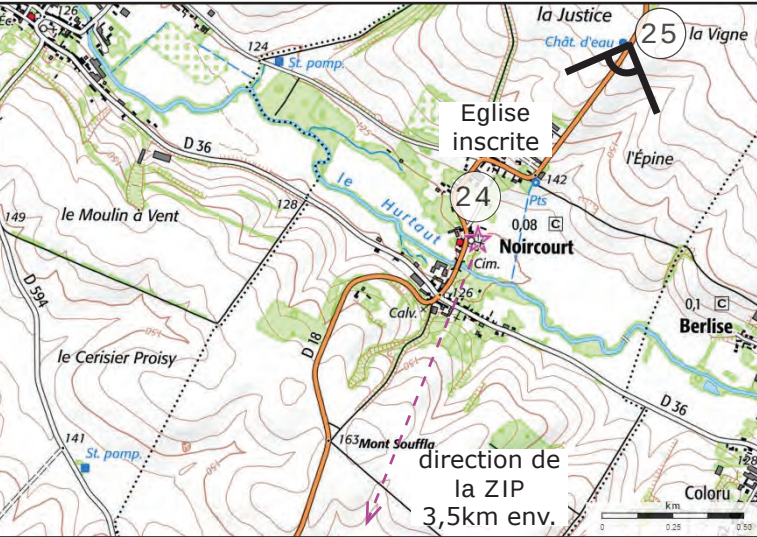
L'église de Fraillicourt :
Eléments protégés : l'église.
L'église de Fraillicourt a connu plusieurs campagnes de construction, du 12ème au 15ème siècle. Elle se trouve au cœur du bourg de Fraillicourt, dans le fond de la vallée du Hurtaut.

La limite est de la ZIP se situe à environ 8,8 km de ce point de vue à proximité de l'église de Fraillicourt. Les ouvertures dégagées en direction de la ZIP sont limitées par l'environnement immédiat de l'édifice ; toutefois, il existe des covisibilités entre le clocher et la ZIP, notamment à l'entrée est du village sur la D337 (vue panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible du fait de l'éloignement et de sa situation dans la vallée.



Vue panoramique sur le bourg de Fraillicourt, avec le clocher de l'église qui se détache à l'arrière des structures végétales, depuis la D337 à l'entrée est du village. Source : Google Street View

EGLISE DE NOIRCOURT, INSCRITE :



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église de Noircourt, au cour du bourg.

L'église de Noircourt :

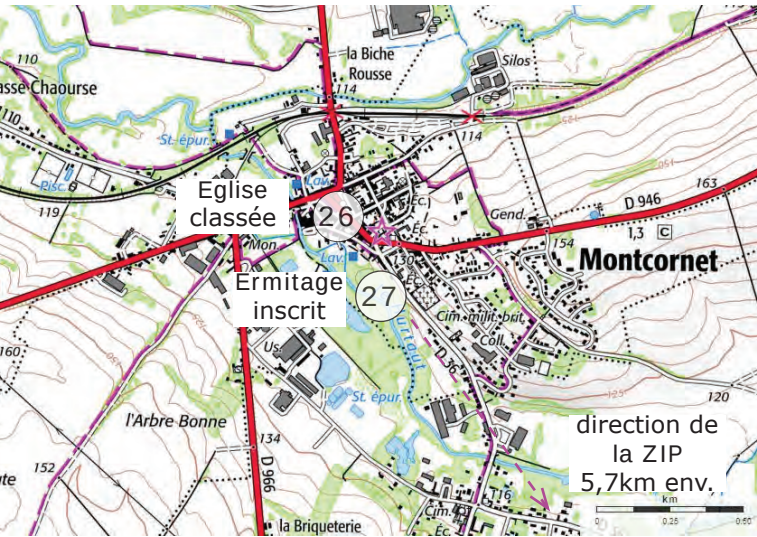
Eléments protégés : l'église.
L'église Saint-Nicolas, fortifiée, fut construite aux 16ème et 17ème siècles. Elle se trouve au cœur du bourg de Noircourt dans le fond de la vallée du Hurtaut.

La limite est de la ZIP se situe à environ 3,5 km de ce point de vue. L'environnement immédiat de cet édifice est marqué notamment par les structures végétales caractéristiques de la vallée ; il n'y a donc pas de vue particulièrement dégagée en direction du projet depuis les abords de l'église. Toutefois, il existe des covisibilités entre le clocher et la ZIP, de même qu'avec le paysage éolien proche, notamment à l'entrée nord du village sur la D18 (vue panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible du fait de sa situation dans la vallée.



Vue panoramique sur le bourg de Noircourt, dans la vallée du Hurtaut, depuis la D18 à l'entrée nord du village.

EGLISE DE MONTCORNET, CLASSEE - ERMITAGE DE MONTCORNET, INSCRIT:



Carte de localisation de l'édifice protégé et son périmètre de protection - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église de Montcornet, dans le centre-ville.



Vue panoramique sur le cimetière de Montcornet.

L'église de Montcornet :

Eléments protégés : l'église.
L'église classée a connu plusieurs campagnes de construction, du 13ème au 17ème siècle. Elle se situe dans le centre-ville de Montcornet.

La limite nord de la ZIP se situe à environ 6 km de ce point de vue. Les ouvertures dégagées en direction de la ZIP sont limitées par l'environnement immédiat de l'édifice.

La situation du bourg dans la vallée de la Serre limite également les vues dégagées vers les plateaux agricoles ; toutefois, il existe des covisibilités possibles entre l'église et la ZIP, ainsi qu'en direction du paysage éolien existant, notamment depuis la D74 vers Chaourse (vue panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible à très faible du fait de l'éloignement et de sa situation dans la vallée.

L'Ermitage de Montcornet (ruines) :

Eléments protégés : Façades et toiture (ruines)
L'Ermitage est un pavillon ancien aujourd'hui en ruines, datant 17ème siècle et situé dans le cimetière de Montcornet.

Compte tenu de son état, il n'a pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois, distant d'environ 5,7km de la ZIP.



Vue panoramique sur le bourg de Montcornet, avec la silhouette de l'église qui se détache, depuis la D74 vers Chaourse (vue zoomée).

III-D. PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES PRINCIPAUX SITES ET CIRCUITS TOURISTIQUES

Dans la partie du territoire interceptée par l'aire d'étude rapprochée, on compte plusieurs sites et circuits touristiques reconnus et pouvant constituer un enjeu paysager :

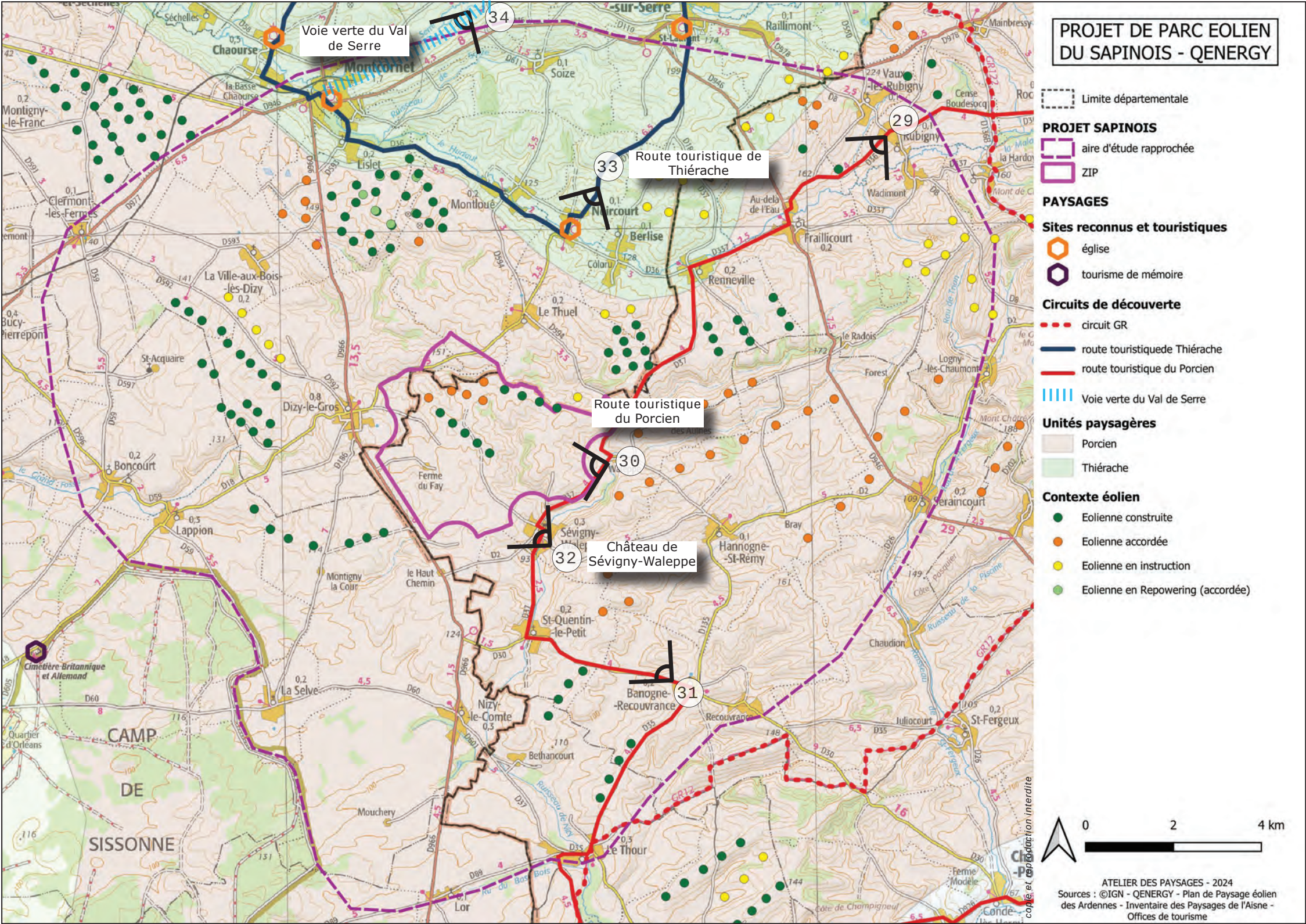
> **La Route touristique du Porcien** : elle traverse du nord au sud la moitié est de l'aire d'étude rapprochée et longe la ZIP à la hauteur de Waleppe et Sévigny-Waleppe. L'enjeu est fort du fait de la proximité de la zone du projet.

> **Le Château de Sévigny-Waleppe**, au coeur du bourg : un élément du patrimoine reconnu du village.

> Plus au nord, dans l'unité paysagère de la Thiérache, **la Route touristique de Thiérache** emprunte notamment la vallée du Hurtaut entre Noircourt et Montcornet.

> Deux églises de Thiérache sont référencées comme sites à visiter et se trouvent également sur l'itinéraire de la Route touristique de Thiérache : **l'église de Noircourt et l'église de Montcornet**, aussi protégées au titre des Monuments Historiques, et de sensibilité identifiée comme faible voire très faible vis-à-vis du projet du Sapinois (cf. chapitre précédent).

> A la limite nord de l'aire d'étude, au départ de Montcornet, la **Voie Verte du Val de Serre** emprunte l'ancienne voie ferrée dans le fond de la vallée de la Serre.



Carte de l'aire d'étude rapprochée - principaux sites et circuits touristiques



Vue panoramique depuis la Route touristique du Porcien, à la sortie sud-ouest de Rubigny



Vue panoramique depuis la Route touristique du Porcien, à la sortie sud-ouest de Waleppe



Vue panoramique depuis la Route touristique du Porcien, à la sortie ouest de Banogne-Recouvrance

La Route touristique du Porcien traverse du nord au sud la moitié est de l'aire d'étude rapprochée et longe la ZIP à la hauteur de Waleppe et Sévigny-Waleppe (vue 30).



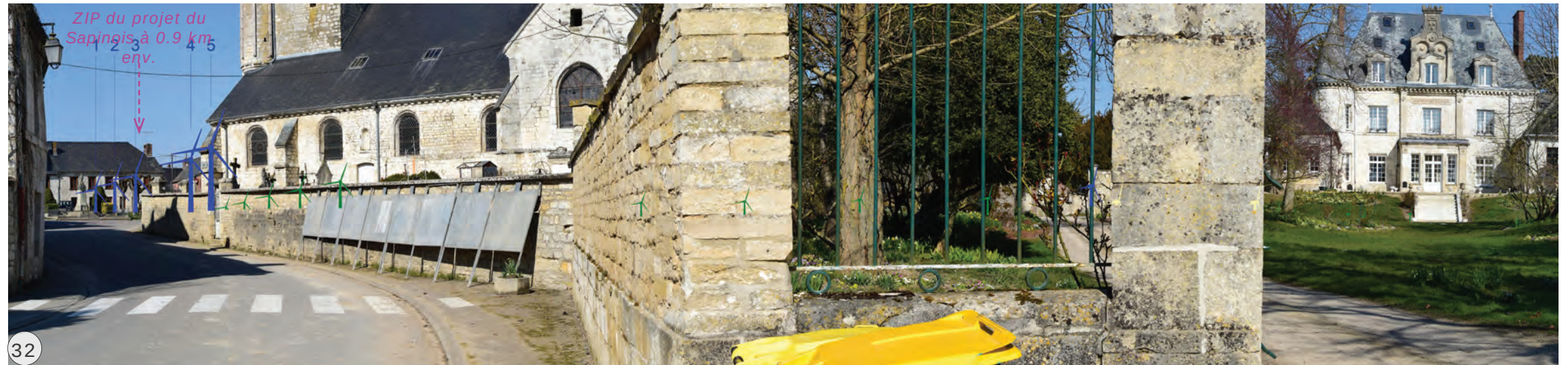
Depuis les vues plus éloignées, comme à la sortie sud-ouest de Rubigny (vue 29) ou à la sortie ouest de Banogne-Recouvrance (vue 31), la ZIP du projet du Sapinois se situe la plupart du temps dans un angle de vue occupé par les parcs éoliens du Porcien. C'est à l'approche de la ZIP que les sensibilités paysagères sont les plus fortes vis-à-vis du projet ; cette portion d'itinéraire reste néanmoins relativement courte (environ 5 km). Le reste du parcours a une sensibilité modérée, s'affaiblissant avec l'éloignement de la zone du projet.

Le Château de Sévigny-Waleppe se situe au coeur du bourg, à l'arrière de l'église.

Marqué par plusieurs époques de construction, le château actuel fut érigé en 1690.

«Il comporte un corps de logis avec étage, surmonté d'un haut comble de toiture en ardoises avec épis, décoré d'un fronton de 1904. La tour à pans du nord fut bâtie en 1880. Sur la gauche, on aperçoit une ancienne tourelle d'angle avec corniche à modillons. Les deux côtés du château sont composés d'ails sans étage.» Extrait de Wikipedia.

La façade principale de l'édifice est opposée à la direction de la ZIP. La sensibilité du Château vis-à-vis du projet reste modérée.



32 Vue panoramique dans la traversée du centre-bourg de Sévigny-Waleppe, à la hauteur de la grille du château.

La Route touristique de Thiérache traverse l'unité paysagère de Thiérache, de vallons en vallons, en reliant des églises fortifiées de fort intérêt patrimonial.

Dans la partie nord de l'aire d'étude rapprochée, la Route touristique emprunte principalement le fond de la vallée du Hurtaut sans vue dégagée vers la ZIP ; il n'y a donc pas de sensibilité paysagère particulière depuis cette séquence de l'itinéraire.

Toutefois, depuis la D18 à l'approche du bourg de Noircourt, au basculement dans le vallon, quelques vues panoramiques dégagées et ponctuées de parcs éoliens existants sont orientées vers la zone du projet distant d'au moins 4km. La sensibilité est donc modérée à faible.



33 Vue panoramique sur le bourg de Noircourt, dans la vallée du Hurtaut, depuis la D18 à l'entrée nord du village.

La Voie Verte du Val de Serre emprunte l'ancienne voie ferrée qui longeait le fond du vallon de la Serre. Depuis cet itinéraire aujourd'hui aménagé pour la promenade, les vues sont limitées par le relief des coteaux, mais aussi par de nombreuses structures végétales arborées qui accompagnent cette Voie Verte. Il n'y a donc pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet.



34 Vue panoramique sur la Voie verte du Val de Serre

III-E. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

SYNTHESE DES SENSIBILITES DANS L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE	UNITES PAYSAGERES	PATRIMOINE PROTEGE	TOURISME / DECOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE EOLIEN (2022) SENSIBILITE A L'EFFET DE CUMUL	ZONES DE VISIBILITE POTENTIELLE CADRE DE VIE
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES dans le quart nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée	Unité paysagère du Porcien: sensibilité modérée à forte De larges et profonds champs de vision qui s'ouvrent sur le paysage agricole du Porcien, avec d'amples ondulations du relief et ponctuellement, des structures végétales arborées aux ruptures de pente les plus marquées.	Pas de sensibilité patrimoniale particulière dans cette partie du territoire.	Pas de sensibilité particulière liée au tourisme ou à la découverte des paysages dans cette partie du territoire.	Les sensibilités paysagères liées au contexte éolien sont plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP. Dans ce bassin de vision, c'est autour de Dizy-le-Gros que les sensibilités au cumul de parc éolien sont les plus fortes . La ZIP se situe dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en services.	Les sensibilités paysagères sont fortes aux abords immédiat du bourg de Dizy-le-Gros . Elles sont plus modérées autour de Lappion et de La-Ville-aux-Bois-lès-Dizy . Elles deviennent faibles à la limite nord-ouest de l'aire d'étude rapprochée, depuis l'itinéraire de la D977 notamment.
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES dans la moitié sud de l'aire d'étude rapprochée	Unité paysagère du Porcien: sensibilité modérée à forte . De larges et profonds champs de vision qui s'ouvrent sur le paysage du Porcien, notamment au basculement dans les vallées. Là, d'amples ondulations du relief et des vallées bien marquées créent ponctuellement des effets de balcon, notamment dans le vallon de Sévigny.	Les sensibilités patrimoniales se concentrent autour de l'église inscrite de Sévigny-Waleppe , toute proche de la ZIP du projet ; la sensibilité est forte .	C'est à l'approche de la ZIP que les sensibilités paysagères de la Route touristique du Porcien sont les plus fortes vis-à-vis du projet ; il convient de noter également l'influence visuelle du contexte éolien existant. Cette portion d'itinéraire reste néanmoins relativement courte (environ 5 km). Le reste du parcours a une sensibilité modérée , s'affaiblissant avec l'éloignement de la zone du projet. Le Château de Sévigny-Waleppe a une sensibilité modérée .	Les sensibilités paysagères liées au contexte éolien sont plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP, et au basculement dans les vallées avec des effets de balcon panoramique sur le paysage . Dans ce bassin de vision, c'est autour de Sévigny-Waleppe que les sensibilités sont les plus fortes vis-à-vis du projet et de son intégration dans le contexte éolien. La ZIP se situe dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en services.	Les sensibilités paysagères sont fortes aux abords immédiat du bourg de Sévigny-Waleppe . Elles sont plus modérées au-delà de 5km environ (comme à Banogne-Recouvrance et Hannogne-Saint-Rémy) ; les sensibilité sont faibles dans les fonds de vallons .
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES dans la moitié nord de l'aire d'étude rapprochée	Unité paysagère de la Thiérache : sensibilité modérée à faible du fait des effets de vallonement qui tendent à alterner les vues dégagées et les champs de vision plus réduits.	Les églises inscrites de Fraillicourt et de Noircourt ont une sensibilité faible vis-à-vis du projet. L'église classée de Montcornet, l'Ermitage inscrit ainsi que l'ensemble des autres éléments de patrimoine protégé de l'aire d'étude rapprochée ont peu ou pas de sensibilités vis-à-vis du projet et raison, principalement, de leur implantation dans un repli du relief ou un vallon, du contexte bâti ou arboré qui les entoure, ou de leur éloignement.	Depuis la Route touristique de Thiérache , quelques vues panoramiques dégagées et ponctuées de parcs éoliens existants sont orientées vers la zone du projet ; une grande partie de l'itinéraire emprunte par ailleurs la vallée du Hurtaut, La sensibilité est donc modérée à faible .	Les sensibilités paysagères liées au contexte éolien sont plus fortes à mesure qu'on se rapproche de la ZIP. Dans ce bassin de vision, c'est autour de Le Thuel que les sensibilités sont les plus fortes vis-à-vis du projet et de son intégration dans le contexte éolien. La ZIP se situe dans des angles de vue le plus souvent déjà occupés par des parcs éoliens en services.	Les sensibilités paysagères sont fortes aux abords immédiat du bourg de Le Thuel . Elles sont plus modérées au-delà de 4 à 5 km environ , avec les effets de vallonement de la Thiérache qui tendent à alterner les vues dégagées et les champs de vision plus réduits.

ETAT INITIAL DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE

CHAPITRE IV. CONTEXTE PAYSAGER ET PATRIMONIAL A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE ELOIGNEE

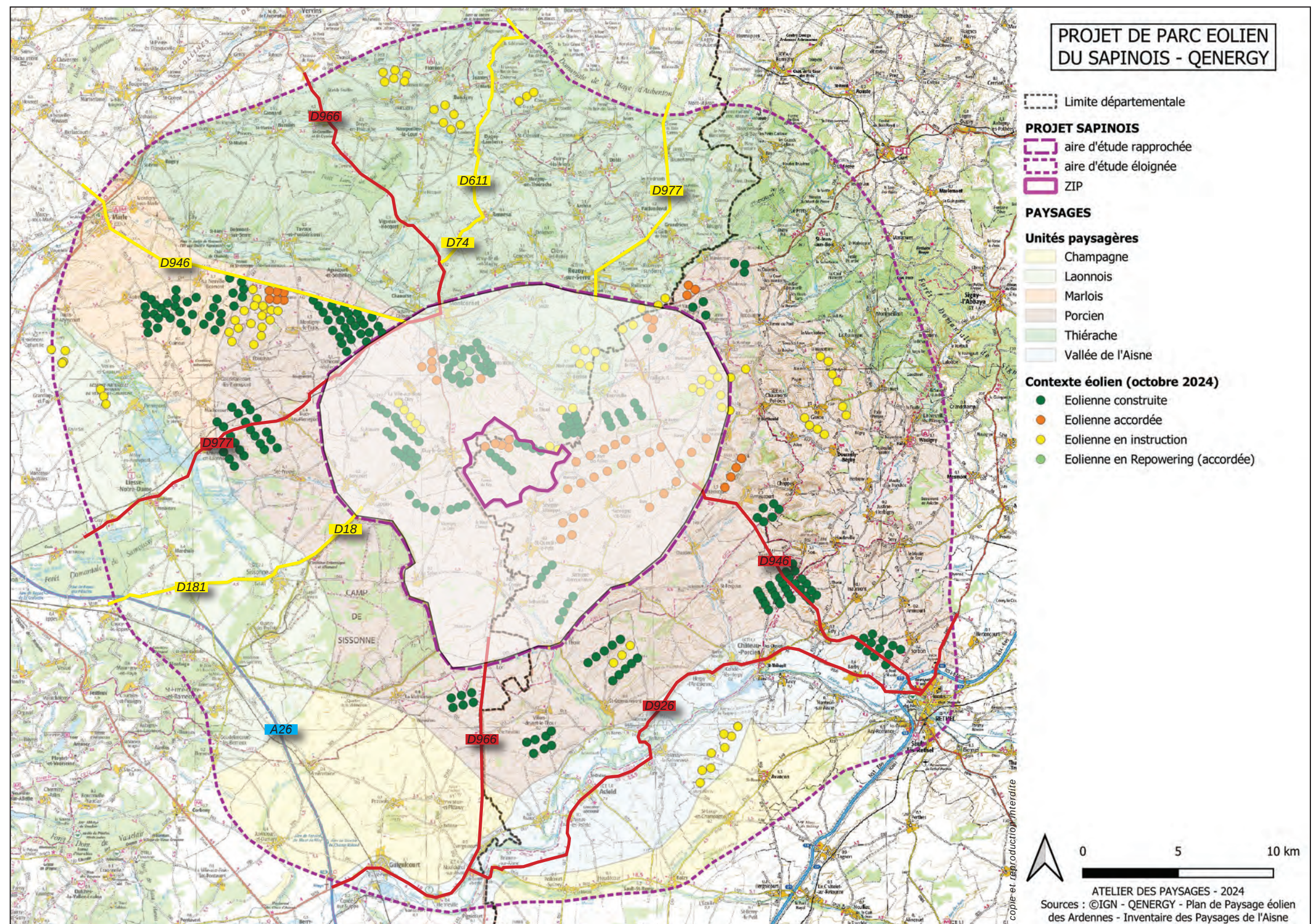
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE	UNITÉS PAYSAGÈRES	PATRIMOINE PROTÉGÉ	TOURISME / DÉCOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE ÉOLIEN (2022)	ZONES DE VISIBILITÉ POTENTIELLE
RAPPEL : ENJEUX PATRIMONIAUX ET PAYSAGERS dans l'aire d'étude éloignée, identifiés au chapitre 1	<u>Principaux enjeux paysagers :</u> L'unité paysagère de la Thiérache et ses paysages en partie bocagers et à petite échelle. Le paysage de la Vallée de l'Aisne.	<u>Principaux enjeux patrimoniaux:</u> Dans l'unité paysagère de la Thiérache et dans la Vallée de l'Aisne, qui concentrent le plus d'éléments de patrimoine protégés.	<u>Principaux enjeux liés au tourisme et à la découverte des paysages :</u> Dans l'unité paysagère de la Thiérache, les circuits et sites reconnus sont nombreux. Dans le Porcien, les circuits et plusieurs sites sont également identifiés dans les guides touristiques.	<u>Principaux enjeux liés au contexte éolien :</u> Des parcs éoliens plutôt situés dans le paysage du Porcien ; moins nombreux, en instruction, voire absents dans les autres unités paysagères.	<u>Principaux enjeux liés à la visibilité potentielle maximale du projet :</u> Les paysages de plateaux agricoles ouverts (Porcien, Champagne, Marlois, et Laonnois dans une moindre mesure) constituent des zones de visibilité potentielle du projet.

IV-A. PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES GRANDES UNITES PAYSAGERES

Dans la partie du territoire interceptée par l'aire d'étude éloignée du projet du Sapinois, il existe plusieurs grands enjeux paysagers identifiés au chapitre 1 :

> Les unités paysagères de la Thiérache et de la vallée de l'Aisne présentent des enjeux liés à la qualité de leurs paysages à plus petite échelle, tout en ne constituant pas des larges zones de visibilité potentielle du projet d'après l'aplat ZIV.

> Selon l'aplat ZIV, en revanche les unités paysagères de plateaux agricoles ouverts (Porcien, Champagne, Marlois, et Laonnois dans une moindre mesure) constituent des zones de visibilité potentielle du projet. Le Porcien et le Marlois sont également marqués par un enjeu lié au contexte éolien particulièrement développé sur ces territoires.



Carte du contexte paysager à l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien du Sapinois

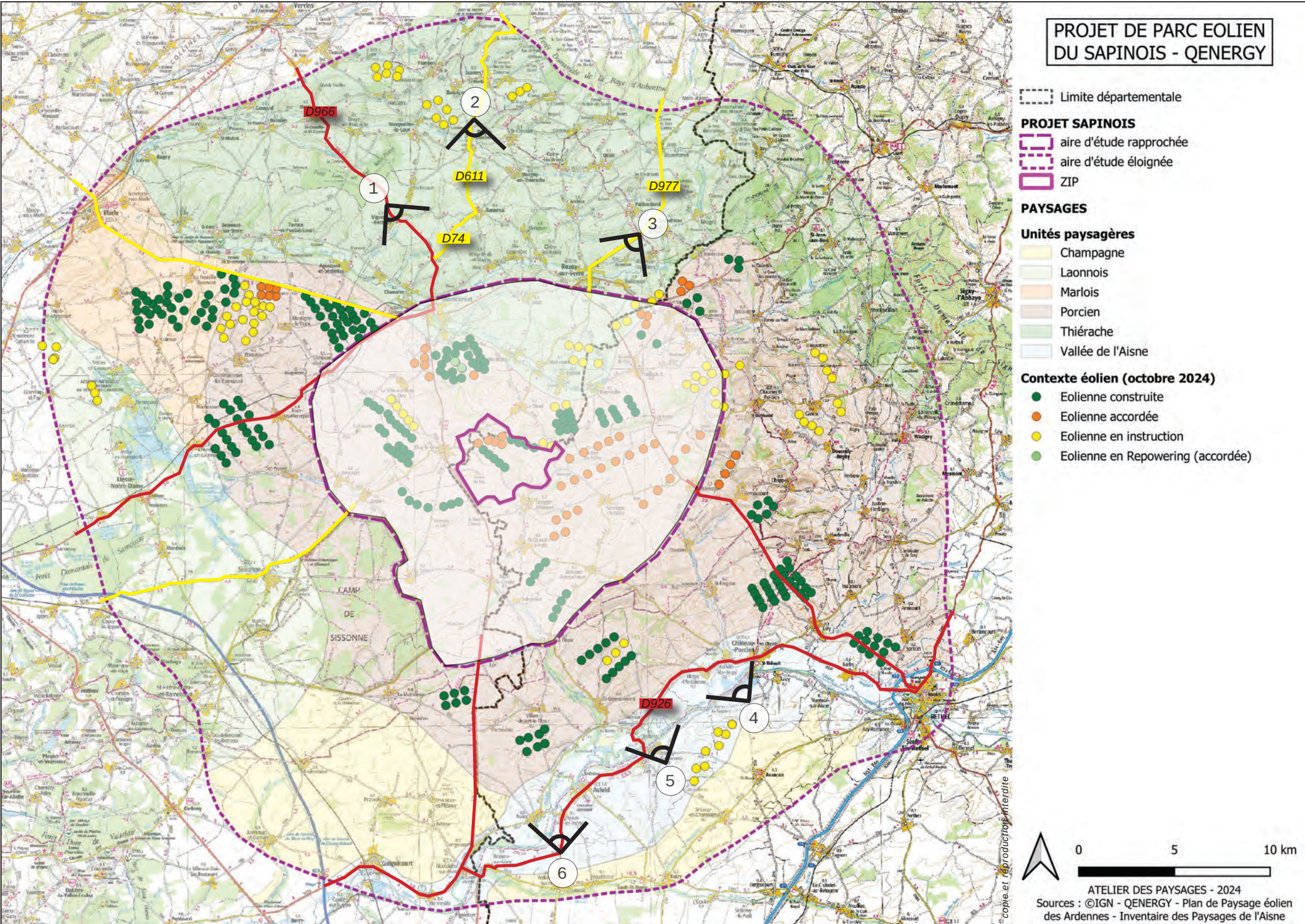
1 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES UNITES PAYSAGERES DE LA THIERACHE ET DE LA VALLEE DE L'AISE

La partie sud de la Thiérache (la Basse-Thiérache) interceptée par l'aire d'étude éloignée, forme une large frange de transition paysagère avec la grande plaine agricole au sud. Elle se caractérise par la mixité de ses paysages, entre maillage bocager et évolution vers des paysages d'openfield. Plusieurs vallées animent ce paysage ; les principaux itinéraires et axes de circulation qui traversent ce territoire (D966, D611, D74 ou encore D977) voient se succéder les paysages de grandes cultures agricoles ponctués de vallonnements marqués par des paysages à plus petite échelle. Les villages sont pour la plupart implantés dans ces replis du relief et sur les coteaux.

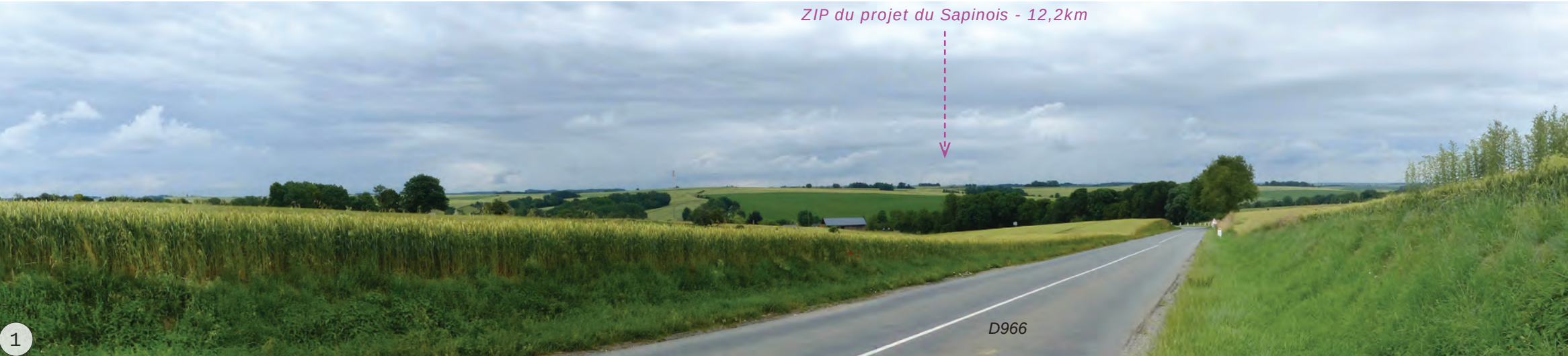
La partie de la vallée de l'Aisne interceptée par l'aire d'étude éloignée marque par sa grande dépression, la limite sud-est du territoire étudié.

«En aval de Reethel, entre la Champagne et le Porcien, l'Aisne s'élargit. Les pentes qui basculent vers l'Aisne se font alors plus douces au point de se confondre. Les paysages sont plus ouverts également avec une présence à peine marquée des végétaux accompagnant la présence de l'eau (peupleraies et ripisylves).»* Plusieurs gros bourgs sont implantés dans la vallée de l'Aisne en aval de Reethel : Château Porcien et Asfeld notamment, desservis par la D926.

* Extrait du Plan de Paysage éolien des Ardennes (2020)



Cartographie des points de vue d'illustration des perceptions visuelles depuis l'aire d'étude éloignée du projet de parc éolien du Sapinois



1 Vue panoramique depuis la D966 au nord-ouest de Vigneux-Hocquet, dans l'unité paysagère de la Thiérache



2 Vue panoramique depuis la route d'accès à Dagny-Lambercy, dans la vallée de la Rivière Brune, dans l'unité paysagère de la Thiérache



3 Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D977 au sud de Parfondeval, dans l'unité paysagère de la Thiérache

Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les paysages de la Thiérache, en direction de la ZIP du projet du Sapinois sont les plus marquantes aux basculements des replats des plateaux agricoles vers les vallées. Là, on perçoit bien les différents échelles du paysage de la Thiérache, avec l'effet de contraste entre le paysage de grandes cultures agricoles et les vallées plus bocagères, voire boisées. Les horizons sont soulignés par un contexte éolien plutôt éloigné ; en effet, la partie de la Thiérache interceptée par les aires d'étude pour le projet du Sapinois ne compte, en 2021, aucun parc éolien accordé.

Depuis les vallées (vallées de la Serre, de la Rivière Brune et leurs vallées affluentes) et dans les replis du relief, les vues sont beaucoup plus limitées par les coteaux et les structures végétales arborées, sans dégagement en direction de la zone du projet.

Depuis les points de vue 1 à 3, sur des axes de découverte du paysage reliant les bourgs de Vigneux-Hocquet, Dagny-Lambercy ou encore Parfondeval, la ZIP est distante de plus d'une dizaine de kilomètres, à l'arrière des boisements ponctuels et des premiers parcs éoliens visibles.

A cette distance, et compte-tenu des éléments de paysage présents dans ces larges champs de vision, les sensibilités paysagères vis-à-vis du projet du Sapinois restent faibles.



4 Vue panoramique depuis la D26, en direction de Château-Porcien, dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Aisne



5 Vue panoramique depuis la D38, en direction de Blanzay-la-Salonnaise, dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Aisne



6 Vue panoramique depuis l'intersection de la D37 et la D926, en direction de Vieux-lès-Asfeld, dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Aisne

Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les paysages de la vallée de l'Aisne, à l'aval de Rethel, et en direction de la ZIP du projet du Sapinois sont particulièrement dégagées depuis le coteau sud. Bien que la transition plateau/vallée soit plutôt peu marquée, on perçoit toutefois bien la grande dépression de la vallée de l'Aisne et les structures végétales arborées qui l'accompagnent. A l'arrière-plan, c'est le grand paysage du Porcien qui se déroule, avec un horizon souligné par le contexte éolien présent dans cette unité paysagère.

Les points de vue 4 à 6, montrent les larges champs de vision qui s'ouvrent depuis les axes de découverte du paysage et le basculement dans la vallée de l'Aisne où ils rejoignent les communes de Château-Porcien, Blanzay-la-Salonnaise ou encore Vieux-lès-Asfeld et Asfeld. Depuis ces points de vue, la ZIP est distante de plus d'une quinzaine de kilomètres, à l'arrière-plan, et derrière les premiers parcs éoliens visibles. Depuis les bourgs de la vallée, les vues sont beaucoup moins ouvertes sur le paysage du Porcien et vers la ZIP du projet du Sapinois.

A cette distance, et compte-tenu des éléments de paysage présents dans ces larges champs de vision, les sensibilités paysagères vis-à-vis du projet du Sapinois sont faibles.

2 PERCEPTIONS VISUELLES DEPUIS LES UNITES PAYSAGERES DU PORCIEN, DU MARLOIS, DU LAONNOIS ET DE CHAMPAGNE

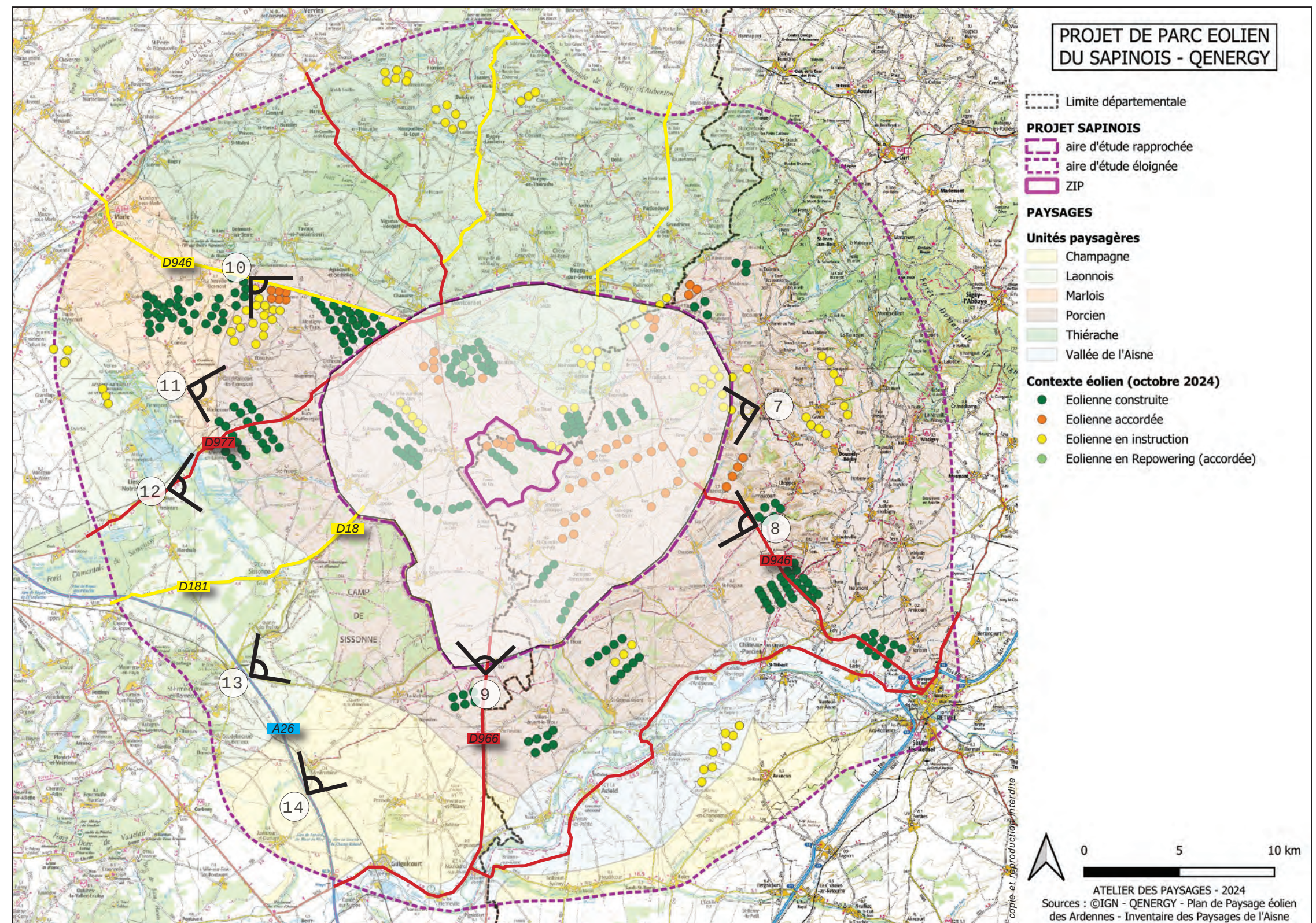
La partie du Porcien interceptée par l'aire d'étude éloignée, «le Bas-Porcien collinaire, effectue une transition topographique progressive avec la Champagne : les ondulations assez marquées au Nord perdent à la fois en amplitude et en rythme vers l'Aisne. La traversée de cette entité fait donc alterner des points hauts relativement étroits dénommés «Monts» et de larges cuvettes.»* Ces effets de relief sont bien perceptibles depuis les principaux itinéraires et axes de circulation qui traversent ce territoire (D966 et D946 notamment) et depuis les GR. Vues 7 à 9.

La transition est douce avec **la partie du paysage du Marlois interceptée par l'aire d'étude éloignée** : «Cette entité qui s'étend du Vermandois à la Champagne se présente comme un ensemble de paysages de grandes cultures aux horizons dégagés. La vision panoramique est de 180° en certains endroits.»**

On perçoit bien ces caractéristiques paysagères notamment depuis l'itinéraire de la D946 entre Marle et Montcornet. Vues 10 et 11.

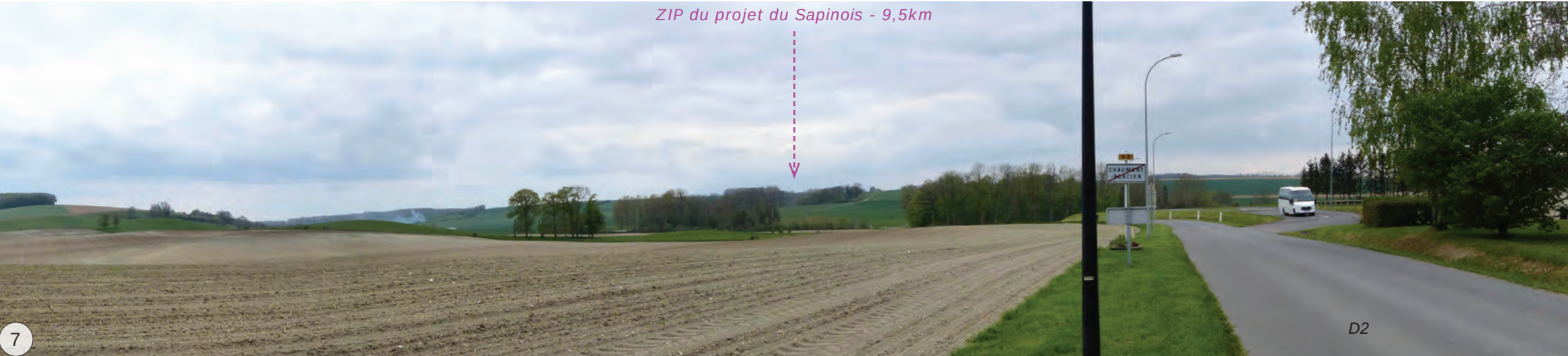
On retrouve de vastes étendues paysagères avec **la partie du territoire de la Champagne interceptée par l'aire d'étude éloignée** : «Un paysage ouvert, qui présente des horizons de vision profonde et des dégagements panoramiques, permet d'appréhender d'un seul regard de vastes portions de territoire. Dans ce type de paysage, les éléments verticaux font tout de suite signal.»* Vue 14.

Enfin, les boisements et les zones humides sont plus marqués dans **la partie du Laonnois interceptée par l'aire d'étude éloignée** : «Dans la plaine du Laonnois, les buttes témoins qui se détachent parfaitement dans l'étendue agricole, sont toujours coiffées de boisements qui renforcent l'impact dans le paysage.»** Vues 12 et 13.



* Extrait du Plan de Paysage éolien des Ardennes (2020)

** Extrait de l'Inventaire des paysages de l'Aisne (2004)



7 Vue panoramique depuis la D2, à la sortie de Chaumont-Porcien, dans l'unité paysagère du Porcien



8 Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D946, dans l'unité paysagère du Porcien



9 Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D966, à l'approche de Lor, dans l'unité paysagère du Porcien

Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les paysages du Porcien, en direction de la ZIP du projet du Sapinois sont contrastées, selon que l'on se trouve dans les parties plutôt en creux du relief (vue 7 à Chaumont-Porcien), au basculement des grandes ondulations (vue 8 depuis la D946 entre Eclly et Seraincourt), ou encore sur la partie plus plane du plateau proche de la Champagne (vue 9 sur l'itinéraire de la D966 à l'approche de Lor).

Les points communs de ces panoramas sont les grandes étendues agricoles, ponctuées de structures végétales arborées, notamment à proximité des bourgs, ou marquant les reliefs moins exploitables en agriculture. Le motif éolien est souvent visible, en particulier depuis les vues les plus dégagées (vues 8 et 9) ; moins perceptibles depuis les vues plus limitées par le relief (vue 7). Les vues 7 et 9 croisent l'itinéraire du GR12.

Depuis ces trois points de vue, la ZIP est distante de près d'une dizaine de kilomètres, dans la continuité du contexte éolien visible.

A cette distance, compte-tenu des éléments de paysage présents dans ces larges champs de vision, et du fait des perceptions contrastées selon les points de vue, les sensibilités paysagères vis-à-vis du projet du Sapinois sont globalement faibles.



10 Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D946 à la hauteur de Saint-Pierremont, à la limite entre les unités paysagères du Porcien et du Marlois

Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les paysages à la transition du Porcien et du Marlois, en direction de la ZIP du projet du Sapinois sont caractérisées par de vastes étendues agricoles en openfield ponctuées de boisements.

Les parcs éoliens sont assez nombreux dans cette partie du territoire interceptée par l'aire d'étude éloignée. Aussi, ils sont présents dans les champs de vision qui s'ouvrent depuis les axes de découverte du paysage (comme la D946 - vue 10) depuis les premiers-plans jusqu'aux arrières-plans, en direction de la ZIP du projet du Sapinois.



11 Vue panoramique depuis la D512 vers Machecourt, à la limite entre les unités paysagères du Porcien et du Marlois

Les silhouettes des bourgs sont bien lisibles (vue 11, à proximité de Machecourt) ; la ZIP est distante de près d'une quinzaine de kilomètres, dans la continuité et à l'arrière du contexte éolien visible.

A cette distance, et compte-tenu des éléments de paysage présents dans ces larges champs de vision, et notamment le contexte éolien proche, les sensibilités paysagères vis-à-vis du projet du Sapinois sont faibles.



12 Vue panoramique depuis la D977 à la sortie nord-est de Liesse-Notre-Dame, dans l'unité paysagère du Laonnois



13 Vue panoramique depuis l'A26 à la hauteur de Saint-Erme-outre-et-Ramecourt, dans l'unité paysagère du Laonnois



14 Vue panoramique depuis l'A26 à la hauteur de Amifontaine, dans l'unité paysagère de la Champagne

Les vues panoramiques qui s'ouvrent depuis les paysages du Laonnois et des premiers grands replats de la Champagne, sont relativement peu dégagées en direction de la ZIP du projet du Sapinois.

En effet, la partie des paysages du Laonnois (relativement boisée) et de la Champagne interceptée par l'aire d'étude éloignée du projet du Sapinois est séparée de la ZIP par la grande zone boisée du Camp de Sissonne.

Les points de vue 12 à 14, montrent les champs de vision qui s'ouvrent depuis les axes de découverte du paysage : la D977 qui traverse Liesse-Notre-Dame (vue 12) et des vues aux abords de l'A26 (vues 13 et 14).

Depuis ces points de vue, la ZIP est distante de plus d'une quinzaine de kilomètres, à l'arrière de boisements. Des parcs éoliens situés entre Marlois et Porcien sont présents dans l'axe de la D977.

A cette distance, et compte-tenu des nombreux éléments de paysage présents dans ces larges champs de vision et créant des effets d'écrans, les sensibilités paysagères vis-à-vis du projet du Sapinois sont faibles à très faibles.

IV-B. SENSIBILITES PATRIMONIALES

Dans la partie du territoire interceptée par l'aire d'étude éloignée du projet du Sapinois, les principaux enjeux patrimoniaux concernent l'unité paysagère de la Thiérache (au nord) et la Vallée de l'Aisne (au sud), qui concentrent le plus d'éléments de patrimoine protégés.

La superposition de la cartographie de localisation des édifices et sites protégés avec l'aplat ZIV (Zones de visibilité potentielle du projet) montre que la plupart des édifices se trouvent hors ZIV (cf. tableau récapitulatif page suivante).

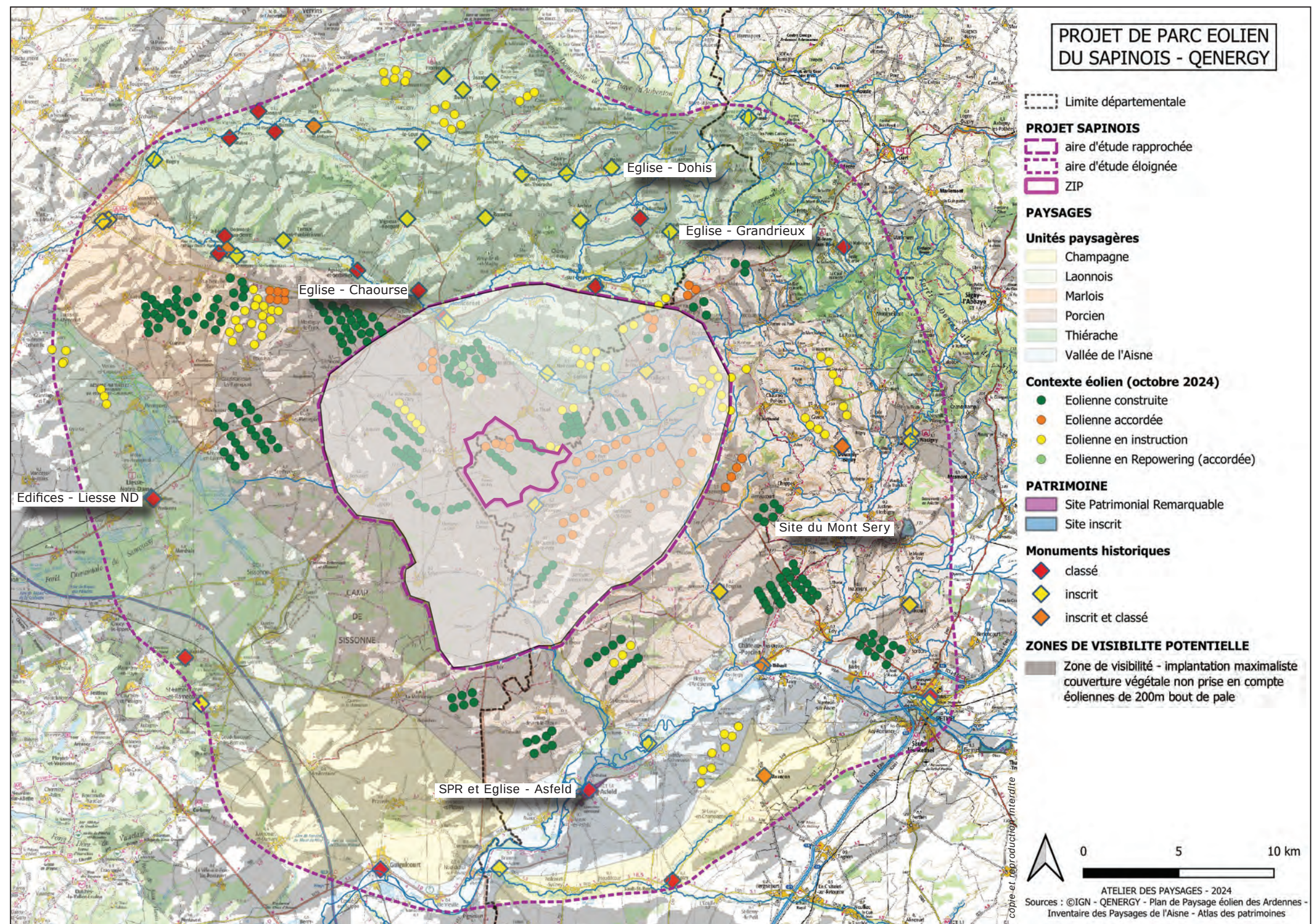
On retient les édifices suivants, présents dans la ZIV et pouvant présenter des sensibilités vis-à-vis du projet du Sapinois :

- > Eglise de **Chaourse** - classée.
- > Maison en pan de bois inscrite, Presbytère classé et Basilique Notre Dame à **Liesse-Notre-Dame**.
- > SPR d'**Asfeld**, et l'église Saint-Didier - classée.

Plusieurs autres édifices et sites se situent en limite de ZIV. Certains peuvent présenter des sensibilités vis-à-vis du projet du Sapinois. On retient notamment :

- > Site du Mont Sery et ses abords à **Sery** - site inscrit .
- > Eglise de **Dohis** - inscrite
- > Eglise de **Grandrieux** - inscrite

La plupart des autres sites et édifices protégés se trouvent dans les vallées, sans visibilité directe ni dégagée vers la zone du projet.

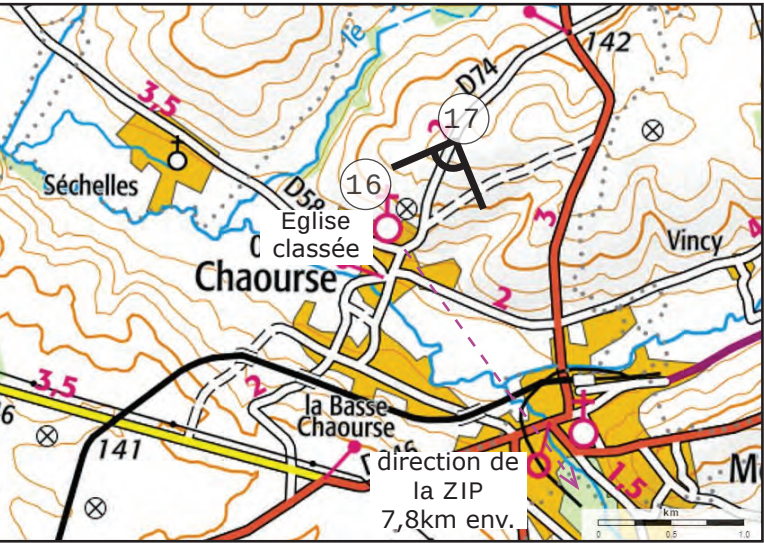


Carte du contexte patrimonial à l'échelle de l'aire d'étude éloignée pour le projet éolien du Sapinois

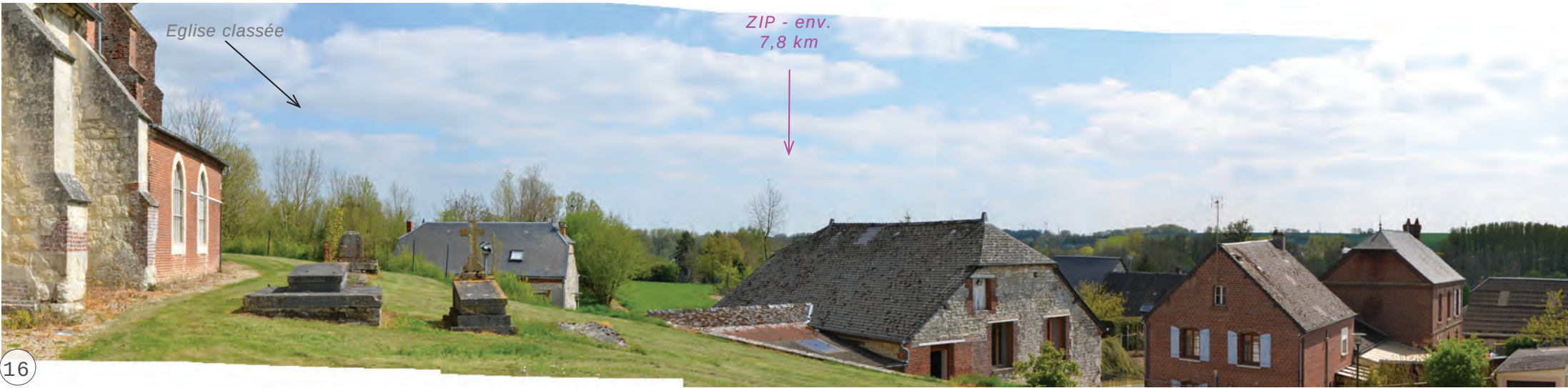
LE SAPINOIS - PATRIMOINE PROTEGE - AIRE D'ETUDE ELOIGNEE							
COMMUNE	DEP.	MONUMENT / SITE PROTEGE	PROTECTION	ELEMENT PROTEGE / DETAILS	VISIBILITE POTENTIELLE	AIRE D'ETUDE	UNITE PAYSAGERE
Agnicourt-et-Séchelles	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Archon	Aisne	Eglise	Inscrit	Deux tours de défense de la façade occidentale	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Arnicourt	Ardennes	Chateau d'Arnicourt	Inscrit	Façade et toiture du corps de logis et des communs - doutes anciennes	hors ziv	AEE	Porcien
Asfeld	Ardennes	Eglise Saint-Didier	Classé	Eglise	dans la ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Asfeld	Ardennes	Ensemble urbain	Site Patrimonial	Ensemble urbain	en partie dans la ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Avançon	Ardennes	Eglise	Partiellement Inscrit et	Eglise (I) - Choeur et transept (C)	hors ziv	AEE	champagne
Balham	Ardennes	Cimetière	Inscrit	Porche	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Bancigny	Aisne	Eglise	Inscrit	Tours de défense de la façade	hors ziv	AEE	Thiérache
Blanchefosse-et-Bay	Ardennes	Eglise abbatiale de Blanchefosse (restes)	Inscrit	Eglise abbatiale	hors ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Ancien abri allemand dit du Kaiser	Classé	Abri allemand	hors ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Eglise Saint-Remi	Classé	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Bosmont-sur-Serre	Aisne	Chateau de Chambly	Partiellement Inscrit et Classé	Façade et toiture des communs, douve (I) Façade et toiture du chateau (C)	hors ziv	AEE	Thiérache
Brienne-sur-Aisne	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Burelles	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Chaurouse	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Chateau-Porcien	Ardennes	Eglise Saint-Thibault	Partiellement Inscrit et	Eglise (I) - clocher-porche (C)	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Cuiry-lès-Iviers	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Dohis	Aisne	Eglise	Inscrit	Tour de défense - facades - toitures - porterie	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Doumely-Begny	Ardennes	Chateau	Partiellement Inscrit et Classé	Façade et toiture du château (C) - Façade et toiture des communs (I)	hors ziv	AEE	Porcien
Grandrieux	Aisne	Eglise Saint-Nicolas	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Gronard	Aisne	Eglise Saint-Thious	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Guignicourt	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Hary	Aisne	Eglise	Partiellement Inscrit et	Eglise(I) - parties fortifiées clocher et tour(C)	hors ziv	AEE	Thiérache
Jeantes	Aisne	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Basilique Notre-Dame	Classé	Basilique	dans la ziv	AEE	Laonnois
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Presbytère	Classé	Façades et toitures ; porche	dans la ziv	AEE	Laonnois
Liesse-Notre-Dame	Aisne	Maison en pan de bois	Inscrit	Façades et toitures de la maison en encorbellement	dans la ziv	AEE	Laonnois
Marle	Aisne	Maison des Frères Ignorantins	Inscrit	Deux pièces sur sous-sol avec des peinture de O.Glas	hors ziv	AEE	Marlois
Marle	Aisne	Eglise Notre-Dame	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Marlois
Marle	Aisne	Relais de poste	Inscrit	Façade	hors ziv	AEE	Marlois
Montaigu	Aisne	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Laonnois
Morgny-en-Thierache	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Nampcelles-la-Cour	Aisne	Eglise	Inscrit	Clocher et tourelles de défense	hors ziv	AEE	Thiérache
Parfondeval	Aisne	Eglise Saint-Medard	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Plomion	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Plomion	Aisne	Halle	Inscrit	Halle	hors ziv	AEE	Thiérache
Prisces	Aisne	Eglise Saint-Médard	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Renneval	Aisne	Eglise	Inscrit	Choeur	en limite de ziv	AEE	Thiérache

LE SAPINOIS - PATRIMOINE PROTEGE - AIRE D'ETUDE ELOIGNEE							
COMMUNE	DEP.	MONUMENT / SITE PROTEGE	PROTECTION	ELEMENT PROTEGE / DETAILS	VISIBILITE POTENTIELLE	AIRE D'ETUDE	UNITE PAYSAGERE
Rethel	Ardennes	Hotel de ville	Inscrit	Décor du salon d'honneur avec les quinze toiles et leur cadre	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Eglise Saint-Nicolas	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Château Mazarin et ses abords	Site Inscrit		hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rethel	Ardennes	Promenade des Isles et des abords	Site Inscrit		hors ziv	AEE	vallée de l'Aisne
Rogny	Aisne	Eglise Saint-Event	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Roizy	Ardennes	Eglise	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	champagne
Rozoy-sur-Serre	Aisne	Eglise Saint-Laurent	Classé	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Saint Pierremont	Aisne	Ferme de Saint-Antoine	Inscrit	Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments	hors ziv	AEE	Thiérache
Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt	Aisne	Eglise	Inscrit	Deux colonnettes romanes encastrées dans le mur de la nef	en limite de ziv	AEE	Laonnois
Saint-Fergeux	Ardennes	Eglise	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Porcien
Saint-Jean-aux-Bois	Ardennes	Halle	Classé	Halle	hors ziv	AEE	Thiérache
Sery	Ardennes	Mont Sery et des abords	Site inscrit (en cours de classement)		en partie dans la ziv	AEE	Porcien
Travaux-et-Pontsericourt	Aisne	Eglise	Inscrit	Eglise	en limite de ziv	AEE	Thiérache
Vigneux-Hocquet	Aisne	Eglise Saint-Martin	Inscrit	Eglise	hors ziv	AEE	Thiérache
Wassigny	Ardennes	Halle	Inscrit	Halle	hors ziv	AEE	Porcien
Wassigny	Ardennes	Ferme	Inscrit	Porche d'entrée et bâtiment principal	hors ziv	AEE	Porcien

EGLISE DE CHAOURSE, CLASSEE :



Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église de Chaourse, dominant le bourg.



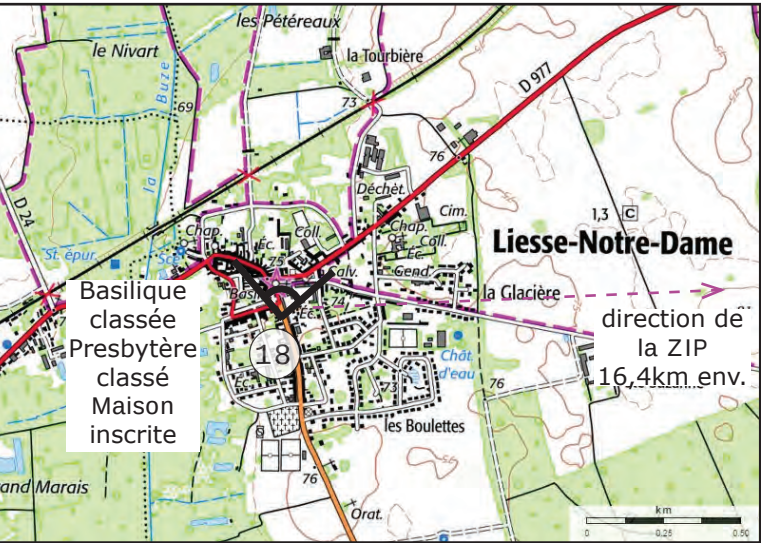
L'église de Chaourse :
Eléments protégés : l'église.
L'église de Chaourse, fortifiée, fut construite aux 12e siècle, 15e siècle et 16e siècle. Elle se dresse au nord du bourg de Chaourse, dans la vallée de la Serre.

La limite nord de la ZIP se situe à environ 7,8 km de ce point de vue aux abords immédiats de l'église de Chaourse. Cet édifice est en position plutôt dominante par rapport au village et aux coteaux de la vallée de la Serre ; la vue panoramique est donc assez dégagée en direction du projet, mais l'éloignement limite les sensibilités. Il existe par ailleurs des covisibilités possibles entre le clocher et la ZIP, mais à l'arrière du paysage éolien proche, notamment visible depuis la D74 (vue panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible du fait de l'éloignement de près de 8km, et du contexte éolien proche.

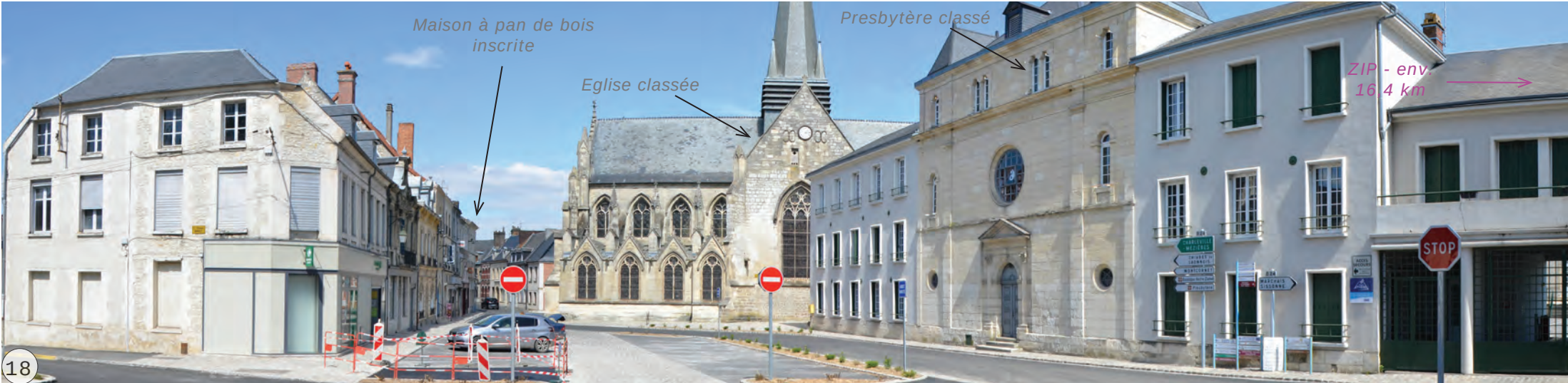


Vue panoramique sur la descente vers le bourg de Chaourse, dans la vallée de la Serre, sur la D74 au nord du village. Source Google Streetview

EDIFICES PROTEGES A LIESSE-NOTRE-DAME : Basilique Notre-Dame classée, Presbytère classé, Maison en pan de bois inscrite :



Carte de localisation des édifices protégés - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur la Basilique Notre-Dame de Liesse-Notre-Dame, dans le centre-bourg.

La Basilique Notre-Dame et le Presbytère, classés :

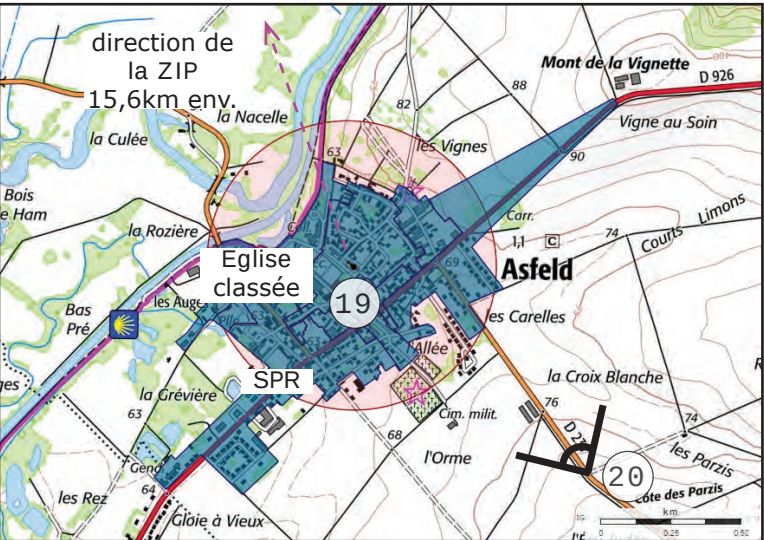
Eléments protégés : la Basilique Notre-Dame, et les façades, toitures et porche du Presbytère. La Basilique (édifice construit aux 14e siècle, 15e siècle, 16e siècle et 17e siècle) et le Presbytère (édifié au 3e quart 17e siècle) se trouvent à proximité l'un de l'autre, au centre du bourg de Liesse-Notre-Dame. La densité du bâti limite toute vue dégagée en direction du projet du Sapinois.

La Maison en pan de bois, inscrite :

Eléments protégés : Façades et toitures de la maison en pan de bois sur encorbellement. Maison en pan de bois à double encorbellement, élevée à la fin du 15e ou au début du 16e siècle, se situe à proximité immédiate de la basilique Notre-Dame (7-9 rue du général de Gaulle). Elle se caractérise par un décor sculpté à motifs de balustres et d'écus sur les poteaux de fond.

La limite ouest de la ZIP se situe à environ 16,4 km de ce point de vue aux abords immédiats des édifices protégés situés au cœur de Liesse-Notre-Dame. Il n'y a pas de vue particulièrement dégagée en direction du projet du fait du contexte bâti ; il n'y a pas de sensibilité particulière de ces édifices protégés vis-à-vis du projet du Sapinois.

SPR D'ASFELD ET EGLISE SAINT-DIDIER, CLASSEE :



Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église d'Asfeld, classée

L'église Saint-Didier d'Asfeld :

Eléments protégés : l'église.
L'église d'Asfeld fut édifée au 17ème siècle ; elle présente l'originalité d'avoir la forme d'un instrument de musique, la viole de gambe, formant un ensemble remarquable par ses formes curvilignes.

SPR (Site Patrimonial Remarquable) d'Asfeld :

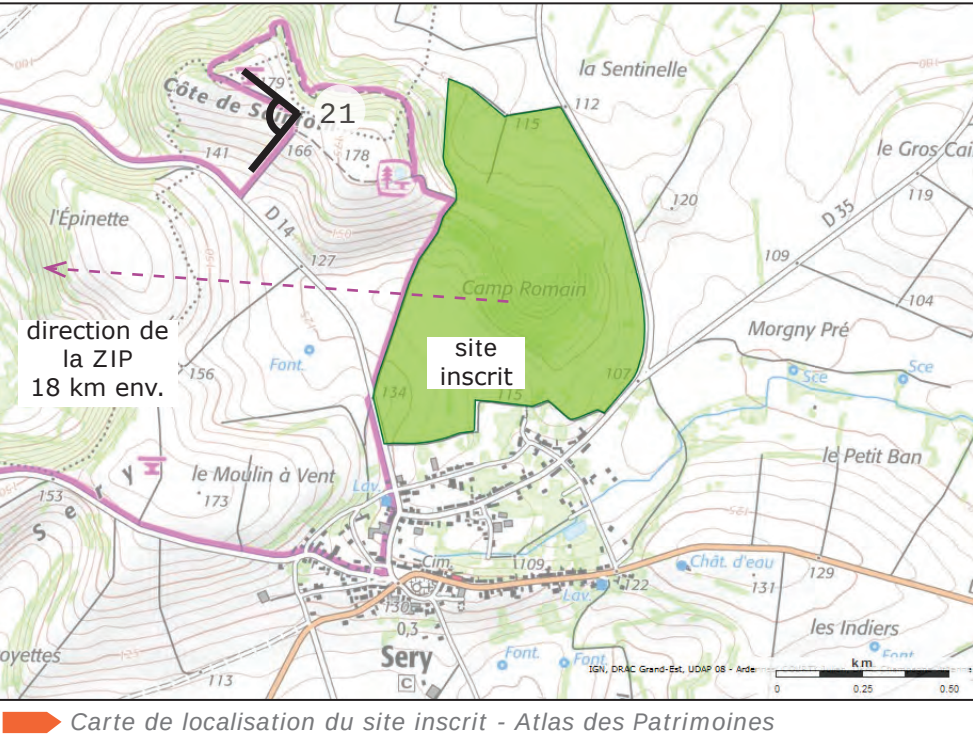
Eléments protégés : une grande partie du bourg d'Asfeld est comprise dans le SPR.
(Rappel : Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. » ; ce classement a pour effet, notamment, l'obligation de prise en compte dans la définition des documents d'urbanisme. Extraits de culture.gouv.fr)

La limite sud de la ZIP se situe à plus de 15km du centre du bourg d'Asfeld. Situé dans la vallée de l'Aisne, il n'y a pas de vue particulièrement dégagée en direction du projet, du fait du contexte arboré et bâti qui caractérise ce village. Toutefois, il existe des covisibilités possibles entre la silhouette d'une partie du bourg, dont le clocher de l'église, et la ZIP, notamment depuis la D237 (vue panoramique ci-dessous), alors que le contexte éolien existant est visible juste à l'arrière de la vallée de l'Aisne. La sensibilité de ce SPR et de l'église Saint-Didier vis-à-vis du projet du Sapinois est faible à très faible du fait de l'éloignement de plus de 15km, et du contexte éolien.



Vue panoramique sur la descente vers le bourg d'Asfeld, Site Patrimonial Remarquable, dans la vallée de l'Aisne, sur la D237

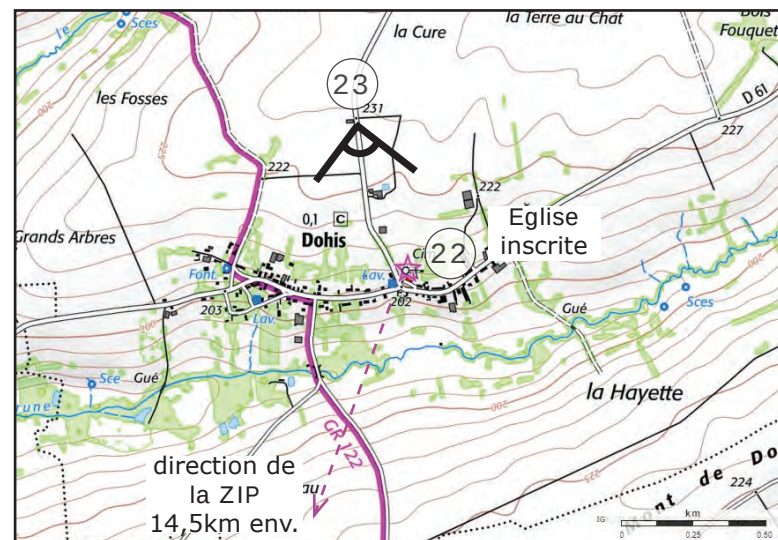
LE SITE INSCRIT DU MONT SERY :



Depuis la Montagne de Sery (173 m d'altitude), des vues s'ouvrent sur plus de 30 km à la ronde de ce site botanique (nombreuses orchidées), faunistique (oiseaux) et historique (vestige d'un camp romain et site sacré gaulois). Le mont domine le Porcien sans en être le point culminant. Il est parcouru par des chemins de randonnée (GR12) et est aménagé avec une table d'orientation notamment. Le site inscrit couvre la partie est de la Montagne de Sery, à la limite nord du village de Sery. Un projet de classement est en cours afin d'en étendre le périmètre (délibération du Conseil Municipal du 23/11/2018, et démarrage des études le 28 novembre 2019 - études toujours en cours). Depuis le GR12 qui mène à la table d'orientation, le champ de vision s'ouvre très largement sur le paysage.

La ZIP se situe à 18 km vers l'ouest, dans le panorama qui s'ouvre depuis le GR12. Compte tenu de l'éloignement et du contexte éolien visible dans le même angle de vue, la sensibilité du site inscrit vis-à-vis du projet du Sapinois est faible.

EGLISE DE DOHIS, INSCRITE :



 Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines



➤ *Vue panoramique sur l'église de Dohis, dominant le bourg.*



L'église de Dohis :

Eléments protégés : l'église.

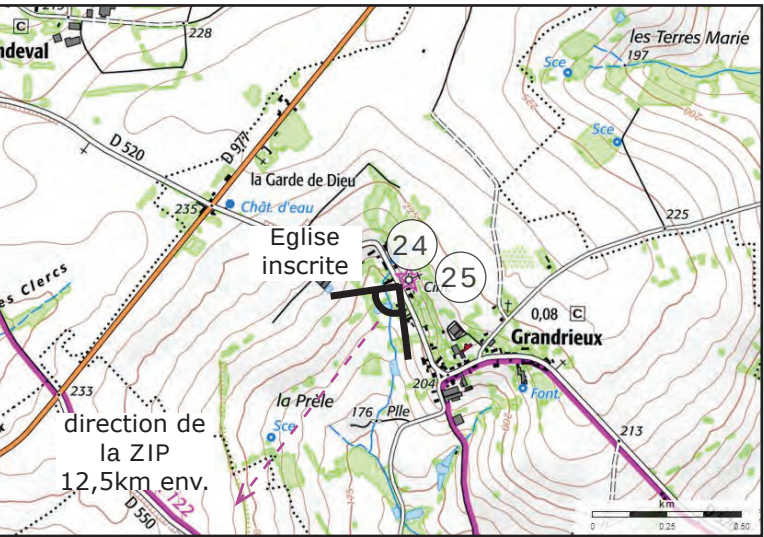
«L'église offre un plan complexe qui témoigne de plusieurs phases de construction. A une nef dont il subsiste quelques éléments médiévaux (portails en tiers-point avec chapiteaux à crochets) , a été accolé entre le 14e et le 16e siècle un massif donjon-porche de pierre, ainsi qu'un transept et un chœur édifiés en brique, ce dernier également épaulé d'imposantes structures défensives : grosse tour cylindrique et échauguette encorbellée. Les bas-côtés en brique sont datés 1866. Dohis est une remarquable illustration de l'évolution architectonique des églises thiérachiennes avec adaptation parfois des le 14e siècle d'édifices médiévaux aux nécessités du refuge et de la défense et aménagement de dispositifs de fortifications de diverses natures. Son donjon-porche présente un caractère particulièrement spectaculaire avec la hauteur sous voûte de son vestibule et les dimensions de la salle-refuge et l'originalité de sa flèche octogonale.» Extrait de pop.culture.gouv.fr

La limite nord de la ZIP se situe à environ 14,5 km des abords immédiats de l'église. La position de l'église plutôt dominante par rapport au bourg permet quelques vues dégagées en direction du projet, mais avec une sensibilité très limitée en raison de l'éloignement. Il existe des covisibilités possibles entre le clocher et la ZIP notamment à l'entrée nord du village sur la D615 (vue panoramique ci-dessous). La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible du fait de l'éloignement.

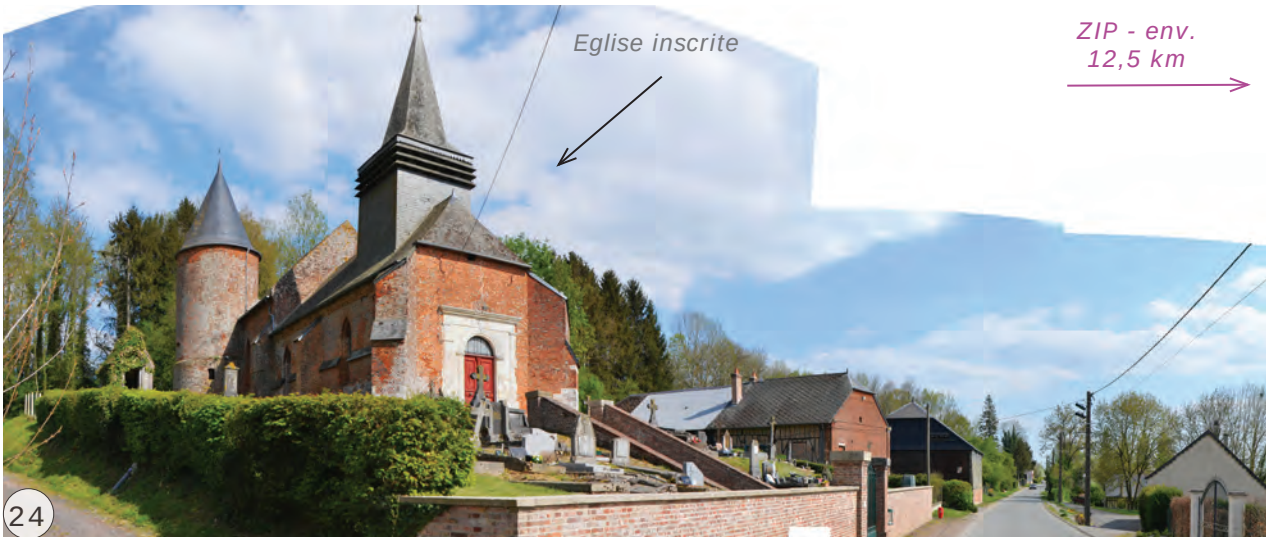


Vue panoramique sur la descente vers le bourg de Dohis, dans la vallée de la Brune, sur la D615 au nord du village

EGLISE DE GRANDRIEUX, INSCRITE :



Carte de localisation de l'édifice protégé - Atlas des Patrimoines



Vue panoramique sur l'église de Grandrieux, dominant le bourg.

L'église Saint-Nicolas de Grandrieux :
Eléments protégés : l'église Saint-Nicolas.
«Edifice de la fin du 16e siècle, début du 17e siècle (mur sud de la nef, chœur avec tour et échauguette). Nombreux remaniements. Eglise en brique, composée de quatre parties : la nef dont le mur sud comporte deux meurtrières; une chapelle rectangulaire accolée au sud-est de la nef; le chœur percé de deux meurtrières et orné de motifs en brique vernissée ; une grosse tour circulaire située à l'angle nord-est du chœur, à trois niveaux, dont les étages supérieurs sont munis de canonnières et de meurtrières. Vitraux de J. Benoît de Nancy, datés de 1931.»
Extrait de pop.culture.gouv.fr

La limite nord-est de la ZIP se situe à environ 12,5 km des abords immédiats de l'église. La position de l'église plutôt dominante par rapport au bourg permet quelques vues dégagées en direction du projet, mais avec une sensibilité très limitée en raison de l'éloignement. La sensibilité de cet édifice vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible du fait de l'éloignement.



Vue panoramique depuis l'église de Grandrieux

IV-C. SENSIBILITES DES SITES RECONNUS - SITES TOURISTIQUES

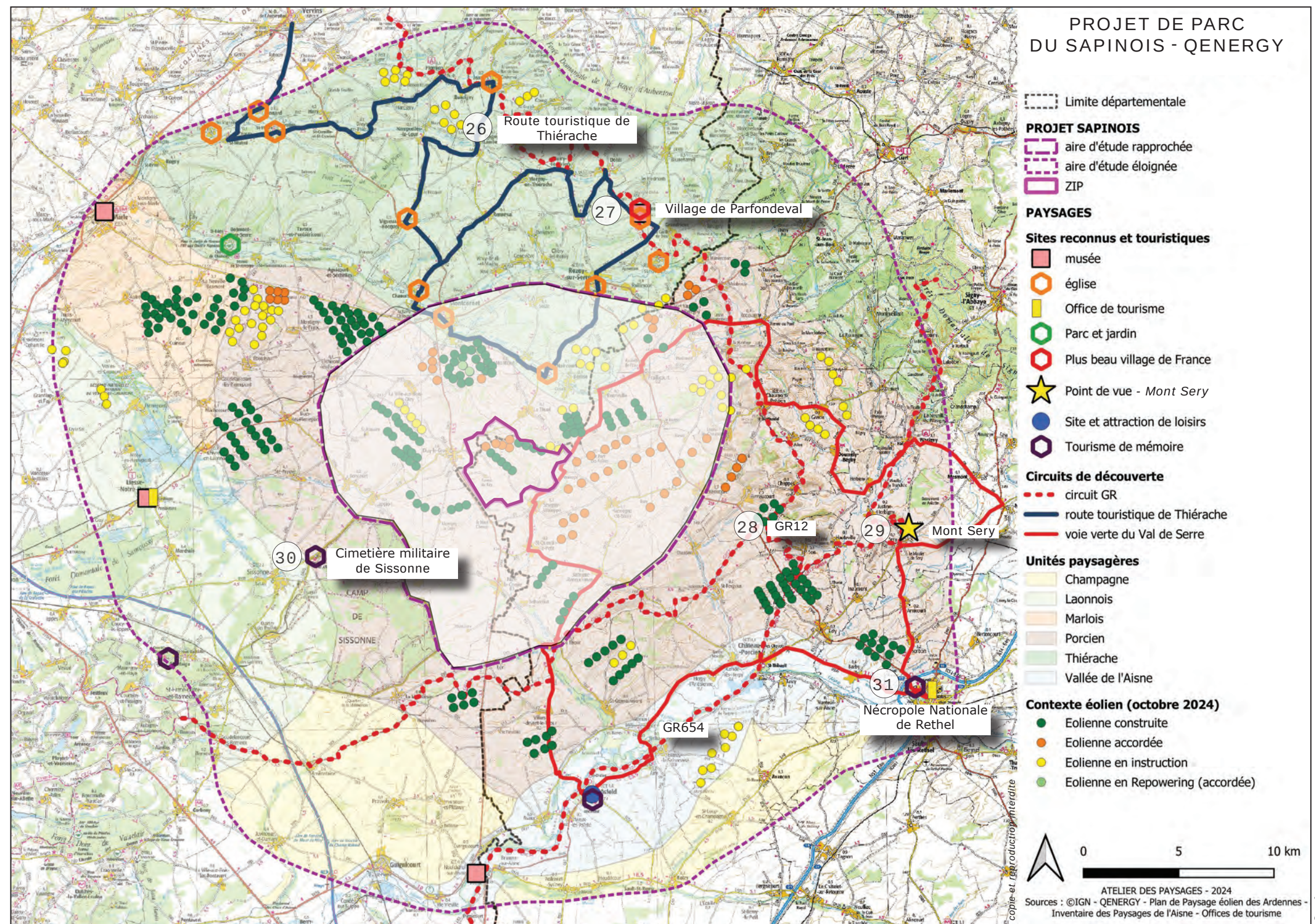
Dans la partie du territoire interceptée par l'aire d'étude éloignée du projet du Sapinois, les principaux enjeux liés aux sites reconnus et touristiques concernent l'unité paysagère de la Thiérache, avec les circuits et sites reconnus plutôt nombreux (et qui coïncident la plupart du temps avec des édifices protégés au titre des Monuments Historiques étudiés au chapitre précédent). Dans le Porcien, les circuits et plusieurs sites sont également identifiés dans les guides touristiques.

L'analyse des perceptions visuelles depuis les unités paysagères et les sites et édifices protégés de l'aire d'étude éloignée a montré que les sensibilités étaient globalement faibles vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois. C'est le cas notamment depuis les circuits et chemins de randonnée du Porcien et de la Thiérache.

On retient toutefois plusieurs sites de reconnaissance régionale voire nationale pouvant présenter des sensibilités vis-à-vis du projet du Sapinois :

- > Le village de **Parfondeval** - labellisé parmi les Plus beaux villages de France depuis 1983, en Thiérache.
- > Les nécropoles militaires de **Rethel** (Nécropole Nationale) et de **Sissonne** - tourisme de mémoire dans la vallée de l'Aisne et à la limite du Laonnois et du Porcien.
- > Le **Mont Sery** et la vue panoramique qui s'ouvre depuis ce point haut du relief.

La plupart des autres sites et édifices protégés se trouvent dans les vallées, les replis du relief, ou sont éloignés de la ZIP, sans visibilité directe ni dégagée vers la zone du projet.





26 Vue panoramique depuis la Route touristique de Thiérache à l'entrée du bourg de Dagny-Lambergcy

«Le nombre, la spécificité et l'intérêt des églises fortifiées de Thiérache dans l'Aisne, principalement, mais aussi dans les Ardennes sont tels que, si plusieurs ouvrages leur ont été consacrés, les Offices de tourisme de ces deux départements proposent de nombreux circuits touristiques pour remonter le temps et partir à leur découverte.» Extrait de <https://www.routes-touristiques.com/>

Les Routes touristiques sillonnent les vallons de Thiérache ; les vues panoramiques dégagées et profondes restent limitées. la sensibilité est globalement faible vis-à-vis du projet du Sapinois.



27 Vues sur le centre du village de Parfondeval dans l'unité paysagère de la Thiérache. Source : <https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>

«En terre picarde, Parfondeval concentre, sur un tapis de verdure, son habitat de briques rouges et de toits en ardoise grise aux volumes imposants et son église fortifiée, typique de la Thiérache. Presque entièrement tourné vers l'activité agricole, le village a pour paysage vergers de pommiers, pâturages et champs de maïs... Comme à la campagne !» Extrait de <https://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/>

La limite nord-est de la ZIP se situe à environ 12,6 km du centre-bourg de Parfondeval. Il n'y a peu ou pas de vues dégagée en direction du projet. La sensibilité du village touristique de Parfondeval vis-à-vis du projet du Sapinois reste faible à très faible du fait de l'éloignement.



28 Vue panoramique depuis l'itinéraire de la D946, traversé par le GR12

Le GR12 relie Amsterdam (Pays-Bas) à Paris en passant par la Belgique. Il traverse la Thiérache puis le Porcien, des paysages relativement ouverts et vallonnés.

Les GR qui traversent l'aire d'étude éloignées offrent de larges vues panoramiques sur les paysages. L'éloignement de la ZIP et la densité du contexte éolien existant limitent toutefois les sensibilités vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois.



Vue panoramique depuis le GR12 sur le Mont Sery

Le GR12 passe par le Mont Sery. Depuis ce circuit de randonnée qui mène à une table d'orientation, le champ de vision s'ouvre très largement sur le paysage.

La ZIP se situe à 18 km vers l'ouest, dans le panorama qui s'ouvre depuis le GR12. Compte tenu de l'éloignement et du contexte éolien visible dans le même angle de vue, la sensibilité du site inscrit vis-à-vis du projet du Sapinois est faible.



Vue panoramique depuis la D18 à la hauteur du cimetière Britannique et Allemand proche du camp de Sissonne, à la limite entre dans les unités paysagères du Laonnois et du Porcien

Depuis le cimetière Britannique et Allemand de Sissonne, la vue est peu dégagée en direction du nord-est, en raison des boisements du Camp de Sissonne qui font écran.

La limite sud-ouest de la ZIP se situe à environ 9 km du cimetière militaire. Il n'y a peu ou pas de vues dégagée en direction du projet. La sensibilité du site vis-à-vis du projet du Sapinois est faible à très faible.



Vue panoramique depuis la Nécropole Nationale de Rethel, dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Aisne

Depuis la Nécropole Nationale de Rethel, la vue panoramique est très ouverte et dégagée.

La limite sud-est de la ZIP se situe à environ 21,7 km. Compte-tenu de cette distance, la sensibilité de la Nécropole Nationale de Rethel vis-à-vis du projet du Sapinois est très faible voire négligeable.

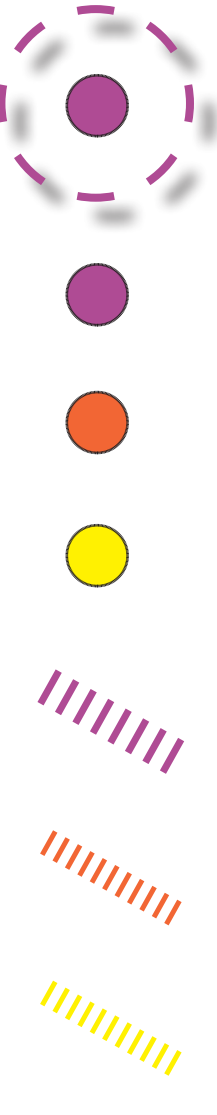
IV-D. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

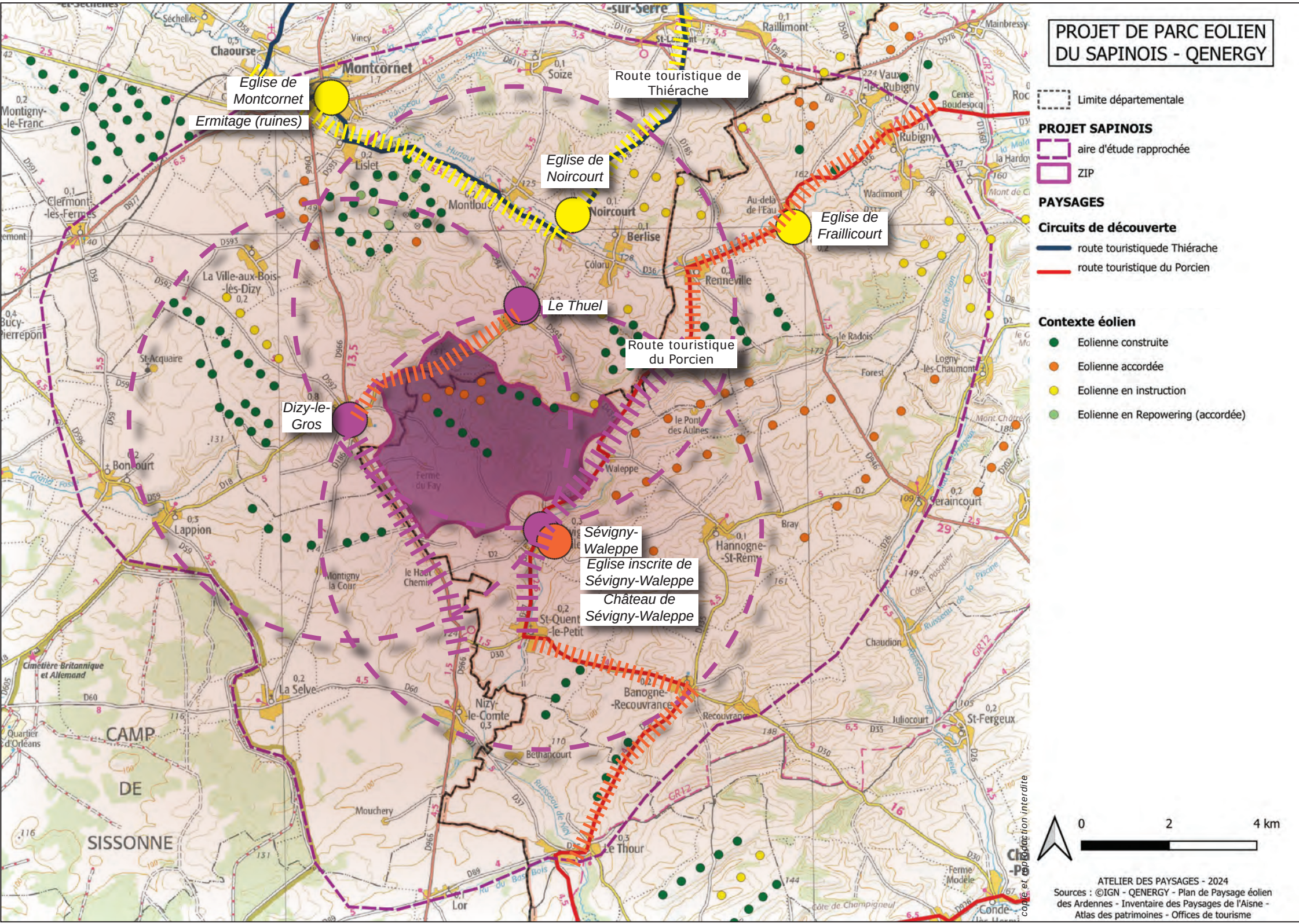
SYNTHESE DES SENSIBILITES DANS L'AIRE D'ETUDE ÉLOIGNÉE	UNITÉS PAYSAGÈRES	PATRIMOINE PROTÉGÉ	TOURISME / DÉCOUVERTE DES PAYSAGES	CONTEXTE ÉOLIEN (2021)	ZONES DE VISIBILITÉ POTENTIELLE
SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES dans l'aire d'étude éloignée	Unités paysagères de la Thiérache et de la Vallée de l'Aisne : sensibilité paysagère globalement faible. Unités paysagères du Porcien, du Marlois, du Laonnois et de Champagne: sensibilités paysagères faibles à très faibles.	Sensibilité patrimoniale faible depuis : > l'église classée de Chaourse, > l'église inscrite de Dohis, > l'église inscrite de Grandrieux > le site inscrit du Mont Sery. Sensibilité patrimoniale très faible à négligeable depuis les autres édifices et sites protégés.	Sensibilité faible à très faible du village de : > Parfondeval > Cimetière Britannique et Allemand de Sissone > Circuits touristiques du Porcien et de la Thiérache Sensibilité négligeable depuis : > la Nécropole Nationale de Rethel > les sites reconnus et touristiques les plus éloignés	Compte tenu du contexte éolien visible à l'arrière-plan d'une grande partie des vues panoramiques étudiées, les sensibilités liées au contexte éolien restent faibles.	Il existe de vastes et profonds champs de vision notamment depuis les grands plateaux ; l'échelle de ces paysages de grandes cultures ponctuées de boisements tend à réduire les sensibilités de ces territoires vis-à-vis du projet.

Les principales sensibilités paysagères vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois se situent dans l'aire d'étude rapprochée et aux abords immédiats de la ZIP.

Au-delà de l'aire d'étude rapprochée, les sensibilités patrimoniales et paysagères sont faibles à très faibles, voire négligeables.

sensibilité faible -----> sensibilité forte

- 
 - > Sensibilité paysagère forte liée au cadre de vie des bourgs les plus proches, avec sensibilité particulière au risque de saturation par encerclement (dans un rayon d'au moins 5km)
 - > sensibilité patrimoniale forte (église de Sévigny-Waleppe)
 - > Sensibilité patrimoniale modérée d'un édifice (château de Sévigny-Waleppe)
 - > Sensibilité patrimoniale faible d'un édifice protégé (églises de Montcornet, Noircourt et Fraillencourt)
 - > Sensibilité paysagère forte d'une portion d'itinéraire (D966, Route touristique du Porcien)
 - > Sensibilité paysagère modérée d'une portion d'itinéraire (Route touristique du Porcien)
 - > Sensibilité paysagère faible d'une portion d'itinéraire (Route touristique de Thiérache)

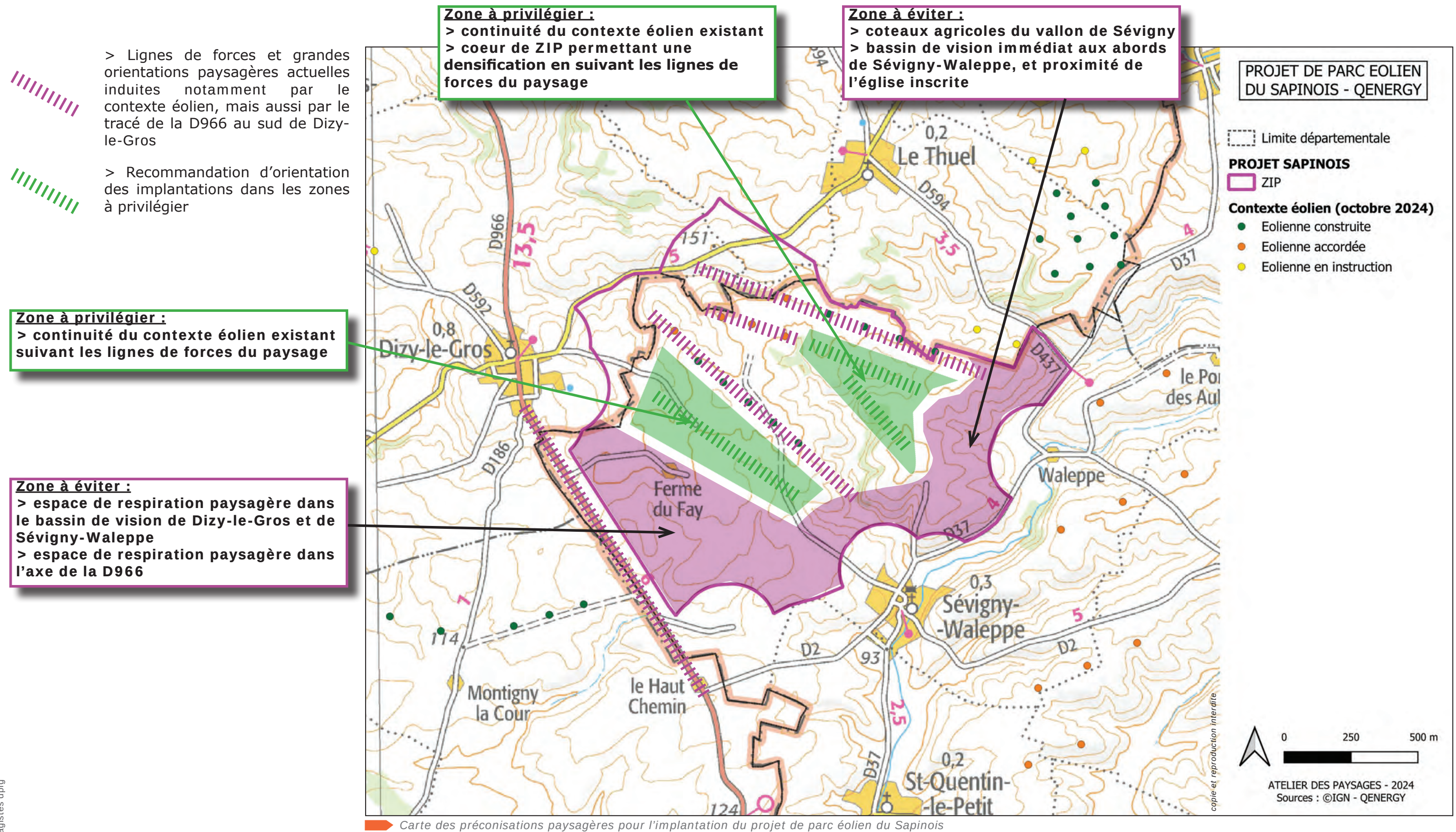


Carte de synthèse des principales sensibilités patrimoniales et paysagères vis-à-vis du projet de parc éolien du Sapinois



PARTIE II : ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION

CHAPITRE I : PRECONISATIONS PAYSAGERES POUR L'IMPLANTATION DU PROJET



PARTIE II : ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION

CHAPITRE II : ANALYSE COMPARÉE DES VARIANTES D'IMPLANTATION - MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION

II-A. IDENTIFICATION DE LA VARIANTE DE MOINDRE IMPACT

1 METHODOLOGIE D'ANALYSE DES VARIANTES

L'analyse des variantes d'implantation du projet de parc éolien du Sapinois a pour objectif de déterminer, par un travail de comparaison et d'optimisation du nombre d'éoliennes et de leur positionnement, la variante d'implantation de moindre impact.

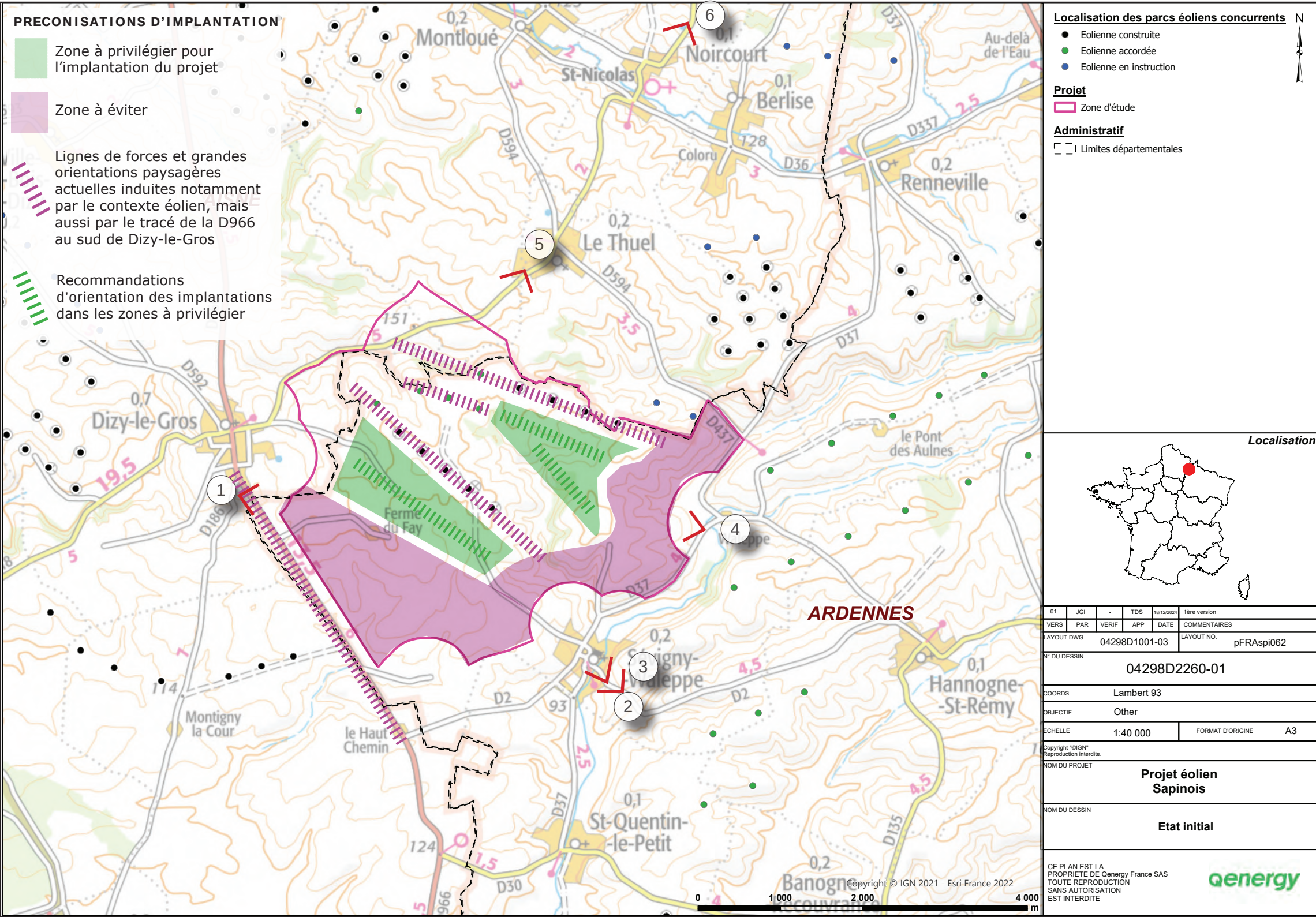
Aussi, cette analyse se base sur :

-> une première variante maximaliste qui suit l'une des principales recommandations paysagères : s'appuyer sur les lignes de force paysagère orientées nord-ouest/sud-est.

-> une optimisation progressive et commentée de cette variante, au moyen d'une analyse des perceptions visuelles (photomontages) depuis 6 points de vue caractéristiques.

-> les 6 points de vue choisis correspondent à plusieurs angles de vue orientés vers le projet, et illustrent des enjeux et des sensibilités mis en avant dans l'étude de l'état initial : lieux de vie proches (villages de Sévigny-Waleppe, Dizy-le-Gros et le Thuel), axes de circulation proches et fréquentés (D966 et D18), paysage de vallée (vallon de Sévigny, vallée du Hurtaut), proximité d'un édifice protégé au titre des Monuments Historiques (église inscrite de Sévigny-Waleppe), route touristique (Route du Porcien - D37).

-> le contexte éolien existant est en partie visible depuis la plupart de ces points de vue, et permet d'analyser également les effets de cumul potentiels de chacune des variantes.



Vue panoramique 1 :
Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966.

- > lieu de vie proche.
- > axe de circulation très fréquenté.
- > perspective orientée dans l'axe de la route rectiligne.
- > paysage agricole ouvert et dégagé.
- > contexte éolien existant en partie visible.

Etat initial



Vue panoramique 2 :
Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2.

- > lieu de vie proche situé dans le vallon en contrebas de la ZIP.
- > vue ponctuelle et limitée sur le clocher de l'église inscrite.
- > paysage du vallon de Sévigny, avec les rebords de plateau bien perceptibles.
- > contexte éolien existant en partie visible.

Etat initial



Vue panoramique 3 :
Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes

- > lieu de vie proche situé dans le vallon.
- > traversée de village, avec un axe marqué et un champ de visibilité cadré par le bâti.
- > proximité de l'église inscrite au titre des Monuments Historiques.
- > peu d'éoliennes visibles.

Etat initial



Vue panoramique 4 :
Sortie ouest du lieu-dit
Waleppe sur la D37,
Route du Porcien, dans
le vallon de Sévigny.

- > lieu de vie proche situé dans le vallon en contrebas de la ZIP.
- > axe de circulation dans le fond du vallon.
- > route touristique du Porcien.
- > peu d'éoliennes visibles.

Etat initial



Vue panoramique 5 :
Sortie sud du village de
le Thuel, sur la D18.

- > lieu de vie proche.
- > axe de circulation fréquenté.
- > paysage agricole ponctué de structures végétales boisées.
- > une grande partie du contexte éolien visible.

Etat initial



Vue panoramique 6 :
Descente vers le village
de Noircourt, sur la
D18 vers la vallée du
Hurtaut.

- > lieu de vie semi-éloigné dans l'unité paysagère de la Thiérache.
- > paysage de vallée avec la ZIP perçue d'un côté à l'autre des coteaux.
- > axe de circulation de la D18.
- > une grande partie du contexte éolien visible.

Etat initial



2 VARIANTE 1 : 14 EOLIENNES DE 200M EN BOUT DE PALE

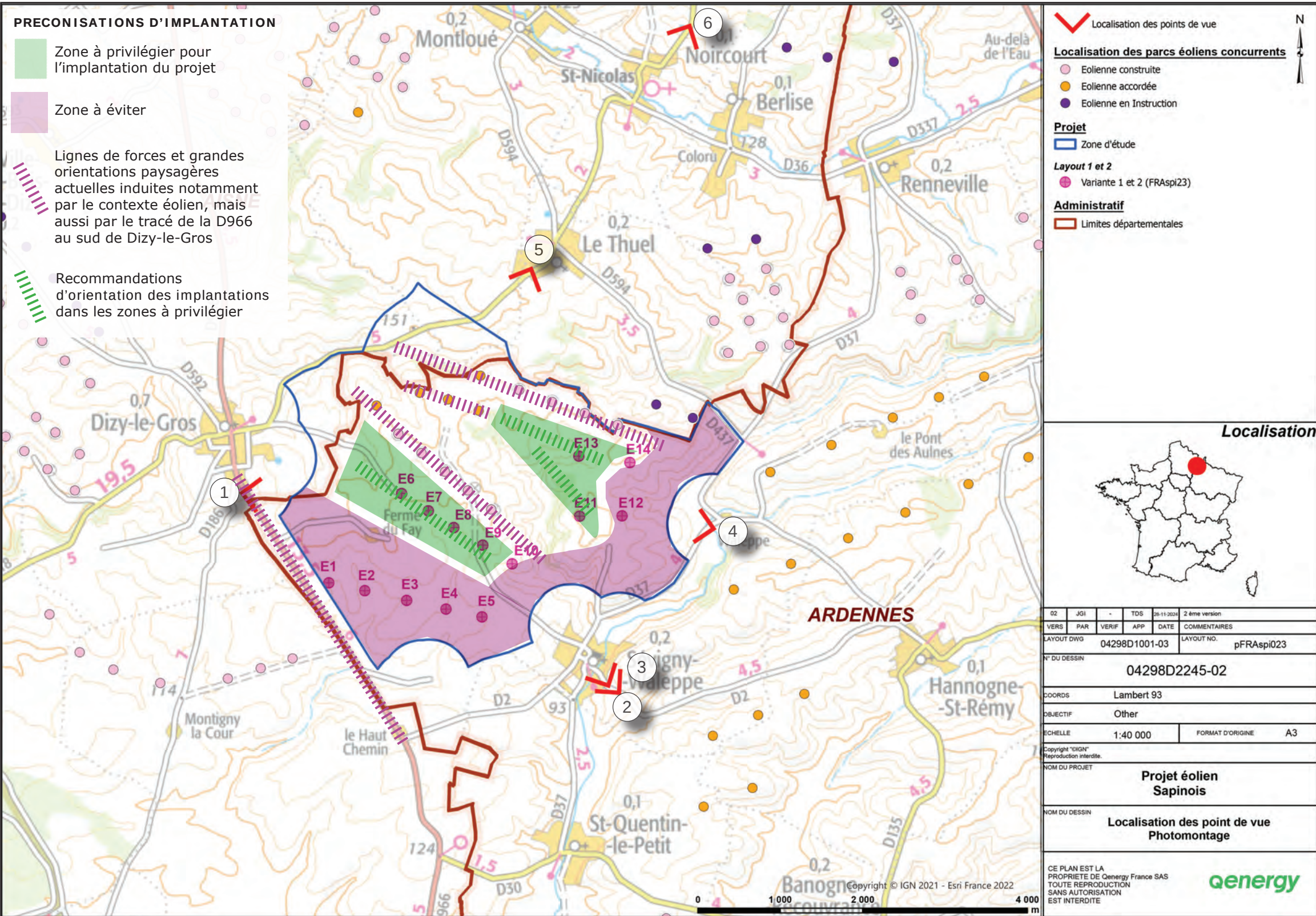
Nombre d'éoliennes = 14

Taille des machines = 200m en bout de pale

Distance aux villages les plus proches = 1000m

Caractéristiques de la variante :

- > **Projet maximaliste, proposant un équipement complet de la ZIP, et suivant les principales recommandations paysagères.**
- > **2 lignes de 5 éoliennes (E1 à E5 et E6 à E10) qui suivent les grandes lignes de force du paysage et du contexte éolien existant, notamment l'alignement de 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe.**
Des alignements réguliers et des équidistances équilibrées entre les machines.
- > **4 éoliennes (E11 à E14) implantées plus à l'est sur les points hauts du plateau, dans la continuité, notamment, de la partie nord du parc éolien de Sévigny-Waleppe.**



Variante 1 - en vert**Vue panoramique 1 - Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966**

- > Une perception bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet.
- > Un effet de continuité avec le parc éolien de Sévigny-Waleppe Nord et Sud.
- > Un rapport d'échelle équilibré entre les éoliennes et le paysage du fait de l'étendue des terres agricoles exploitées.
- > Un élargissement de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué sur la partie gauche de l'axe de la D966.

Variante 1 - en vert**Vue panoramique 2 - Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2**

- > Une perception bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet et un effet de continuité avec les alignements d'éoliennes des parcs proches.
- > Un effet de prégnance plutôt marqué sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe dont on devine l'étendue.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 1 et le clocher de l'église inscrite.
- > Un élargissement de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué, en particulier dans des angles de vue sans éolienne.

Variante 1 - en vert



Vue panoramique 3 - Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes

- > Peu de visibilité dégagée vers le projet en raison du contexte bâti de part et d'autre de la rue qui traverse Sévigny-Waleppe.
- > Un effet de prégnance plutôt marqué d'une partie des éoliennes visibles (la 5 notamment), sur le bourg de Sévigny-Waleppe.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 1 et le clocher de l'église inscrite.

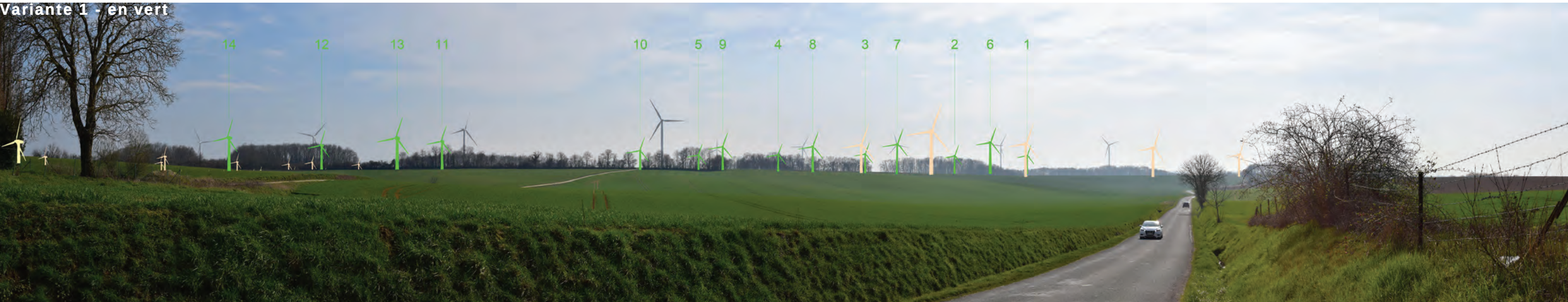
Variante 1 - en vert



Vue panoramique 4 - Sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la D37, Route du Porcien, dans le vallon de Sévigny

- > Une perception partielle du projet, dont une partie (éoliennes 1 à 10) est presque entièrement masquée par le relief.
- > Un effet de prégnance plutôt marqué sur le vallon de Sévigny, avec un effet de rapport d'échelle contrasté entre les 4 éoliennes les plus proches (11 à 14) et les éléments de paysage visibles (bosquets, arbres isolés).
- > Un élargissement significatif de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué.

Variante 1 - en vert



Vue panoramique 5 - Sortie sud du village de le Thuel, sur la D18

- > Une perception toujours lisible avec un projet plutôt situé à l'arrière de structures végétales boisées.
- > Un effet de continuité avec l'ensemble du paysage éolien visible, sans en étendre l'emprise horizontale.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses.

Variante 1 - en vert



Vue panoramique 6 - Descente vers le village de Noircourt, sur la D18 vers la vallée du Hurtaut

- > Une perception toujours lisible avec un projet plutôt situé à l'arrière de structures végétales boisées.
- > Un effet de continuité avec l'ensemble du paysage éolien visible, mais également une insertion dans un angle de vue contenant peu ou pas d'éolienne.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par l'éloignement.



Synthèse de l'analyse de la variante 1 :

- > Une perception bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet, depuis la plupart des points de vue, notamment depuis la sortie sud de Dizy-le-Gros et depuis les hauteurs de Sévigny-Waleppe.
 - > Un effet de prégnance plutôt marqué sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe.
 - > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 1 et le clocher de l'église inscrite reste possible.
 - > Un élargissement significatif de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué, en particulier depuis l'est et le sud de la ZIP. Cet effet est beaucoup moins fort depuis le Thuel ou Noircourt, compte tenu de la visibilité étendue du contexte existant sur toute la largeur du panorama, et des structures végétales arborées plus nombreuses à l'approche de la Thiérache.
 - > Une augmentation de la densité d'éoliennes dans le champ de vision et des angles de respiration occupés par le projet, notamment depuis l'est, en venant de Thiérache.
- => Afin de travailler l'intégration paysagère du projet, il a été décidé dans un premier temps d'étudier une deuxième variante présentant des éoliennes plus petites.

3 VARIANTE 2 : 14 EOLIENNES DE 180M EN BOUT DE PALE

Nombre d'éoliennes = 14

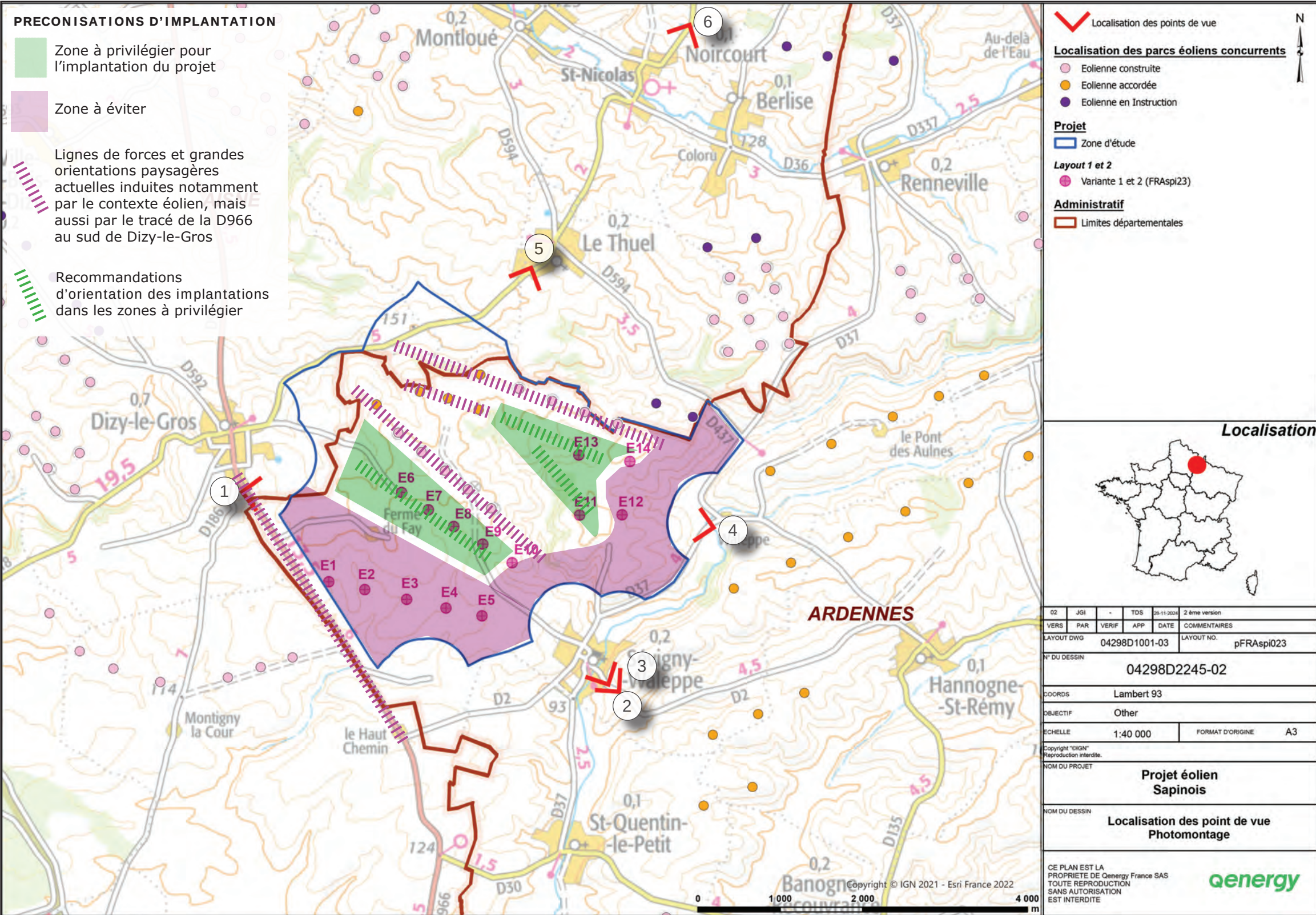
Taille des machines = 180m en bout de pale

Distance aux villages les plus proches = 1000m

Caractéristiques de la variante :

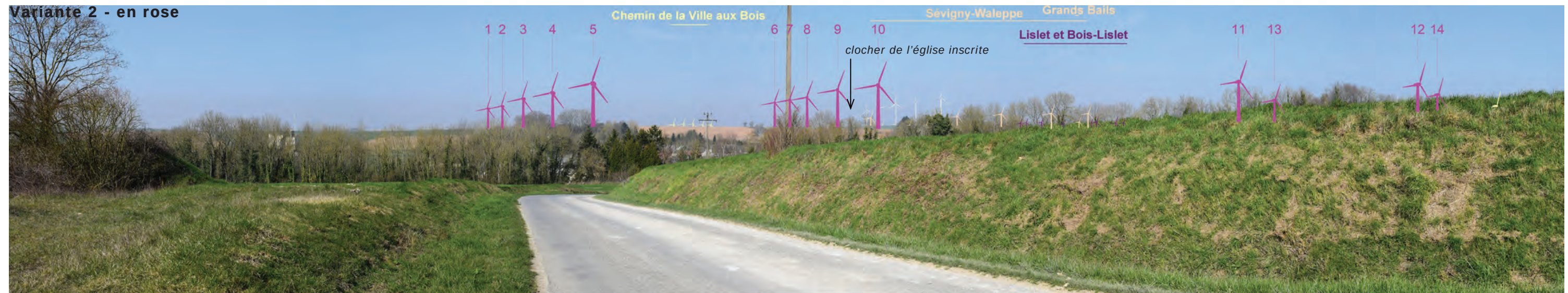
> **Implantation strictement identique à la variante 1.**

> **Recherche d'une optimisation paysagère et une diminution des effets de prégnance avec une réduction de la hauteur des machines de 200m en bout de pale à 180m en bout de pale.**



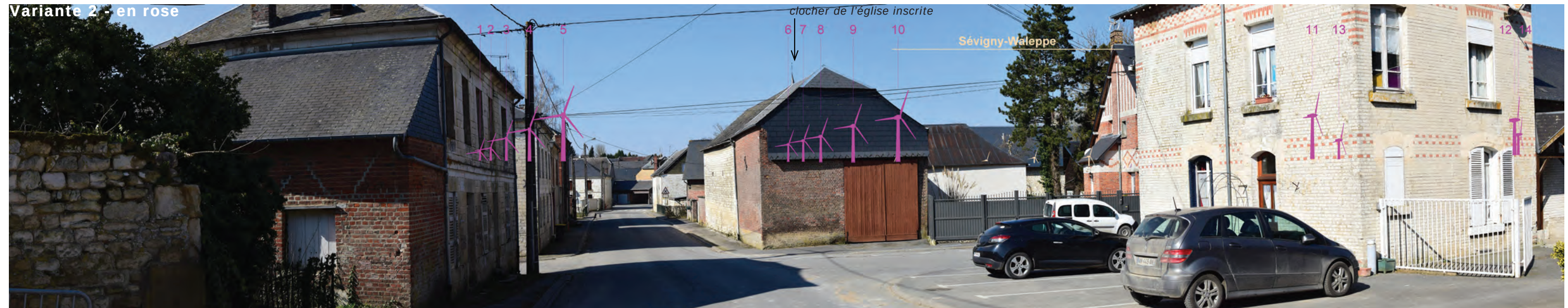
Variante 2 - en rose**Vue panoramique 1 - Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966**

- > Une perception toujours bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet.
- > Un rapport d'échelle également équilibré entre les éoliennes et le paysage du fait de l'étendue des terres agricoles exploitées.
- > Les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2.

Variante 2 - en rose**Vue panoramique 2 - Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2**

- > Une perception toujours bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet et un effet de continuité avec les alignements d'éoliennes des parcs proches.
- > Un effet de prégnance également marqué sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe dont on devine l'étendue.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 2 et le clocher de l'église inscrite.
- > Les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2.

Variante 2 - en rose

**Vue panoramique 3 - Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes**

- > Peu de visibilité dégagée vers le projet en raison du contexte bâti de part et d'autre de la rue qui traverse Sévigny-Waleppe.
- > Un effet de prégnance toujours marqué d'une partie des éoliennes visibles (la 5 notamment), sur le bourg de Sévigny-Waleppe.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 2 et le clocher de l'église inscrite.
- > Les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2.

Variante 2 - en rose

**Vue panoramique 4 - Sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la D37, Route du Porcien, dans le vallon de Sévigny**

- > Une perception toujours assez partielle du projet, dont une partie (éoliennes 1 à 10) est, de même que pour la variante 1, presque entièrement masquée par le relief.
- > Un effet de prégnance toujours marqué sur le vallon de Sévigny, avec un effet de rapport d'échelle contrasté entre les 4 éoliennes les plus proches (11 à 14) et les éléments de paysage visibles (bosquets, arbres isolés).
- > Les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2.



Vue panoramique 5 - Sortie sud du village de le Thuel, sur la D18

- > Une perception toujours lisible avec un projet plutôt situé à l’arrière de structures végétales boisées.
- > Les rapports d’échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu ou pas de différence entre les variantes 1 et 2.



Vue panoramique 6 - Descente vers le village de Noircourt, sur la D18 vers la vallée du Hurtaut

- > Une perception toujours lisible avec un projet plutôt situé à l’arrière de structures végétales boisées.
- > Les rapports d’échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu ou pas de différence entre les variantes 1 et 2.



Synthèse de l’analyse de la variante 2 :

- > La réduction de hauteur de machine de 20m environ ne modifie pas fondamentalement la perception des effets de prégnance. Les rapports d’échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2.
- > Une perception qui reste bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d’éoliennes de la partie ouest du projet, depuis la plupart des points de vue, notamment depuis la sortie sud de Dizy-le-Gros et depuis les hauteurs de Sévigny-Waleppe.
- > Un effet de prégnance toujours marqué sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 2 et le clocher de l’église inscrite reste possible.
- > Un élargissement toujours significatif de l’emprise horizontale de l’ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué, en particulier depuis l’est et le sud de la ZIP. Cet effet est beaucoup moins fort depuis le Thuel ou Noircourt, compte tenu de la visibilité étendue du contexte existant sur toute la largeur du panorama, et des structures végétales arborées plus nombreuses à l’approche de la Thiérache.
- > Une augmentation de la densité d’éoliennes dans le champ de vision et des angles de respiration occupés par le projet, notamment depuis l’est, en venant de Thiérache.

Compte tenu de l’absence de modification significative des effets de prégnance entre des éoliennes de 180m et de 200m, il a été décidé de conserver une hauteur de 200m bout de pale dans la suite du travail d’optimisation de l’implantation.



4 VARIANTE 3 : 9 EOLIENNES DE 200M EN BOUT DE PALE

Nombre d'éoliennes = 9

Taille des machines = 200m en bout de pale

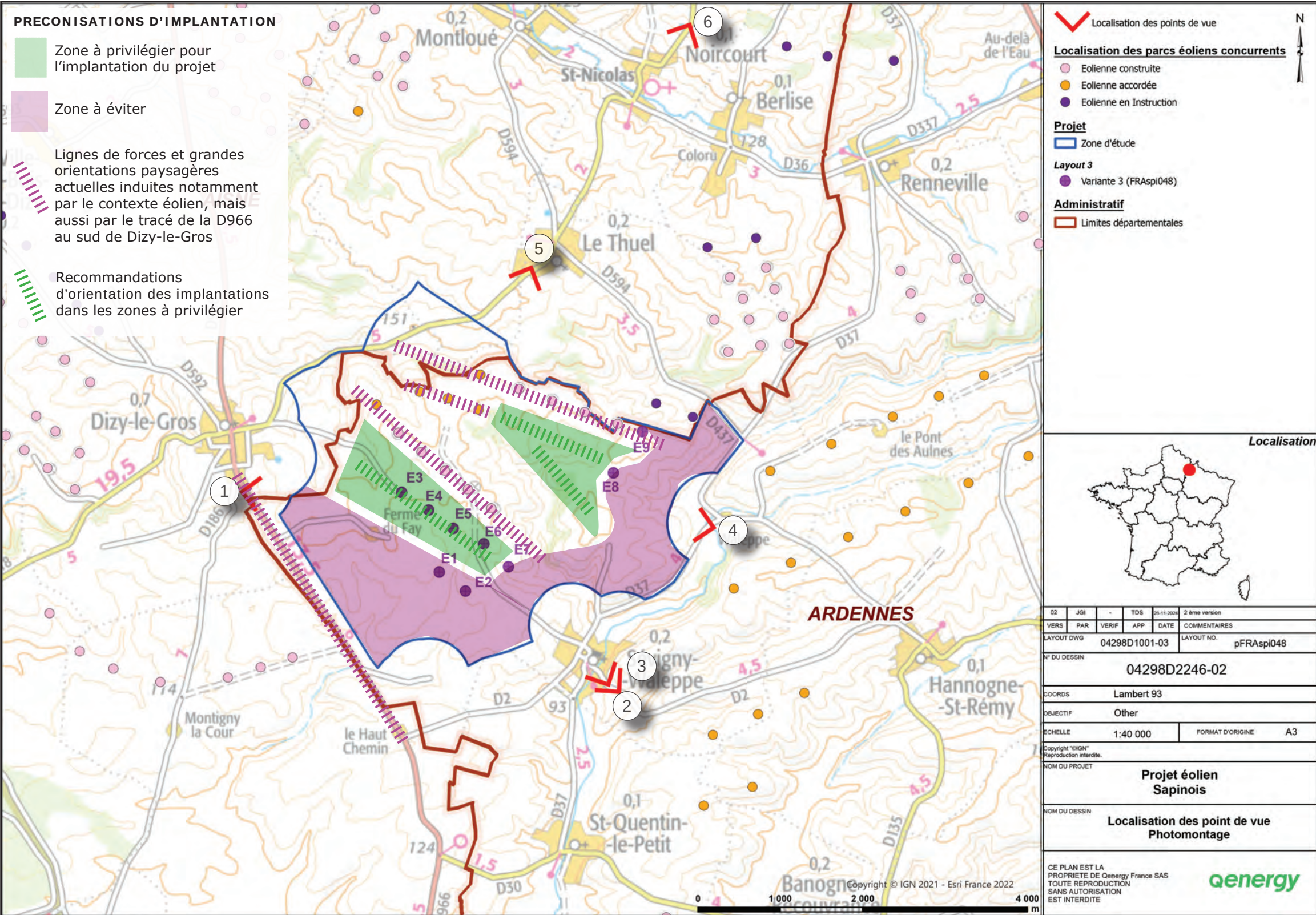
Distance aux villages les plus proches = 1000m

Caractéristiques de la variante :

> Recherche d'une optimisation paysagère et d'une diminution des effets de prégnance, avec une réduction du nombre d'éoliennes et une implantation en recul du vallon de Sévigny.

> La suppression d'une partie des éoliennes à l'ouest du projet, et le regroupement des éoliennes vers le coeur de la ZIP.

> La suppression de 2 des 4 éoliennes de la partie est du projet, avec un éloignement du rebord de plateau.



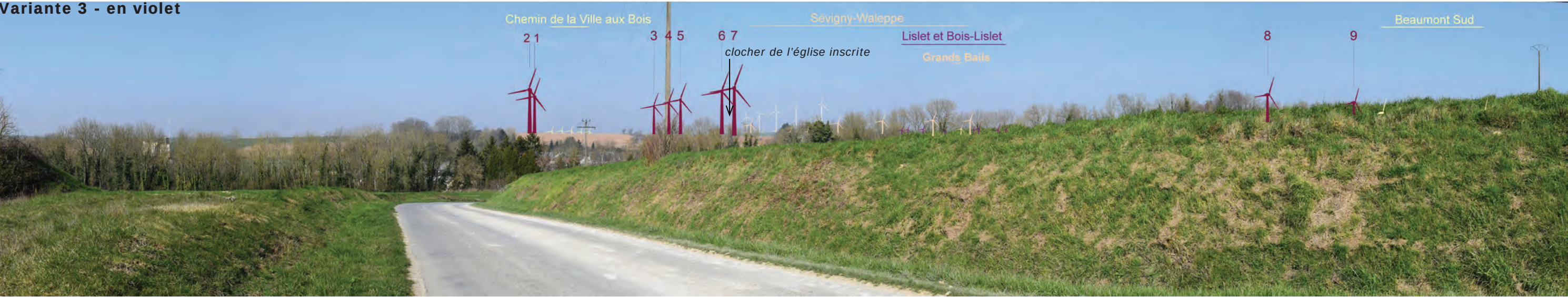
Variante 3 - en violet



Vue panoramique 1 - Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966

- > Une perception bien lisible et plutôt harmonieuse d’une des deux lignes d’éoliennes de la partie ouest du projet (3 à 7) avec 2 éoliennes (1 et 2) légèrement en retrait de l’ensemble.
- > Un rapport d’échelle également équilibré entre les éoliennes et le paysage du fait de l’étendue des terres agricoles exploitées.
- > Une réduction significative de l’emprise horizontale de l’ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 3 éoliennes à l’ouest de la ZIP.

Variante 3 - en violet



Vue panoramique 2 - Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2

- > Une perception lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d’éoliennes de la partie ouest du projet et un effet de continuité avec les alignements d’éoliennes des parcs proches.
- > Un effet de prégnance un peu atténué sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe dont on devine l’étendue, avec le recul des machines vers le coeur de la ZIP.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 3 et le clocher de l’église inscrite.
- > Une réduction significative de l’emprise horizontale de l’ensemble des éoliennes visibles, et la préservation d’un angle de respiration, par la suppression de 3 éoliennes à l’ouest de la ZIP.

Variante 3 - en violet



Vue panoramique 3 - Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes

- > Un fort effet de point d'appel visuel des éoliennes 1 et 2 dans l'axe de la traversée est->ouest de Sévigny-Waleppe.
- > Un effet de prégnance marqué d'une partie des éoliennes visibles (1 et 2 notamment), sur le bourg de Sévigny-Waleppe.
- > Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 3 et le clocher de l'église inscrite.

Variante 3 - en violet



Vue panoramique 4 - Sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la D37, Route du Porcien, dans le vallon de Sévigny

- > Une perception toujours très partielle du projet, dont une grande partie (éoliennes 1 à 7) est presque entièrement masquée par le relief.
- > Un effet de prégnance très atténué sur le vallon de Sévigny avec le recul des machines vers le coeur de la ZIP, et l'éloignement du rebord de plateau.
- > Un effet de densité réduit, du fait de la réduction du nombre d'éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 5 - Sortie sud du village de le Thuel, sur la D18

- > Une perception lisible avec un projet plutôt situé à l’arrière de structures végétales boisées.
- > Un effet de continuité avec l’ensemble du paysage éolien visible, sans en étendre l’emprise horizontale.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d’éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 6 - Descente vers le village de Noircourt, sur la D18 vers la vallée du Hurtaut

- > Une perception toujours lisible avec un projet plutôt situé à l’arrière de structures végétales boisées.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d’éoliennes dans cette variante.



Synthèse de l'analyse de la variante 3 :

- > Une perception des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet qui reste bien lisible et plutôt harmonieuse, depuis la plupart des points de vue, avec la préservation d'un angle de respiration sans éolienne dans la perspective de la D966 notamment à la sortie sud de Dizy-le-Gros. On note toutefois l'impact des éoliennes 1 et 2, semblant plus isolées de l'ensemble du projet.
- > Une atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe, avec le recul des machines vers le coeur de la ZIP. Mais un fort effet de point d'appel visuel des éoliennes 1 et 2 dans l'axe de la traversée est->ouest de Sévigny-Waleppe.
- > Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 3 et le clocher de l'église inscrite, avec un effet encore moins marquant que dans les variantes précédentes.
- > Une réduction significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles, accompagnée d'une réduction de l'effet de densité, en raison de la suppression de 3 éoliennes à l'ouest de la ZIP.
- > Un effet de cumul donc plutôt réduit depuis l'ensemble des points de vue étudiés.

Cette variante amène notamment à retravailler la visibilité du projet depuis le coeur du bourg de Sévigny-Waleppe.



5 VARIANTE 4 : 7 EOLIENNES DE 200M EN BOUT DE PALE

Nombre d'éoliennes = 7

Taille des machines = 200m en bout de pale

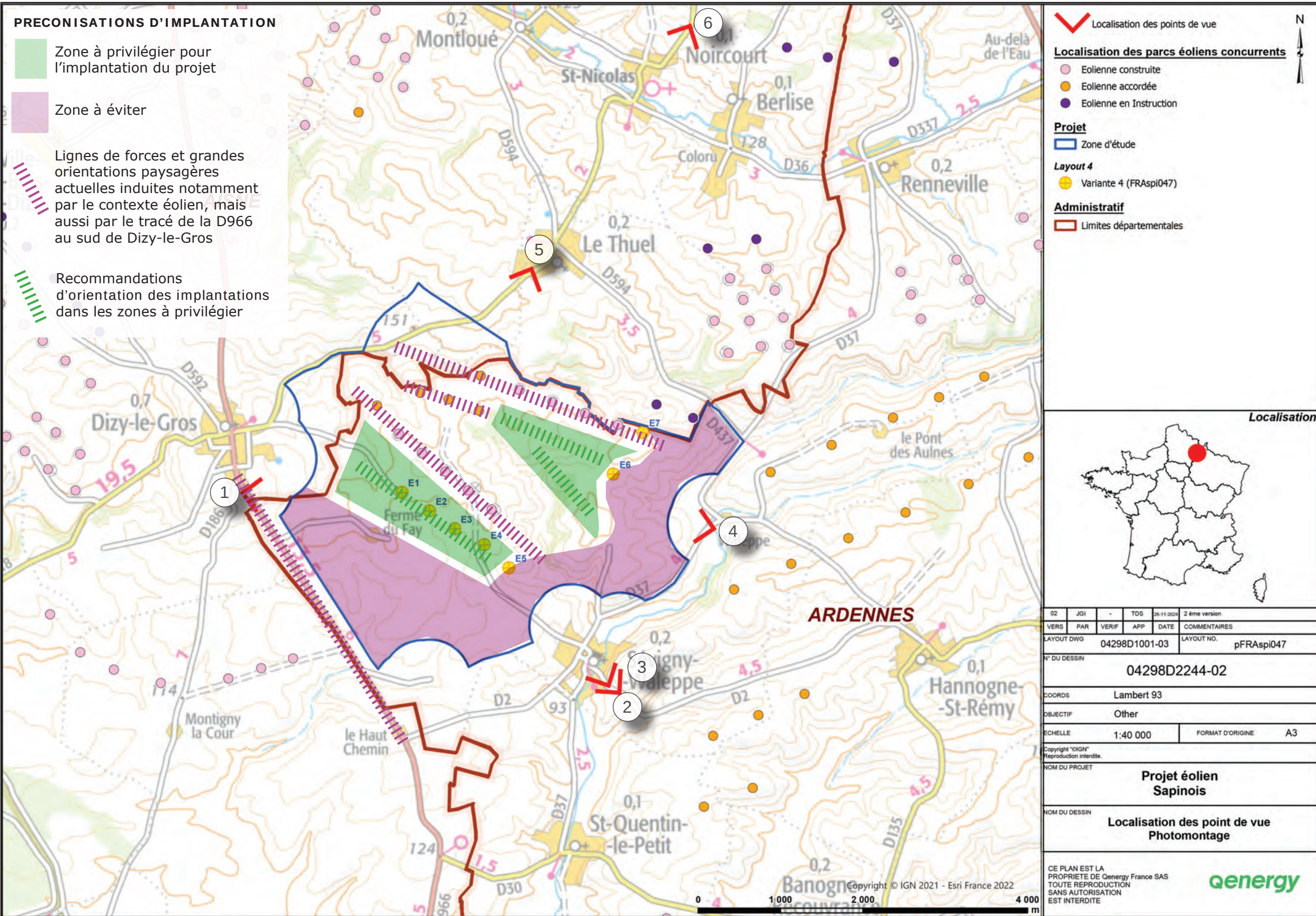
Distance aux villages les plus proches = 1000m

Caractéristiques de la variante :

> Recherche d'une optimisation paysagère et d'une diminution des effets de prégnance, avec une réduction du nombre d'éoliennes et un éloignement des axes de vue qui s'ouvrent depuis le village de Sévigny-Waleppe.

> Réduction de la densité d'éoliennes, avec la suppression de 2 éoliennes à l'ouest du projet.

> Préservation de la continuité avec les parcs éoliens proches, et implantation suivant les lignes de force du paysage, avec la conservation d'un alignement de 5 éoliennes vers le cœur de la ZIP.



Variante 4 - en jaune**Vue panoramique 1 - Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966**

- > Une simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe.
- > Préservation d'un angle de respiration sans éolienne significatif dans la perspective de la D966.
- > Une réduction très significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 2 éoliennes à l'ouest de la ZIP.
- > Un effet de cumul et de densité donc très réduit depuis ce point de vue.

Variante 4 - en jaune**Vue panoramique 2 - Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2**

- > Une simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe.
- > Préservation d'un angle de respiration sans éolienne significatif à l'ouest du projet.
- > Une optimisation de l'implantation par une densification de la zone.
- > Une réduction encore plus significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 2 éoliennes à l'ouest de la ZIP.
- > Un effet de cumul atténué depuis ce point de vue.

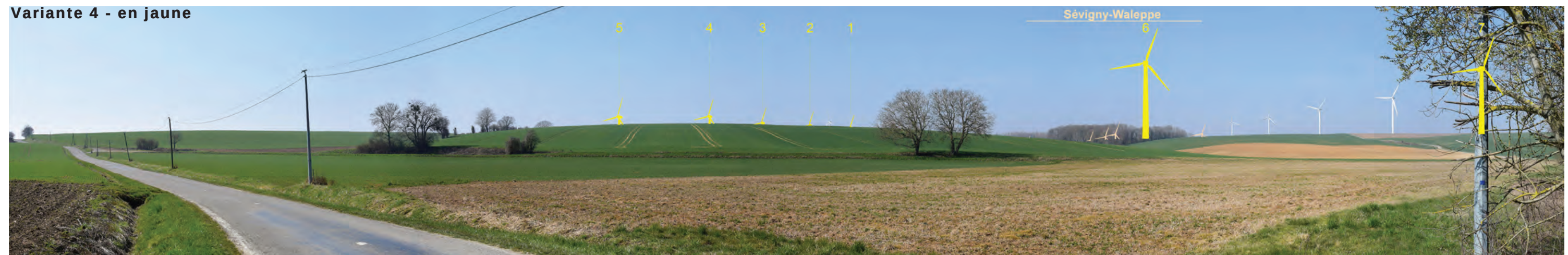
Variante 4 - en jaune



Vue panoramique 3 - Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes

- > Une forte atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, avec la suppression de l'effet de point d'appel visuel dans l'axe de la traversée est->ouest de Sévigny-Waleppe, et l'optimisation de l'implantation par une densification de la zone.
- > Une réduction encore plus significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 2 éoliennes à l'ouest de la ZIP, avec une très faible portion du parc éolien visible.
- > Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 4 et le clocher de l'église inscrite.

Variante 4 - en jaune



Vue panoramique 4 - Sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la D37, Route du Porcien, dans le vallon de Sévigny

- > Un effet quasi identique à la variante précédente depuis ce point de vue :
- > Une perception toujours très partielle du projet, dont une grande partie (éoliennes 1 à 5) est presque entièrement masquée par le relief.
- > Un effet de prégnance très atténué sur le vallon de Sévigny avec le recul des machines vers le coeur de la ZIP, et l'éloignement du rebord de plateau.
- > Un effet de densité réduit, du fait de la réduction du nombre d'éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 5 - Sortie sud du village de le Thuel, sur la D18

- > Une perception bien lisible avec un projet plutôt situé à l'arrière de structures végétales boisées et une régularité d'implantation à souligner.
- > Un effet de continuité avec l'ensemble du paysage éolien visible, sans en étendre l'emprise horizontale.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d'éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 6 - Descente vers le village de Noircourt, sur la D18 vers la vallée du Hurtaut

- > Une perception toujours lisible avec un projet dont la régularité et l'équidistance équilibrée entre les éoliennes 1 à 5 est à souligner.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d'éoliennes dans cette variante.



Synthèse de l’analyse de la variante 4 :

- > **Une simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l’ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe ; et 2 éoliennes au sud-est, dans la continuité des parcs proches existants.**
- > **Une régularité d’implantation et des équidistances équilibrées entres les 5 éoliennes situées à l’ouest du projet notamment.**
- > **Préservation d’un angle de respiration significatif sans éolienne, dans la perspective de la D966 notamment à la sortie sud de Dizy-le-Gros.**
- > **Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 4 et le clocher de l’église inscrite, avec un effet encore moins marquant que dans les variantes précédentes.**
- > **Une atténuation de l’effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, avec la réduction de l’effet de point d’appel visuel dans l’axe de la traversée est->ouest de Sévigny-Waleppe, et l’optimisation de l’implantation par une densification de la zone.**
- > **Un réduction encore plus significative de l’emprise horizontale de l’ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 2 éoliennes à l’ouest de la ZIP.**
- > **Un effet de cumul donc très réduit depuis l’ensemble des points de vue étudiés.**

6 VARIANTE 5 : 6 EOLIENNES DE 200M EN BOUT DE PALE - VARIANTE RETENUE POUR LE PROJET

Nombre d'éoliennes = 6

Taille des machines = 200m en bout de pale

Distance aux villages les plus proches = 1000m

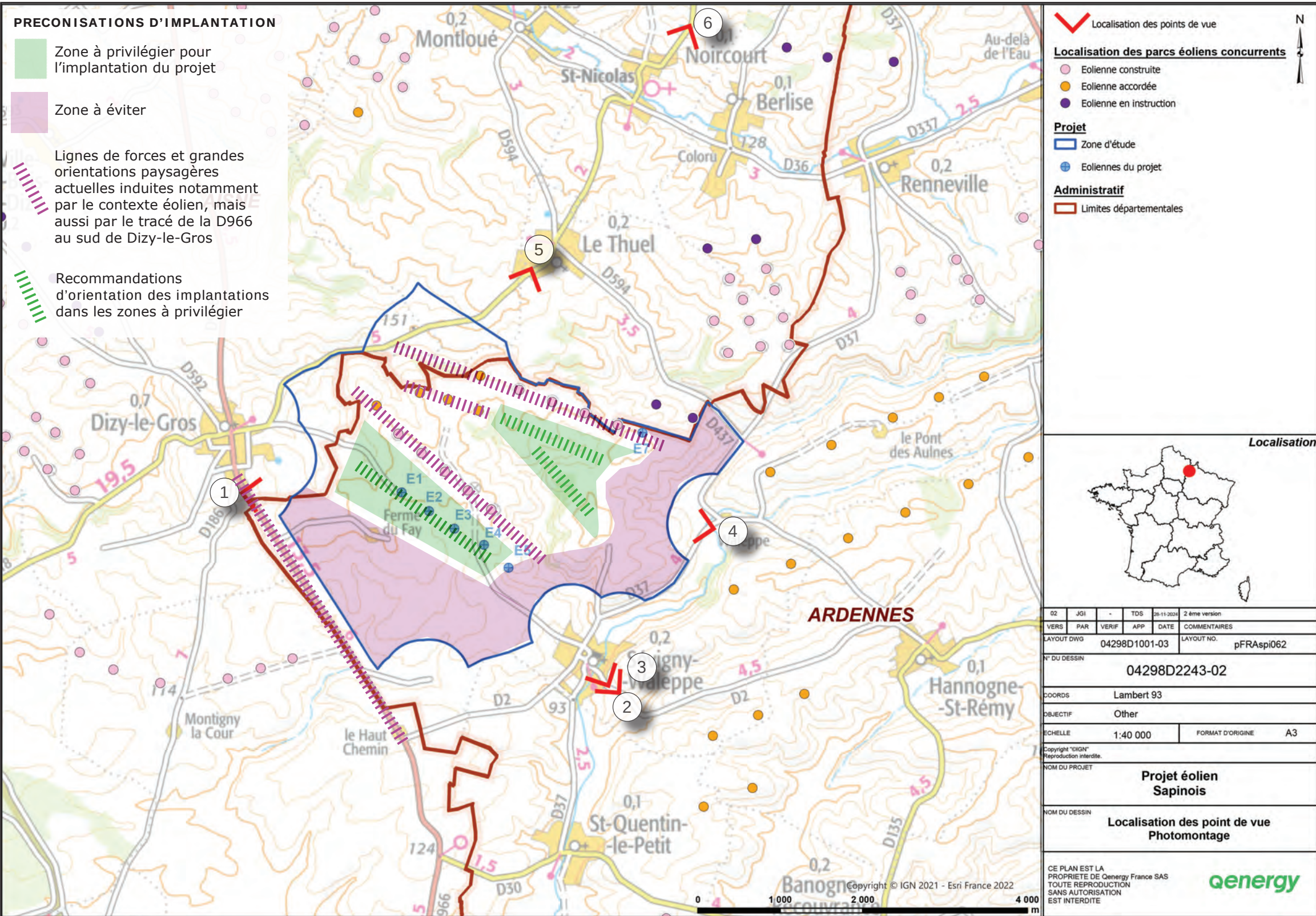
Caractéristiques de la variante :

> Recherche d'une nouvelle optimisation paysagère et d'une diminution des effets de prégnance de l'éolien dans l'environnement proche du parc, en particulier depuis le vallon de Sévigny et à l'approche du village de Sévigny-Waleppe.

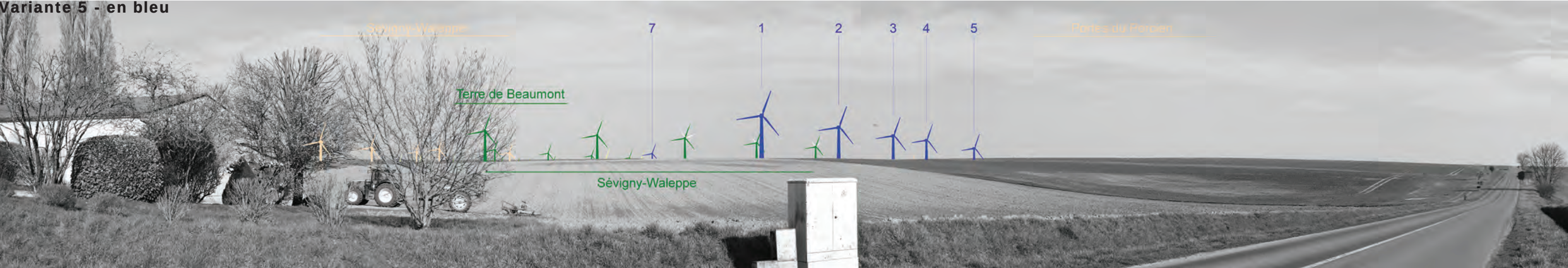
> Réduction de l'effet de point d'appel visuel dans le vallon de Sévigny-Waleppe.

> Préservation de la continuité avec les parcs éoliens proches et implantation suivant les lignes de force du paysage.

> Réduction de l'effet de densité et d'effet de cumul éolien.



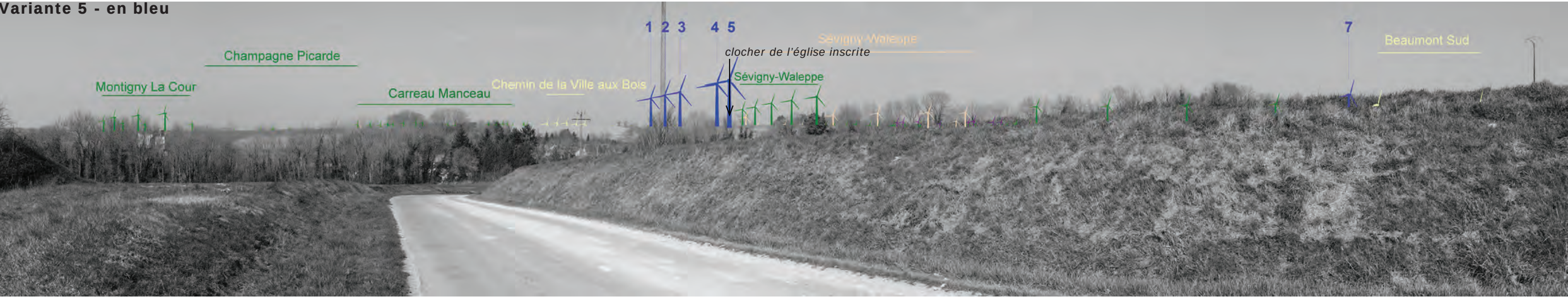
Variante 5 - en bleu



Vue panoramique 1 - Sortie sud du bourg de Dizy-le-Gros sur la D966

- > Une perception proche de la variante précédente (Une simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe ; une préservation d'un angle de respiration sans éolienne significatif dans la perspective de la D966 ; une réduction très significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles).
- > Un effet de cumul et de densité encore davantage réduit depuis ce point de vue avec la suppression d'une éolienne.

Variante 5 - en bleu



Vue panoramique 2 - Entrée sud-est du village de Sévigny-Waleppe sur la D2

- > Une perception proche de la variante précédente (Une simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes de la partie sud du parc de Sévigny-Waleppe ; une préservation d'un angle de respiration sans éolienne significatif à l'ouest du projet ; une optimisation de l'implantation par une densification de la zone ; une réduction encore plus significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles
- > Un effet de cumul et de densité encore davantage réduit depuis ce point de vue avec la suppression d'une éolienne.

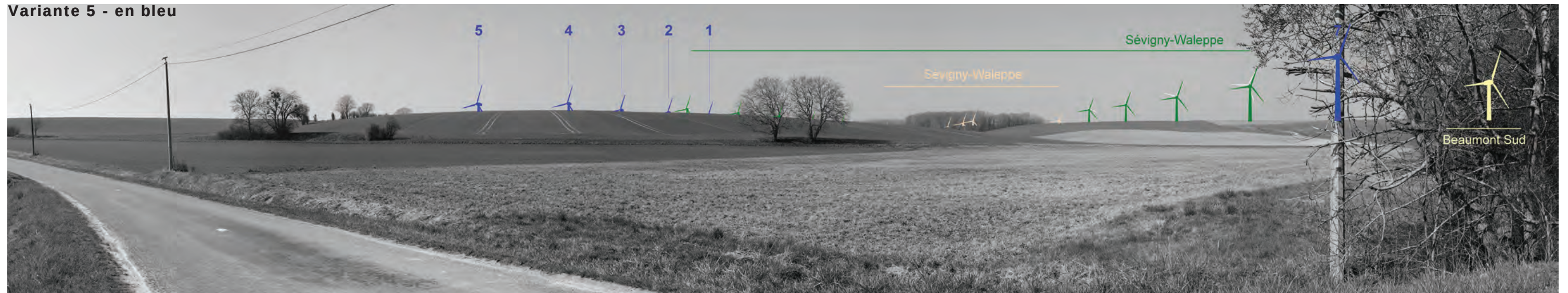
Variante 5 - en bleu



Vue panoramique 3 - Traversée du village de Sévigny-Waleppe à la hauteur de la salle-des-fêtes

- > Un effet identique à la variante précédente depuis ce point de vue, car l'éolienne supprimée était déjà masquée par le bâti :
- > Une forte atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, avec la suppression de l'effet de point d'appel visuel dans l'axe de la traversée est->ouest de Sévigny-Waleppe, et l'optimisation de l'implantation par une densification de la zone.
- > Une réduction encore plus significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles, avec une très faible portion du parc éolien visible.
- > Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 5 et le clocher de l'église inscrite.

Variante 5 - en bleu



Vue panoramique 4 - Sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la D37, Route du Porcien, dans le vallon de Sévigny

- > Une perception toujours très partielle du projet, dont une grande partie (éoliennes 1 à 5) est presque entièrement masquée par le relief.
- > Un effet de prégnance encore davantage atténué sur le vallon de Sévigny par rapport à la variante précédente, avec la suppression d'une éolienne et le maintien du recul des machines vers le coeur de la ZIP, ainsi que l'éloignement du rebord de plateau.
- > Un effet de densité fortement réduit, du fait de la réduction du nombre d'éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 5 - Sortie sud du village de le Thuel, sur la D18

- > Une perception proche de la variante précédente :
- > Une perception bien lisible avec un projet plutôt situé à l’arrière de structures végétales boisées et une régularité d’implantation à souligner.
- > Un effet de continuité avec l’ensemble du paysage éolien visible, sans en étendre l’emprise horizontale.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d’éoliennes dans cette variante.



Vue panoramique 6 - Descente vers le village de Noircourt, sur la D18 vers la vallée du Hurtaut

- > Une perception proche de la variante précédente :
- > Une perception toujours lisible avec un projet dont la régularité et l’équidistance équilibrée entre les éoliennes 1 à 5 est à souligner.
- > Un effet de densité atténué par les structures végétales boisées nombreuses et par la réduction du nombre d’éoliennes dans cette variante.

Synthèse de l'analyse de la variante 5 :

> La suppression de l'éolienne E6 permet notamment de réduire la prégnance de l'éolien dans l'environnement proche du parc, en particulier depuis le vallon de Sévigny.

> Cette suppression permet également d'éviter l'effet de point d'appel visuel depuis le vallon de Sévigny et depuis le village de Sévigny-Waleppe.

> Cette variante permet la préservation de la continuité avec les parcs éoliens proches, avec l'inscription de E7 dans l'alignement du parc éolien de Sévigny-Waleppe (partie nord), et l'implantation suivant les lignes de force du paysage, avec la conservation d'un alignement de 5 éoliennes vers le cœur de la ZIP.

> Plus généralement, la densité d'éoliennes sur le plateau s'en trouve encore davantage réduite.

C'est cette variante d'implantation qui est retenue pour le projet de parc éolien du Sapinois.

ANALYSE DE 5 VARIANTES - SYNTHESE	IMPACTS PAYSAGERS - PERCEPTIONS VISUELLES DE LA GEOMETRIE DE LA VARIANTE	IMPACTS PATRIMONIAUX	IMPACTS SUR LE CADRE DE VIE ET LE TOURISME	IMPACTS CUMULÉ ET IMPACT SUR LA DENSITÉ DU CONTEXTE EOLIEN
Variante 1 14 éoliennes 180m bdp	> Une perception bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet, depuis la plupart des points de vue, notamment depuis la sortie sud de Dizy-le-Gros et depuis les hauteurs de Sévigny-Waleppe	> Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 1 et le clocher de l'église inscrite reste possible	> Un effet de prégnance plutôt marqué sur le vallon de Sévigny, emprunté par la Route du Porcien, et un effet de prégnance également marqué sur le bourg de Sévigny-Waleppe	> Un élargissement significatif de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué, en particulier depuis l'est et le sud de la ZIP. Cet effet est beaucoup moins fort depuis le Thuel ou Noircourt, compte tenu de la visibilité étendue du contexte existant sur toute la largeur du panorama, et des structures végétales arborées plus nombreuses à l'approche de la Thiérache > Une augmentation de la densité d'éoliennes dans le champ de vision et des angles de respiration occupés par le projet, notamment depuis l'est, en venant de Thiérache
Variante 2 14 éoliennes 200m bdp	> La réduction de hauteur de machine de 20m environ ne modifie pas fondamentalement la perception des effets de prégnance. Les rapports d'échelle entre les éoliennes et le paysage présentent peu de différence entre les variantes 1 et 2. > Une perception qui reste bien lisible et plutôt harmonieuse des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet, depuis la plupart des points de vue, notamment depuis la sortie sud de Dizy-le-Gros et depuis les hauteurs de Sévigny-Waleppe	> Une faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 2 et le clocher de l'église inscrite reste possible	> Un effet de prégnance toujours marqué sur le vallon de Sévigny, emprunté par la Route du Porcien, et un effet de prégnance toujours marqué sur le bourg de Sévigny-Waleppe	> Un élargissement toujours significatif de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles ; un effet de cumul donc plutôt accentué, en particulier depuis l'est et le sud de la ZIP. Cet effet est beaucoup moins fort depuis le Thuel ou Noircourt, compte tenu de la visibilité étendue du contexte existant sur toute la largeur du panorama, et des structures végétales arborées plus nombreuses à l'approche de la Thiérache > Une augmentation de la densité d'éoliennes dans le champ de vision et des angles de respiration occupés par le projet, notamment depuis l'est, en venant de Thiérache
Variante 3 9 éoliennes 200m bdp	> Une perception des 2 lignes d'éoliennes de la partie ouest du projet qui reste bien lisible et plutôt harmonieuse, depuis la plupart des points de vue, avec la préservation d'un angle de respiration sans éolienne dans la perspective de la D966 notamment à la sortie sud de Dizy-le-Gros. On note toutefois l'impact des éoliennes 1 et 2, semblant plus isolées de l'ensemble du projet	> Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 3 et le clocher de l'église inscrite, avec un effet encore moins marquant que dans les variantes précédentes.	> Une atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe, avec le recul des machines vers le coeur de la ZIP. Mais un fort effet de point d'appel visuel des éoliennes 1 et 2 dans l'axe de la traversée est-ouest de Sévigny-Waleppe.	> Une réduction significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles, accompagnée d'une réduction de l'effet de densité, en raison de la suppression de 3 éoliennes à l'ouest de la ZIP. > Un effet de cumul donc plutôt réduit depuis l'ensemble des points de vue étudiés.
Variante 4 7 éoliennes 200m bdp	> Un simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest du projet, dans la continuité des 5 éoliennes du parc de Sévigny-Waleppe Sud ; et 2 éoliennes au sud-est, dans la continuité des parcs proches existants. > Une régularité d'implantation et des équidistances équilibrées entres les 5 éoliennes situées à l'ouest du projet notamment.	> Une très faible covisibilité entre les éoliennes de la variante 4 et le clocher de l'église inscrite, avec un effet encore moins marquant que dans les variantes précédentes.	> Une atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, avec la suppression de l'effet de point d'appel visuel dans l'axe de la traversée est-ouest de Sévigny-Waleppe, et l'optimisation de l'implantation par une densification de la zone.	> Préservation d'un angle de respiration significatif sans éolienne, dans la perspective de la D966 notamment à la sortie sud de Dizy-le-Gros. > Une réduction encore plus significative de l'emprise horizontale de l'ensemble des éoliennes visibles en raison de la suppression de 2 éoliennes à l'ouest de la ZIP. > Un effet de cumul donc très réduit depuis l'ensemble des points de vue étudiés.
Variante 5 6 éoliennes 200m bdp	> Une réduction du nombre d'éoliennes de 7 à 6 machines. > Conservation de la ligne de 5 éoliennes ; inscription de la sixième éolienne dans un alignement du contexte existant : le parc éolien de Sévigny-Waleppe (alignement nord).	> Une covisibilité encore davantage réduite entre les éoliennes de la variante 5 et le clocher de l'église inscrite, avec un effet encore moins marquant que dans les variantes précédentes.	> Une forte atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny emprunté par la Route du Porcien, et sur le bourg de Sévigny-Waleppe, avec le recul de l'ensemble des machines vers le coeur de la ZIP.	> Un réduction de la densité d'éoliennes sur le plateau. > Un effet de cumul encore davantage réduit depuis l'ensemble des points de vue étudiés

PARTIE II : ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION

CHAPITRE III : IMPLANTATION RETENUE POUR LE PROJET EOLIEN DU SAPINOIS

Le projet éolien de Sapinois, sera composé de 6 éoliennes.
La suppression de l'éolienne 6 est une proposition de QENERGY lors de l'instruction du dossier. La numérotation des autres éoliennes est restée la même.

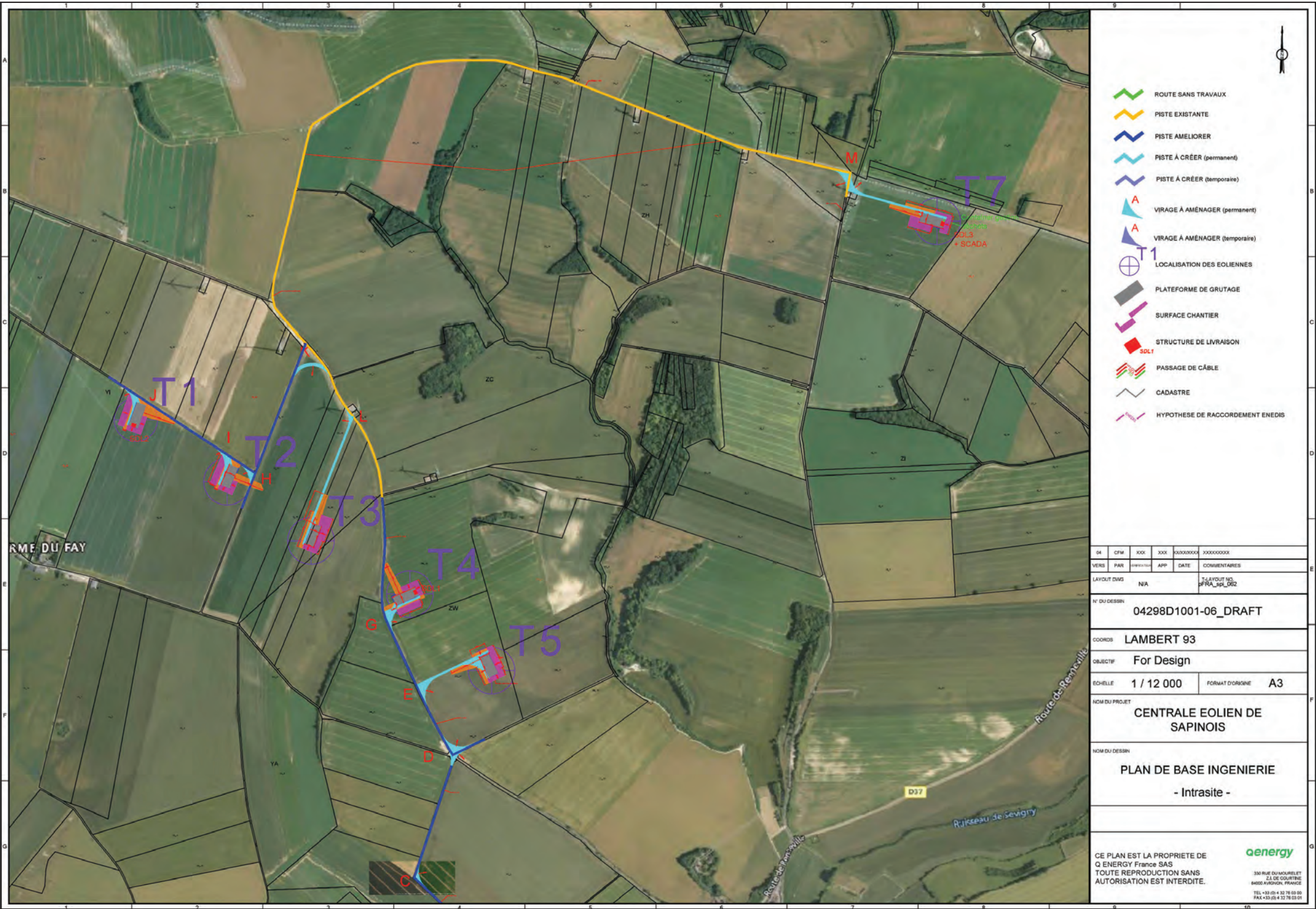
Chaque éolienne est constituée d'un rotor, qui comporte 3 pales, et est relié à la nacelle. La nacelle est positionnée au sommet d'un mât tubulaire constitué de plusieurs tronçons. L'éolienne repose sur une fondation en béton.

Ces éoliennes auront une hauteur totale maximale de 200 m en bout de pale.

Au sein du parc éolien, **les éoliennes** sont de couleur blanc grisé (RAL 7035 ou similaire).
> Le mât est composé de 3 à 6 sections en acier et éventuellement de béton en embase. Son diamètre en pied d'éolienne est de 10 m au maximum,
> Les pales sont constituées de matériaux composites,
> La nacelle renferme la génératrice qui permet la conversion de l'énergie mécanique en énergie électrique, ainsi que toute la machinerie mécanique et électrique nécessaire à son fonctionnement. Elle peut pivoter à 360° autour de l'axe du mât, afin de s'orienter pour positionner le rotor face au vent.

Les postes de transformation électrique HTA/BT sont situés à l'intérieur de la structure de l'éolienne (dans le mât ou dans la nacelle).

Un balisage lumineux est requis sur chaque éolienne par les services de l'Etat en charge de la sécurité de la navigation au sein de l'espace aérien (Aviation Civile, Armée de l'Air).



Les pistes d'accès :

Afin de réaliser la construction, l'exploitation ainsi que le démantèlement du parc, un réseau de voirie est nécessaire pendant toute la durée de vie de la centrale éolienne.
Le réseau existant est privilégié pour desservir le parc et la création de nouvelles pistes est limitée au maximum (voir tableau ci-contre).

Les réseaux :

Un réseau de tranchées est construit entre les éoliennes et les structures de livraison. Ces tranchées sont construites majoritairement en bordure des pistes d'accès du parc éolien afin de minimiser les linéaires d'emprise des travaux.

Les structures de livraison électrique :

L'évacuation de l'énergie produite par les éoliennes nécessite la mise en place de 3 structures de livraison positionnées à proximité des éoliennes E1, E4 et E7.
Ces structures sont composées de 2 bâtiments préfabriqués d'une dimension maximum de 10,5 x 3 x 3 m chacun. Chaque bâtiment peut être utilisé pour l'installation d'un poste de livraison normalisé ENEDIS, d'un circuit bouchon (filtre de 175 Hz), des systèmes de contrôle du parc éolien (SCADA), ou d'un local exploitation et maintenance.
En béton modulaire, les blocs peuvent aussi être peints ou habillés pour mieux se fondre dans le paysage environnant ou répondre à des obligations réglementaires.

Infrastructure	En exploitation	En période chantier
Plateformes permanentes (+PDL)	21 360 m²	21 360 m²
Surfaces chantier au niveau des plateformes + base vie	-	27 731 m²
Accès à créer complètement : - pistes, chemins - virages	6 750 m² 13 278 m²	9 000 m² 13 278 m²
Pistes et chemins existants à renforcer (chemins existant nécessitant des travaux lourds similaires à ceux des chemins à créer	0	5 865 m²
Pistes et chemins existants à élargir (chemins existant mais nécessitant des travaux à la marge)	5 865 m²	5 865 m²
	env. 4,7 ha	env. 8,3 ha

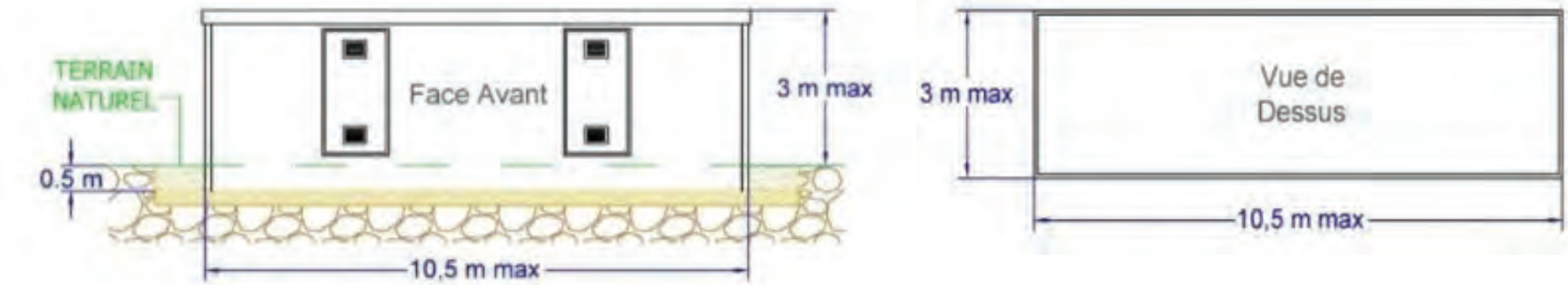
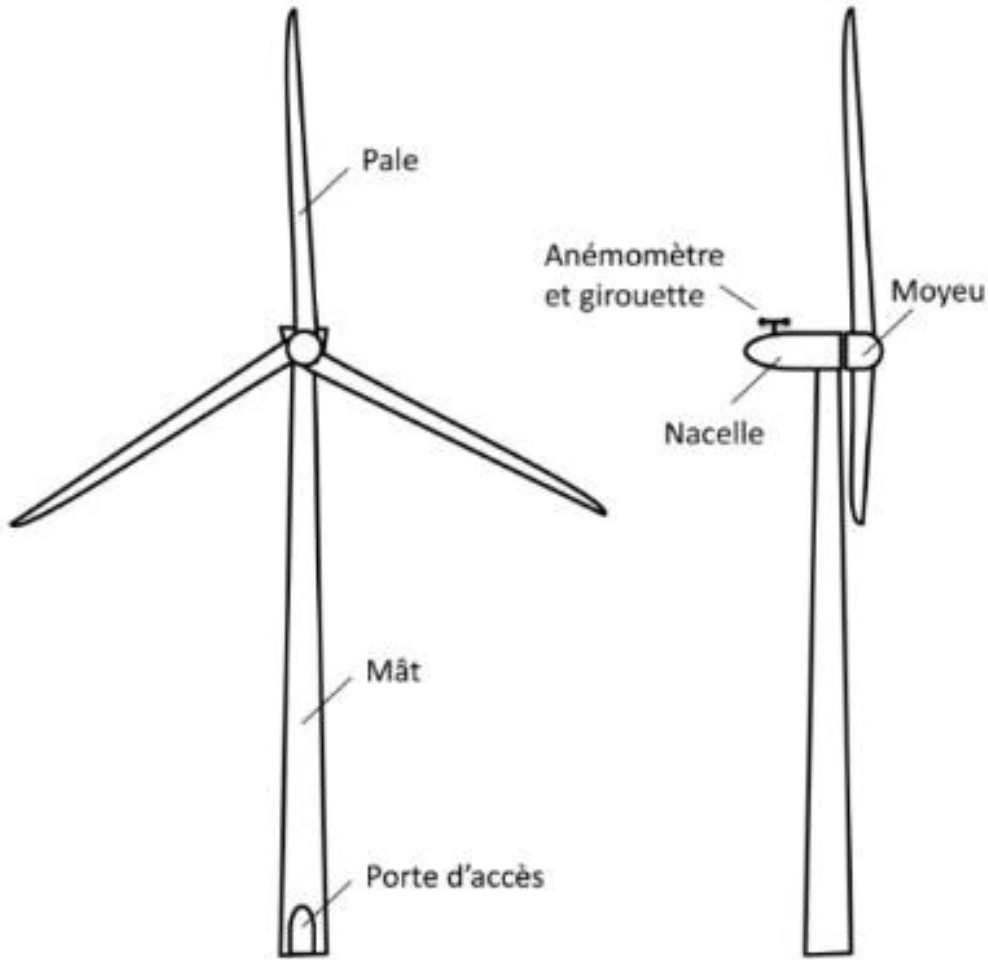


Schéma en coupe de la structure de livraison



Vue d'ensemble d'une éolienne



PARTIE III : IMPACTS ET MESURES

CHAPITRE I : ETUDE DE SATURATION PAR ENCERCLEMENT

La notion de saturation et de densité dans le Plan de paysage éolien des Ardennes :

« • La saturation visuelle :

Un secteur est dit saturé lorsqu'un observateur se sent cerné par les éoliennes et considère que son panorama est diminué par la présence des aérogénérateurs. Cela correspond à une notion d'encerclement.

Pour identifier ces secteurs la première étape consiste à définir, pour une éolienne d'une hauteur donnée, la distance, à partir de laquelle on considère que sa présence n'est plus prégnante dans le paysage.

En effet, l'éloignement réduisant son échelle de perception, son impact visuel en est amoindri. À partir d'une certaine distance, son impact n'est plus significatif dans le paysage. Cette distance est la distance de perception.

(...)

• La densité d'éolienne :

Lors des réunions de concertation avec les collectivités locales, il est apparu que la quantité d'éoliennes présentes dans le paysage est également un facteur qui doit être pris en compte pour évaluer l'impact des éoliennes sur le cadre de vie.

Cela est possible au moyen d'un indicateur de densité d'éoliennes qui se calcule à partir du nombre d'éoliennes présentes dans le cercle dont le rayon est égal à la distance de perception. L'indice de densité est égale à ce nombre d'éoliennes que l'on divise par les 360° du panorama.

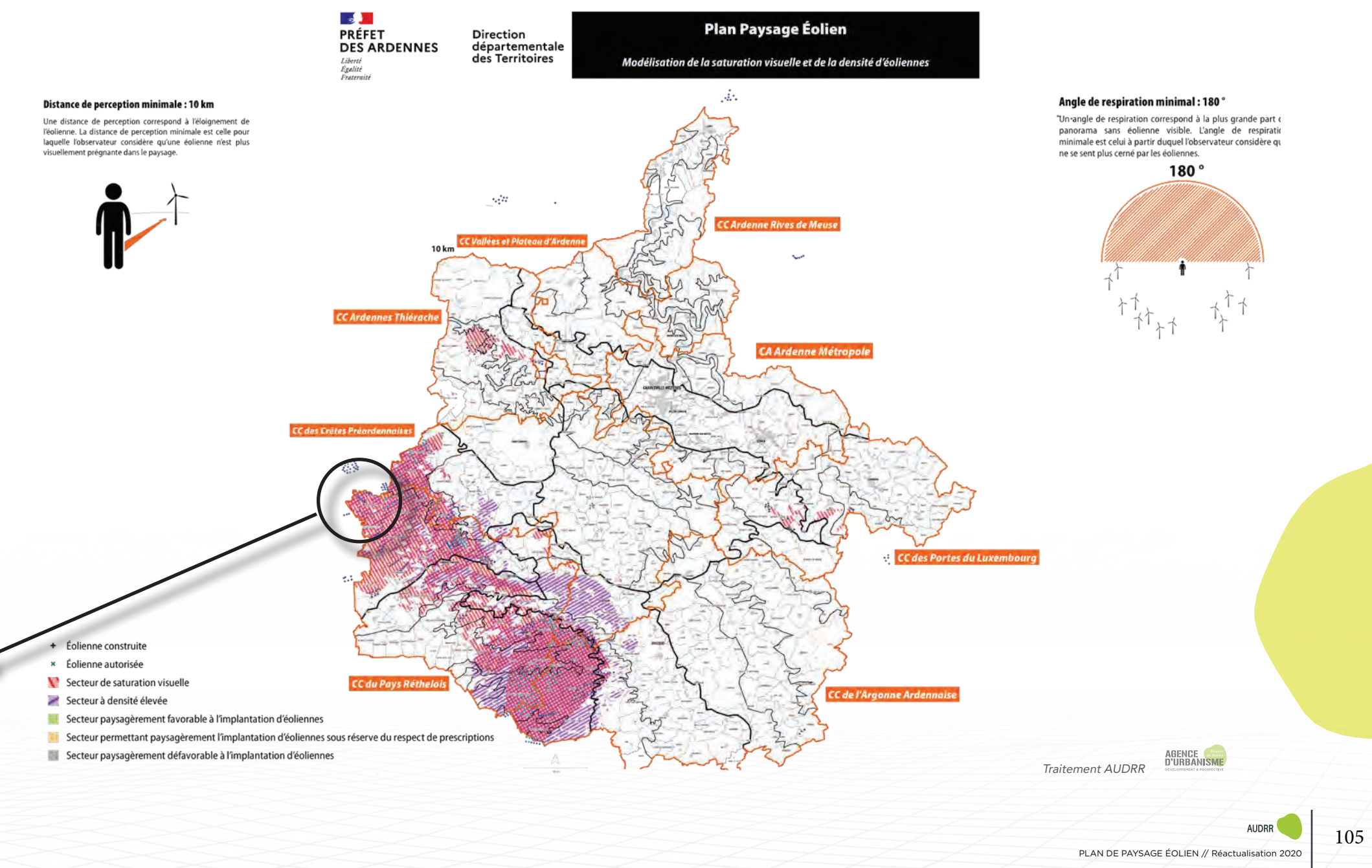
D'après le Plan de paysage éolien des Ardennes, le projet de parc éolien du Sapinois se situe dans un secteur de saturation visuelle et de densité élevée.

Nota : ces études sont purement cartographiques et ne tiennent pas compte des masques bâtis, végétation, relief.

L'implantation du projet a fait l'objet de préconisations paysagères liées à la préservation des angles de vue sans éoliennes, et à la densification plutôt qu'à l'élargissement de l'emprise horizontale du contexte éolien global.

Compte-tenu du contexte éolien, une étude de la saturation par encerclement est proposée pour le projet de parc éolien du Sapinois. Les 3 bourgs les plus proches du projet sont retenus pour cette analyse cartographique : Sévigny-Waleppe, Dizy-le-Gros et Le Thuel.

3. CARTOGRAPHIE : MODÉLISATION DE LA SATURATION VISUELLE ET DE LA DENSITÉ D'ÉOLIENNES



Protocole de réalisation des diagrammes d'encerclement pour le projet du Sapinois :

- > Distances de perception : 5 et 10km
- > Contexte éolien pris en compte : éoliennes en instruction, accordées, et construites
- > Représentation des espaces libres d'éoliennes entre 0 et 10km : les angles de respiration (chiffrés)
- > Représentation des espaces libres d'éoliennes entre 0 et 5km : le paysage proche sans éolienne
- > Représentation des espaces libres d'éoliennes entre 5 et 10km : les arrière-plans sans éolienne
- > La part ajoutée du projet du Sapinois dans les angles de vue (en jaune)

Etude de saturation par encerclement du bourg de Sévigny-Waleppe :

Point de référence pour le centre du diagramme: le centre-bourg de Sévigny-Waleppe.

Ce diagramme indique que, dans le bassin de vision qui s’ouvre potentiellement autour de Sévigny-Waleppe, et jusqu’à 10km :

> Le plus grand angle sans éolienne est de 89,8°, orienté sud-ouest (en direction du Camp de Sissonne). Dans ce secteur identifié comme «en saturation visuelle» et «à densité élevée», cet angle de respiration paysagère est important à souligner. Le projet de parc éolien du Sapinois ne l’impacte pas.

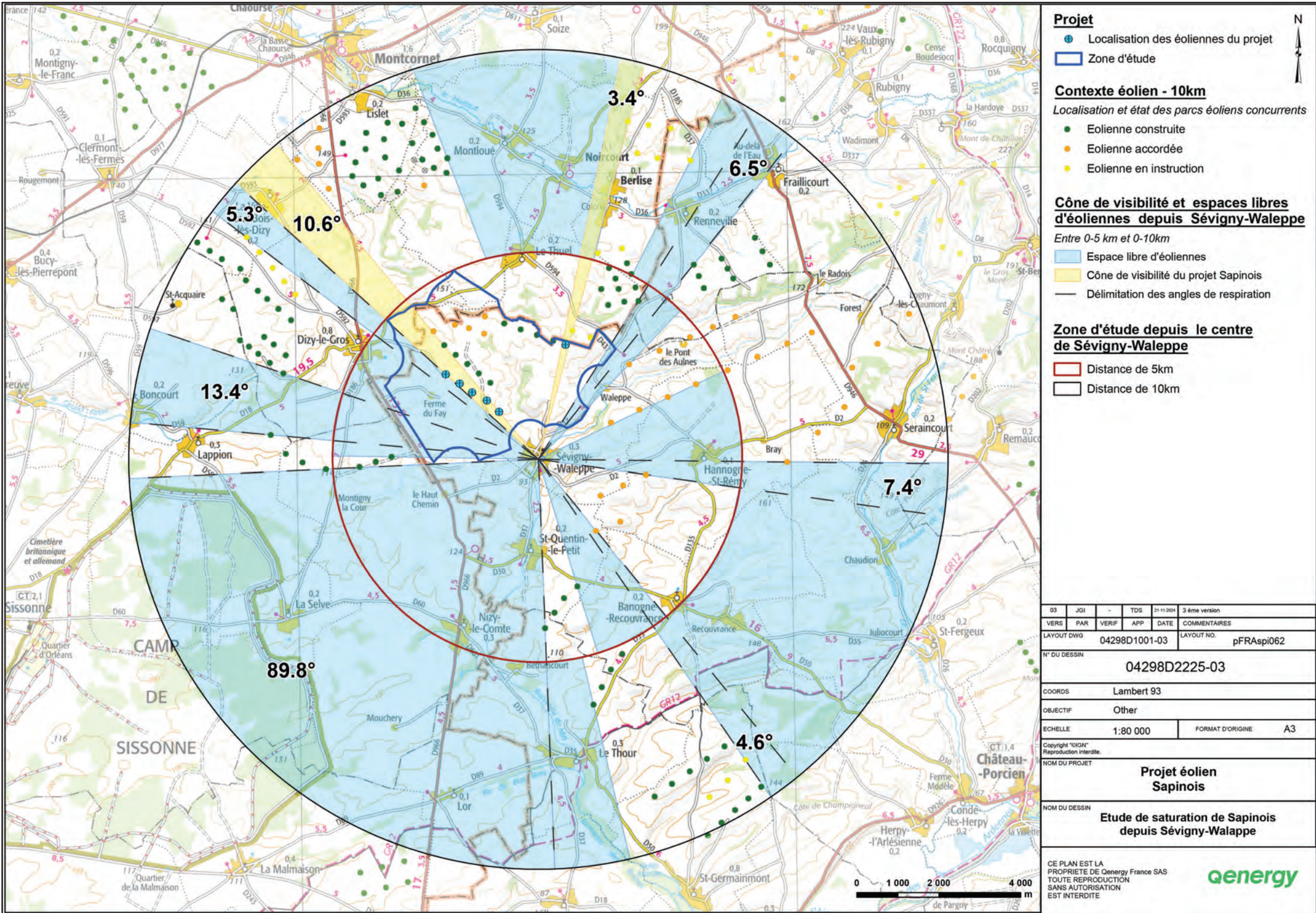
> Il n’existe pas d’autre angle de vue significatif sans éolienne : les autres angles de vue sont plutôt faibles et n’excèdent pas 13,4°.

> On note toutefois que quelques angles de vue se caractérisent par une forte densité d’éoliennes aux premiers plans (entre 0 et 5km) mais se trouvent sans éolienne aux arrières-plans (entre 5 et 10km). C’est le cas notamment dans un angle de vue orienté plein nord et un angle de vue orienté au sud-est.

> Le projet de parc éolien du Sapinois est implanté en totalité dans des angles de vue déjà occupés par des éoliennes du contexte. Les cônes de visibilité théorique représentent l’évolution de l’occupation de l’horizon de +10,6° pour la ligne de E1 à E5, et +3,4° pour E6, faisant évoluer l’emprise d’occupation des horizon de +3,7% par rapport à l’état initial.

	Depuis Sévigny-Waleppe
Etat initial sans le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 154 Indice de densité : 0,428
Etat projeté avec le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 160 Indice de densité : 0,444
Pourcentage d’évolution	+3,7%

*Accordées, construites ou en instruction (octobre 2024)
Calcul de l’indice de densité dans les 10km



Le projet de parc éolien du Sapinois ne contribue de manière théorique que très faiblement, d’après cette analyse cartographique, à la saturation par encerclement du bourg de Sévigny-Waleppe. Plusieurs photomontages viennent illustrer cette observation et lui apporter toutes les nuances liées aux observations sur le terrain, dans le carnet de photomontages (photomontages n°2, 3, 4 et 5 ainsi que l’analyse illustrées des perceptions du projet dans la traversée de Sévigny-Waleppe).

Etude de saturation par encerclement du bourg de Dizy-le-Gros :

Point de référence pour le centre du diagramme: le centre-bourg de Dizy-le-Gros.

Ce diagramme indique que, dans le bassin de vision qui s’ouvre potentiellement autour de Dizy-le-Gros, et jusqu’à 10km :

> Le plus grand angle sans éolienne est de 24,9°, orienté sud-ouest (en direction du Camp de Sissonne). Il illustre ce secteur identifié comme «en saturation visuelle» et «à densité élevée». **Le projet de parc éolien du Sapinois ne l’impacte toutefois pas.**

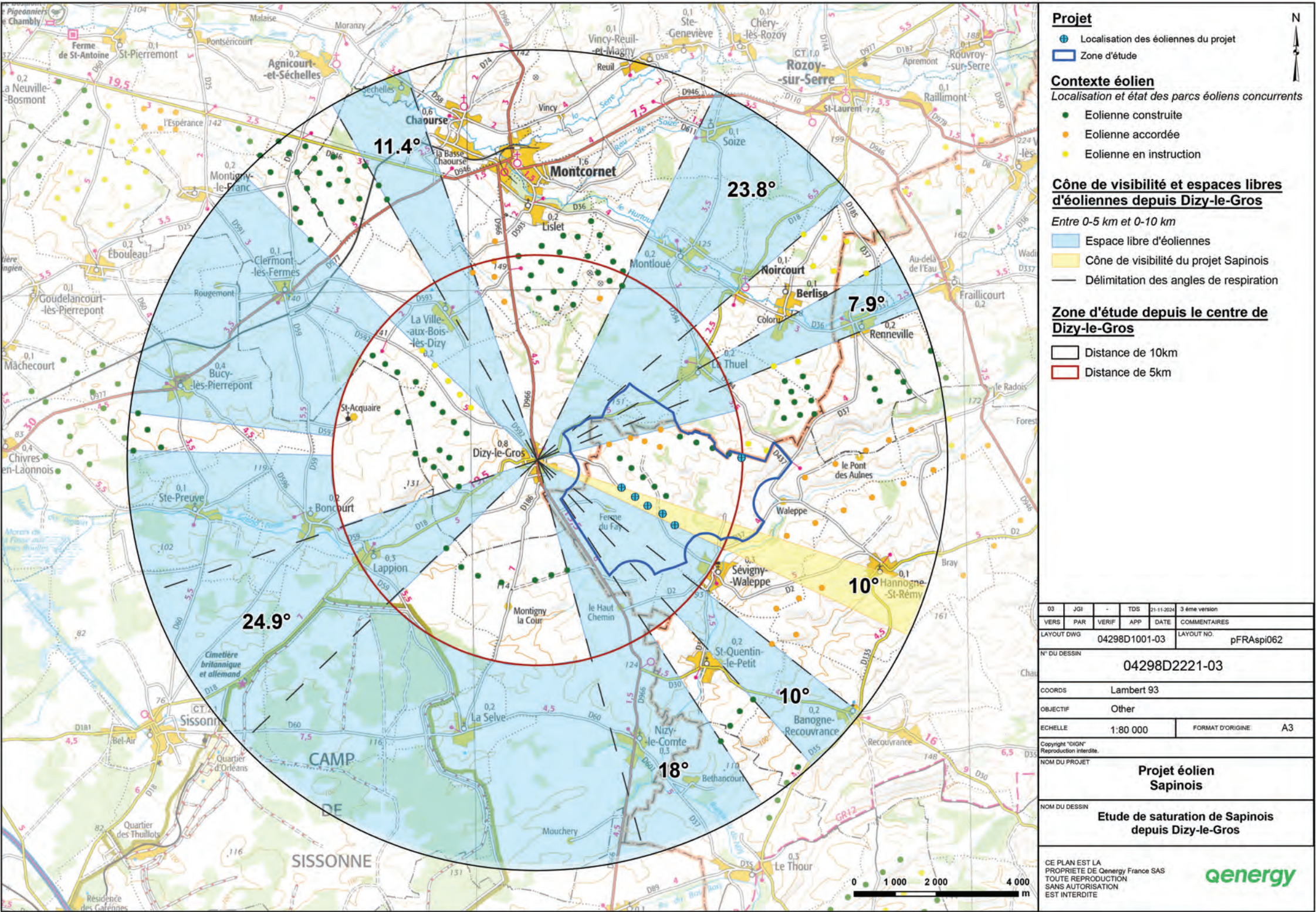
> Les autres angles de vue sans éolienne sont également relativement faibles : de 7,9° à 23,8°, répartis sur tout le diagramme.

> On note que plusieurs angles de vue se caractérisent par une forte densité d’éoliennes aux premiers plans (entre 0 et 5km) mais se trouvent sans éolienne aux arrières-plans (entre 5 et 10km). C’est le cas pour un large angle de vue (en bleu) orienté du nord-ouest au sud-ouest.

> Une partie du projet de parc éolien du Sapinois est implantée dans un angle de vue déjà occupé par des éoliennes du contexte proche (l’éolienne E7) ; l’autre partie du projet (la ligne E1 à E5) occupe un faible angle de vue sans éolienne de 0 à 5km. Son emprise est de 10° (soit 3,9% d’évolution avec l’état initial).

	Depuis Dizy-le-Gros
Etat initial sans le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 157 Indice de densité : 0,436
Etat projeté avec le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 163 Indice de densité : 0,453
Pourcentage d’évolution	+ 3,9%

* Accordées, construites ou en instruction (octobre 2024)
Calcul de l’indice de densité dans les 10km



Le projet de parc éolien du Sapinois ne contribue donc pas significativement, d’après cette analyse cartographique, à la saturation par encerclement du bourg de Dizy-le-Gros. Plusieurs photomontages viennent illustrer cette observation et lui apporter toutes les nuances liées aux observations sur le terrain, dans le carnet de photomontages (photomontages n°8, 9, et 10).

Etude de saturation par encerclement du bourg de Le Thuel :

Point de référence pour le centre du diagramme: le centre-bourg de Le Thuel.

Ce diagramme indique que, dans le bassin de vision qui s’ouvre potentiellement autour de Le Thuel, et jusqu’à 10km :

> Le plus grand angle sans éolienne est de 74,3°, orienté nord-est (en direction de la Thiérache). Dans ce secteur identifié comme «en saturation visuelle» et «à densité élevée», cet angle de respiration paysagère est moyen mais reste à souligner. **Le projet de parc éolien du Sapinois ne l’impacte pas.**

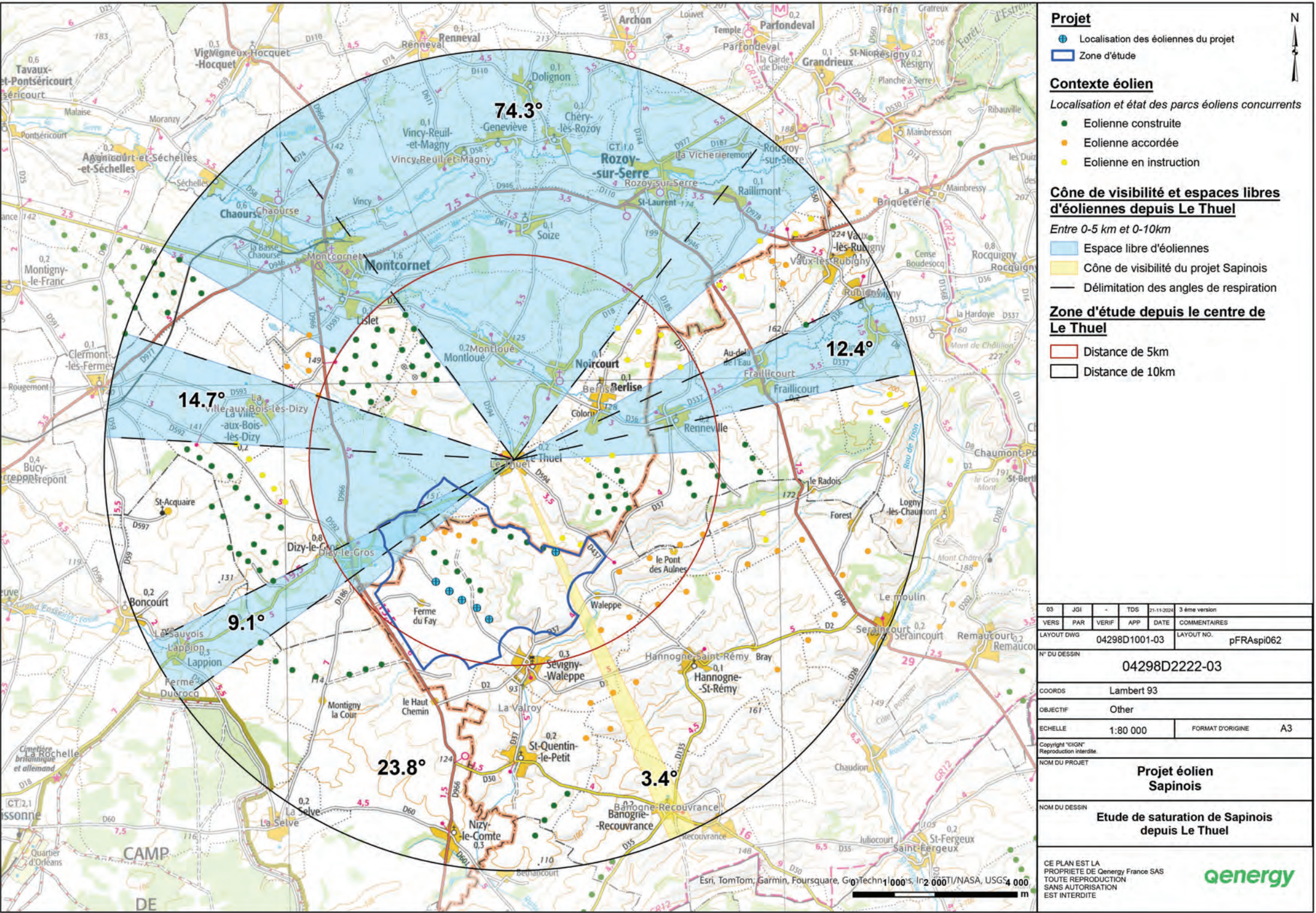
> Il n’existe pas d’autre angle de vue significatif sans éolienne : les autres angles de vue sont plutôt faibles et n’excèdent pas 14,7°.

> On note toutefois que plusieurs angles de vue se caractérisent par une forte densité d’éoliennes aux premiers plans (entre 0 et 5km) mais se trouvent sans éolienne aux arrières-plans (entre 5 et 10km). C’est le cas dans un angle de vue orienté vers l’ouest.

> Le projet de parc éolien du Sapinois est implanté en totalité dans des angles de vue déjà occupés par des éoliennes du contexte. Le cône de visibilité théorique représentant l’évolution de l’occupation de l’horizon de +3,4° (soit 3,78% d’évolution avec l’état initial) par une seule des 6 éoliennes du projet est négligeable compte tenu du contexte éolien.

	Depuis Le Thuel
Etat initial sans le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 162 Indice de densité : 0,45
Etat projeté avec le projet de Sapinois	Nb d’éoliennes dans les 10km* : 168 Indice de densité : 0,467
Pourcentage d’évolution	+3,78%

*Accordées, construites ou en instruction (octobre 2024)
Calcul de l’indice de densité dans les 10km



Le projet de parc éolien du Sapinois ne contribue donc pas, d’après cette analyse cartographique, à la saturation par encerclement du bourg de Le Thuel. Plusieurs photomontages viennent illustrer cette observation, dans le carnet de photomontages (photomontages n°12 et 13).

PARTIE III : IMPACTS ET MESURES

CHAPITRE II : ETUDE DE LA VISIBILITE DU PROJET - ANALYSE DES IMPACTS

1 LES POINTS DE VUE D'ILLUSTRATION DES IMPACTS VISUELS DU PROJET DU SAPINOIS

Le carnet de photomontages compte **34 points de vue illustrés**, représentatifs des principales sensibilités patrimoniales et paysagères identifiées dans la partie état initial de l'étude paysagère.

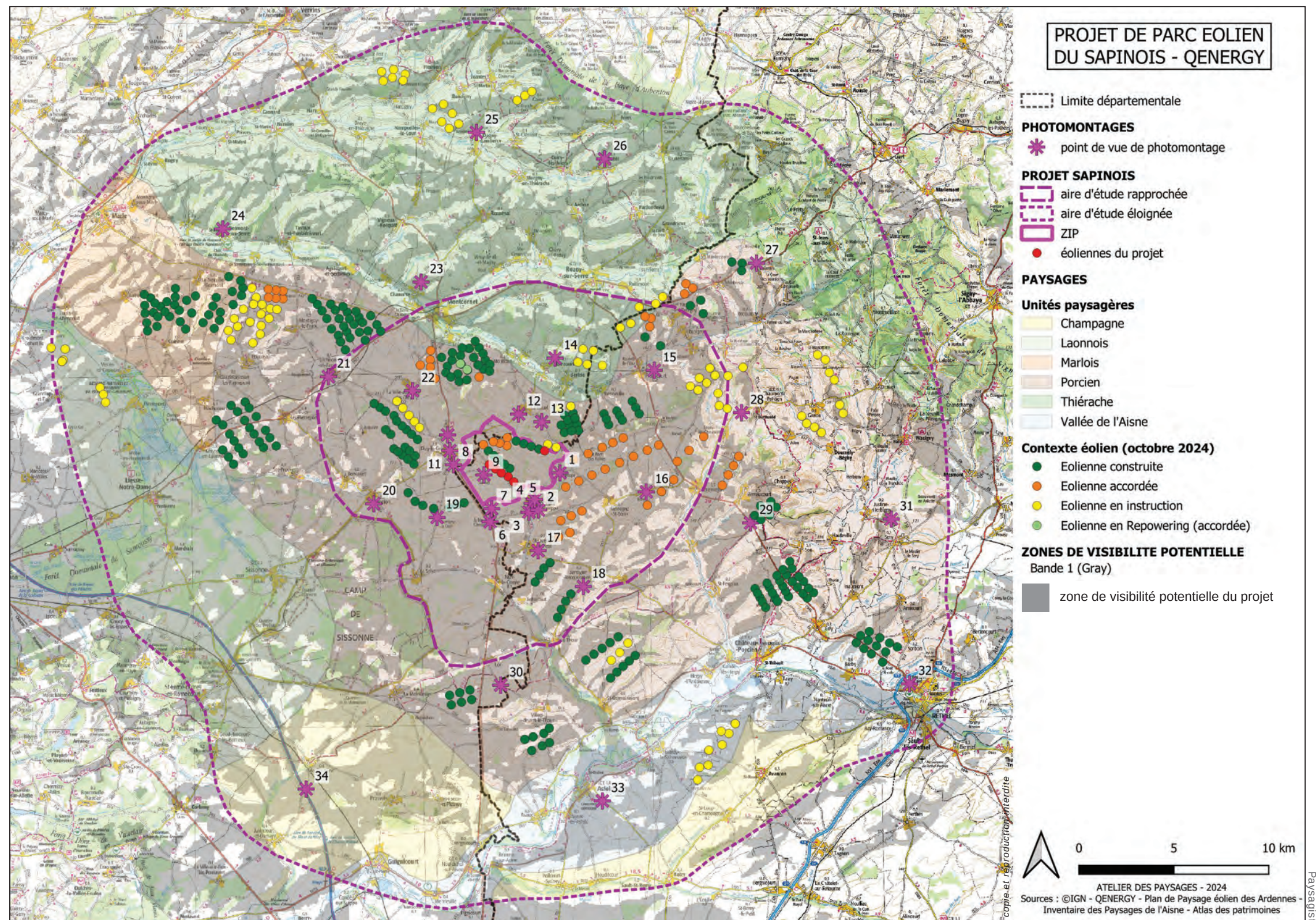
Ils se trouvent tous dans la ZIV du projet = Zone de visibilité maximale du projet, sans prise en compte de la végétation ni des éléments bâtis présents dans le paysage.

> **22 points de vue illustrent les impacts du projet de parc éolien du Sapinois dans l'aire d'étude rapprochée, dont 13 points de vue aux abords immédiats du projet.**

> **12 points de vue illustrent les impacts du projet de parc éolien du Sapinois dans l'aire d'étude éloignée.**

Ainsi, conformément aux grandes sensibilités patrimoniales et paysagère identifiées dans l'analyse :

- > **26 points de vue dans l'unité paysagère du Porcien**
- > **5 points de vue dans l'unité paysagère de la Thiérache**
- > **2 points de vue dans l'unité paysagère la Vallée de l'Aisne**
- > **1 point de vue dans l'unité paysagère de Champagne.**



Num	Point de Vue	Aire d'étude	Unité paysagère	X (m)	Y (m)	Altitude (m)	Distance au projet (m)
1	Sévigny-Waleppe - sortie ouest du lieu-dit Waleppe, sur la D37 Route du Porcien	rapprochée	Porcien	779678	6947172	102	E7 : 1397m
2	Sévigny-Waleppe - entrée sud-est du village sur la D2	rapprochée	Porcien	778548	6945215	114	E5 : 1968m
3	Sévigny-Waleppe - entrée sud du village sur la D37	rapprochée	Porcien	778041	6945093	89	E5 : 1784m
4	Sévigny-Waleppe - centre-bourg aux abords de l'église inscrite	rapprochée	Porcien	778214	6945561	97	E5 : 1487m
5	Sévigny-Waleppe - limite du bourg à l'arrière du château	rapprochée	Porcien	778346	6945765	93	E5 : 1437m
6	Nizy-le-Comte - lieu-dit Le Haut Chemin, au croisement de la D120 et de la D966	rapprochée	Porcien	775993	6944590	129	E5 : 2447m
7	Sévigny-Waleppe - lieu-dit La Grange aux Bois	rapprochée	Porcien	776081	6945276	116	E5 : 1834m
8	Dizy-le-Gros - sortie sud du bourg sur la D966	rapprochée	Porcien	774069	6947594	130	E1 : 1880m
9	Dizy-le-Gros - Ferme du Fays	immédiate	Porcien	775670	6947060	150	E1 : 613m
10	Dizy-le-Gros - approche du bourg depuis le nord sur la D966	rapprochée	Porcien	773758	6949168	104	E1 : 2691m
11	Dizy-le-Gros - centre-bourg	rapprochée	Porcien	773874	6948334	137	E1 : 2199m
12	Le Thuel - sortie sud-ouest du centre-bourg sur la D18	rapprochée	Porcien	777500	6950262	160	E7 : 2369m
13	Le Thuel - Ferme Beaumont	rapprochée	Porcien	778720	6949859	157	E7 : 1536m
14	Noircourt - descente vers le village sur la D18, Route touristique de Thiérache	rapprochée	Thiérache	779420	6953212	171	E7 : 4912m
15	Fraillicourt - entrée est du village sur la D337	rapprochée	Porcien	784650	6952576	131	E7 : 7169m
16	Hanogne-Saint-Rémy - à l'approche du lieu-dit Le Bray, sur la D2	rapprochée	Porcien	784227	6946166	129	E7 : 5775m
17	Saint-Quentin-le-Petit - entrée sud-est du village sur la D30	rapprochée	Porcien	778525	6943072	119	E5 : 3838m
18	Banogne-Recouvrance - approche sud-ouest du bourg sur la D35, Route du Porcien	rapprochée	Porcien	780915	6941183	95	E5 : 6618m
19	Nizy-le-Comte - sortie nord du lieu-dit Montigny-la-Cour	rapprochée	Porcien	773202	6944821	114	E1 : 3912m
20	Lappion - sortie sud-est du bourg sur la D59	rapprochée	Porcien	769863	6945540	95	E1 : 6427m
21	Clermont-les-Fermes - entrée sud-ouest du bourg, sur la D977	rapprochée	Porcien	767474	6952235	137	E1 : 9657m
22	La-Ville-aux-Bois-les-Dizy - sud du village	rapprochée	Porcien	771906	6951494	121	E1 : 5609m
23	Chaourse - nord du bourg sur la D74	éloignée	Thiérache	772354	6957223	160	E1 : 10267m
24	Bosmont-sur-Serre - entrée nord du bourg sur la D51	éloignée	Thiérache	761902	6960022	142	E1 : 18748m
25	Dagny-Lambercy - entrée nord du village, sur la route touristique de Thiérache	éloignée	Thiérache	775279	6965103	172	E7 : 17153m
26	Dohis - entrée nord du village, sur la D615	éloignée	Thiérache	782033	6963707	229	E7 : 15697m
27	Itinéraire de la D978 au nord-est du projet	éloignée	Porcien	790047	6958220	164	E7 : 14921m
28	Chaumont-Porcien - sortie sud-ouest du bourg sur la D2	éloignée	Porcien	789251	6950340	249	E7 : 10571m
29	Itinéraire de la D946 et GR122 à l'est du projet	éloignée	Porcien	789737	6944531	144	E7 : 11509m
30	Itinéraire de la D966 et GR12 au sud du projet	éloignée	Porcien	776554	6935984	103	E5 : 10729m
31	Mont Sery - site inscrit et point de vue panoramique traversé par le GR12	éloignée	Porcien	797148	6944736	161	E7 : 18625m
32	Rethel - limite nord-ouest de la ville à la hauteur de la Nécropole Nationale	éloignée	Vallée de l'Aisne	798113	6936054	117	E7 : 22823m
33	Asfeld - Site Patrimonial Remarquable dans la vallée de l'Aisne	éloignée	Vallée de l'Aisne	781916	6929885	107	E5 : 17443m
34	Itinéraire de l'A26 - à la hauteur du bourg de Amifontaine	éloignée	Champagne	766296	6930511	79	E5 : 19538m

2 CARNET DE PHOTOMONTAGES

MS03-2273611 Photomontage éolien - Méthodologie 120°



But des photomontages

Les photomontages de simulation du projet dans l'environnement doivent rendre compte au mieux de l'impact du projet sur le paysage proche et lointain :

- En témoignant de la proportion que prend le projet dans le champ de vision humain (le rapport d'échelle entre éoliennes et paysage),
- En permettant une comparaison entre les points de vue,
- En étant réalisés depuis des lieux justifiés.

Ci-après, sont décrites les trois étapes nécessaires à la réalisation des photomontages :

- Les prises de vue sur le terrain (reportage photographique)
- L'assemblage de ces prises de vue en panoramas
- La réalisation des photomontages en insérant le projet aux panoramas

Les prises de vue

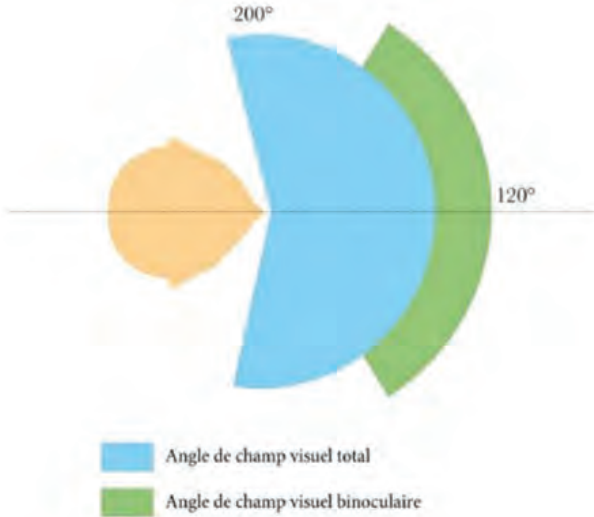
Le paysagiste définit la liste des points de vue pour les photomontages en accord avec Q ENERGY France. Il précise au photographe le lieu du point de vue, ainsi que l'orientation (ou azimuth) et l'ouverture du panorama désiré.

Techniquement, la réalisation d'un reportage photographique nécessite l'utilisation d'un appareil photo numérique avec un capteur d'au moins 10Mpixel, d'une boussole à visée pour relever les azimuths, d'un GPS afin de relever les coordonnées géographiques et enfin un trépied muni d'un niveau à bulle afin de limiter les déformations lors de l'assemblage des photographies entre elles pour la réalisation des panoramas.

L'appareil photo utilisé pour ce projet est le Nikon D5300 avec capteur de 24Mpixel et GPS intégré.

Les photographies sont prises avec une focale 50mm en « équivalence 24x36 » permettant d'une part d'obtenir des photos couvrant un champ de vision proche du champ visuel actif de l'être humain (c'est-à-dire l'angle dans lequel nous sommes capables de percevoir les détails), soit environ 45° et d'autre part de subir une déformation de la perspective minimale.

L'objectif utilisé pour ce projet est le Nikon Nikkor 35mm f/1,8G.



Champ de la vision humaine, T. Thibaut, photographe

Figure 1: Notion de champ visuel

Par la suite, la position géographique de chaque point de vue est portée sur une carte au 1/25000.

Les panoramas

Afin de fournir d'avantage d'informations, les photographies sont assemblées en panorama de 120° à l'aide d'un logiciel de création d'images panoramiques.



Planche type de présentation des photographies., T. Thibaut, photographe

Figure 2: Principe d'assemblage de 3 photos en panorama

Les photomontages de ce document sont toujours présentés avec des ouvertures égales à 40° et 120°. Le photomontage à 40° proposant un rendu réaliste, proche de ce que l'on verrait sur site sans tourner la tête. Et le photomontage à 120° permettant d'avoir une vision claire du projet dans son environnement.

De plus ces ouvertures constantes permettent de pouvoir comparer ces simulations entre elles et ainsi apprécier justement l'impact visuel d'un projet éolien. En effet, si 2 éoliennes de 2 photomontages apparaissent de même taille, c'est que la distance observateur/éoliennes est identique. Il n'y a aucun effet de grossissement ou de rétrécissement d'un photomontage à l'autre.



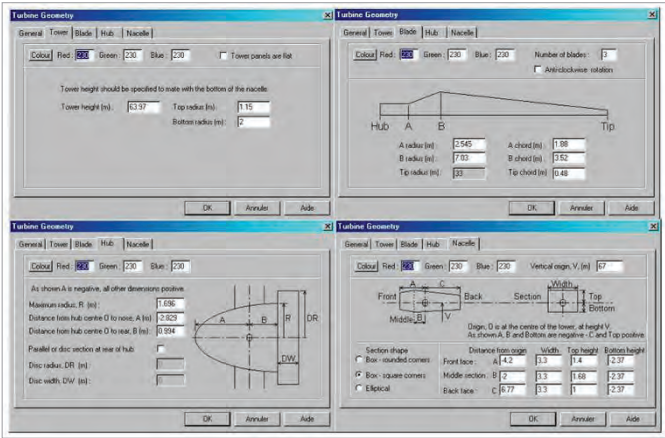
MS03-2273611 Photomontage éolien - Méthodologie 120°

Les photomontages

Le photomontage est un outil technique d'évaluation de l'impact d'un projet éolien sur le paysage. Il permet de rendre compte de la forme à venir d'un projet depuis un point de vue donné.

Une fois le panorama réalisé et l'implantation choisie, six étapes sont nécessaires à la réalisation d'un photomontage :

1 Intégration au logiciel des données techniques concernant la géométrie des éoliennes ;



2 Habillage en trois dimensions en fonction du modèle d'éolienne choisi ;



3 Modélisation géoréférencée des éléments du relief sous la forme d'un quadrillage en 3D (Modèle Numérique de Terrain ou MNT) pour lequel nous disposons d'une information altimétrique tous les 75m. Les éoliennes sont localisées à l'aide de leurs coordonnées géographiques. (L'exemple de photomontage est tiré du projet « Pays de Saint-Seine »)



4 Calage du modèle numérique avec la prise de vue d'origine. Les éoliennes en bleu sont en représentation schématique. Le positionnement et les hauteurs d'éoliennes sont conformes à la réalité, mais il n'est pas possible d'ajuster les caractéristiques de la machine (largeur du mât, dessin du rotor).



5 Habillage de la représentation numérique de l'éolienne. Pour un rendu plus réaliste, les éoliennes ainsi simulées peuvent être colorées selon une nuance de blanc ou de gris, celle qui sera utilisée dans la réalité. L'orientation et l'intensité de la lumière sont également simulées. Notons que les rotors sont représentés dans le scénario d'impact visuel maximal, c'est-à-dire quand le vent arrive du dos de l'observateur. Toutefois, dans le cas de panoramas comprenant des éoliennes déjà construites, les rotors des éoliennes simulées sont représentés pour les conditions réelles de vent afin de garder une cohérence dans la simulation.



MS03-2273611 Photomontage éolien - Méthodologie 120°

Export réaliste et retouches.

Il suffit alors de retirer le modèle numérique de terrain afin de laisser les éoliennes simulées. Enfin, pour finaliser le photomontage, à l'aide d'un logiciel de retouche d'images, les parties d'éoliennes cachées par la végétation ou le bâti sont effacées.



Ci-dessous le même panorama réalisé après la construction du projet de Pays de Saint-Seine, il permet d'illustrer la fiabilité des photomontages présentés :

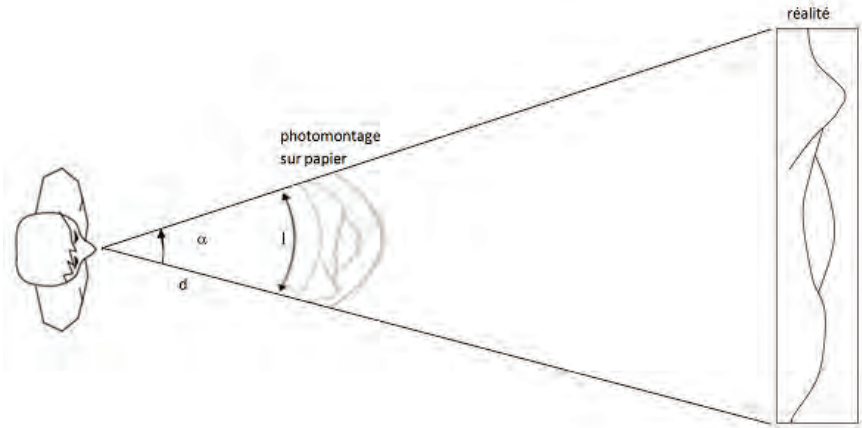


N.B. pour les panoramas comprenant des éoliennes déjà construites mais peu visibles car trop éloignées : Les appareils photos n'étant pas capables de reproduire les contrastes perçus par la vision humaine, les éoliennes peu visibles d'un panorama seront effacées puis simulées avec un contraste accentué afin de reproduire au plus près la vue de l'observateur sur site.



Lecture des photomontages :

- Calcul de la distance entre l'observateur et le photomontage (d) :



Avec :
d : distance observateur – photomontage
l : largeur papier du photomontage
α : angle de coupe du photomontage

D'après la fonction trigonométrique :

$$d = \frac{180 * l}{\alpha \pi}$$

- Pour un photomontage coupé à 40° imprimé sur du A3 (29.7*42cm) en considérant des marges de 2cm, on a :

$$d = \frac{180 * (42 - 2 * 2)}{40 * \pi}$$

$$d \sim 55cm$$

Donc l'observateur devra tenir le photomontage coupé à 40° sur du format A3 à environ 55cm de ses yeux pour avoir une visualisation la plus proche de la réalité.

- Pour un photomontage coupé à 120° imprimé sur du A3 (29.7*42cm) en considérant des marges de 2cm, on a :

$$d = \frac{180 * (42 - 2 * 2)}{120 * \pi}$$

$$d \sim 18cm$$

Donc l'observateur devra tenir le photomontage coupé à 120° sur du format A3 à environ 18cm de ses yeux pour avoir une visualisation la plus proche de la réalité.

L'ensemble des comparatifs entre photomontages réalisés pour les Permis de Construire et panoramas des parcs en activité se trouve ici : <http://fr-ecm/livelink/IIIsapi.dll/properties/43067018>

Statut des éoliennes :

- point de vue du photomontage

Nota : la légende correspondant à une éolienne en repowering (point violet) peut se superposer à une éolienne en instruction, autorisée ou en service. Elle prendra alors prioritairement la couleur de ce statut de l'éolienne concernée.



Le carnet de photomontages est présenté en annexe du
présent rapport



3 ILLUSTRATIONS COMPLEMENTAIRES : PERCEPTIONS DU PROJET DEPUIS LA TRAVERSEE DE SEVIGNY-WALEPPE



Vue oblique du bourg de Sévigny-Waleppe et localisation des points de vue. Source = Google earth

Dans le carnet de photomontages, l'analyse des impacts du projet du Sapinois sur le bourg de Sévigny-Waleppe conclut à un impact fort à modéré depuis la sortie ouest du lieu-dit Waleppe sur la route du Porcien, un impact modéré depuis les entrées sud et sud-est du village, un impact modéré à faible à la limite est du bourg, un impact faible depuis le centre-bourg aux abords immédiats de l'église inscrite. (cf. photomontages 1 à 5)

Une analyse des impacts du projet dans le contexte plus large de la traversée du bourg de Sévigny-Waleppe, sur la base de panoramas schématisés, est présentée ici dans une logique d'itinéraire, avec 9 points de vue complémentaires positionnés sur la vue oblique ci-contre :

- > les vues 1 à 5 illustrent la traversée dans le sens sud-est/nord-ouest, depuis l'entrée du village jusqu'à la Place de l'Eglise.
- > les vues 6 à 9 illustrent la traversée dans le sens sud-ouest/nord-ouest, depuis l'entrée du village jusqu'au calvaire.



Vue panoramique 1 - photomontage esquissé depuis l'entrée sud de Sévigny-Waleppe sur la D2



Vue panoramique 2 - photomontage esquissé depuis la traversée de Sévigny-Waleppe sur la D2 à la hauteur de l'intersection avec la rue Basse et la rue du Cocheneau



Vue panoramique 3 - photomontage esquissé depuis la traversée de Sévigny-Waleppe sur la D2 à la hauteur du portail du château

> les vues 1 à 5 illustrent la traversée dans le sens sud-est/nord-ouest, depuis l'entrée du village jusqu'à la Place de l'Eglise :

On observe sur ces esquisses que les éoliennes du projet du Sapinois sont la plupart du temps faiblement perçues à travers le filtre par les structures végétales du coteau (vue panoramique 1), ou en partie masquées par les structures bâties du village (vues panoramiques 2 à 5).

L'éolienne 7 n'est jamais perceptible dans cet itinéraire ; on note que les pales des éoliennes 4 et 5 sont parfois visibles depuis la traversée du centre de Sévigny-Waleppe, entre 2 bâtiments, sans créer toutefois d'effet de prégnance marqué sur le centre-bourg.



Vue panoramique 4 - photomontage esquissé depuis la traversée de Sévigny-Waleppe sur la D2 à la hauteur de la place de l'église



Vue panoramique 5 - photomontage esquissé depuis la traversée de Sévigny-Waleppe sur la D2 dans l'axe de vue qui s'ouvre à l'avant de l'église vers le nord-ouest

> les vues 6 à 9 illustrent la traversée dans le sens sud-ouest/nord-ouest, depuis l'entrée du village jusqu'au calvaire :

On observe sur ces esquisses que les éoliennes du projet du Sapinois sont la plupart du temps et en grande partie masquées par le relief du coteau et par les structures végétales des premiers-plans (vues panoramiques 6 et 8).

Même quand les axes de vue sont dégagés en direction du projet, on ne perçoit pas les éoliennes du projet dans l'axe de la traversée du village à la hauteur de l'intersection de la D2 avec la rue du cimetière et la Place de l'église.

La ligne E1-E5 est quant à elle perceptible à la hauteur du calvaire (avec une effet de superposition et de perspective), alors que dans cet angle de vue, E7 est masquée en presque en totalité par la topographie et les structures végétales.



Vue panoramique 6 - photomontage esquissé depuis l'entrée sud-ouest de Sévigny-Waleppe sur la D2



Vue panoramique 7 - photomontage esquissé depuis la traversée de Sévigny-Waleppe sur la D2 à la hauteur de l'intersection avec la rue du Cimetière et la Place de l'Eglise



Vue panoramique 8 - photomontage esquissé depuis la sortie de Sévigny-Waleppe sur la D37



Vue panoramique 9 - photomontage esquissé depuis la sortie de Sévigny-Waleppe sur la D37, à la hauteur du calvaire

L'analyse des impacts du projet dans le contexte plus large de la traversée du bourg de Sévigny-Waleppe, sur la base de 9 panoramas schématiques, montre bien que l'impact direct du projet de parc éolien du Sapinois reste globalement modéré à faible sur ce village. Quelques vues montrent une visibilité possible d'une partie des éoliennes, sans toutefois qu'un effet de prégnance fort soit constaté sur le village et son environnement immédiat.

4 SYNTHESE DES IMPACTS VISUELS DU PROJET DE PARC EOLIEN DU SAPINOIS

Num	Point de Vue	Aire d'étude	Unité paysagère	X (m)	Y (m)	Altitude (m)	Distance au projet (m)	Impact visuel
1	Sévigny-Waleppe - sortie ouest du lieu-dit Waleppe, sur la D37 Route du Porcien	rapprochée	Porcien	779678	6947172	102	E7 : 1397m	Modéré
2	Sévigny-Waleppe - entrée sud-est du village sur la D2	rapprochée	Porcien	778548	6945215	114	E5 : 1968m	Modéré
3	Sévigny-Waleppe - entrée sud du village sur la D37	rapprochée	Porcien	778041	6945093	89	E5 : 1784m	Modéré
4	Sévigny-Waleppe - centre-bourg aux abords de l'église inscrite	rapprochée	Porcien	778214	6945561	97	E5 : 1487m	Faible
5	Sévigny-Waleppe - limite du bourg à l'arrière du château	rapprochée	Porcien	778346	6945765	93	E5 : 1437m	Faible
6	Nizy-le-Comte - lieu-dit Le Haut Chemin, au croisement de la D120 et de la D966	rapprochée	Porcien	775993	6944590	129	E5 : 2447m	Modéré
7	Sévigny-Waleppe - lieu-dit La Grange aux Bois	rapprochée	Porcien	776081	6945276	116	E5 : 1834m	Fort à modéré
8	Dizy-le-Gros - sortie sud du bourg sur la D966	rapprochée	Porcien	774069	6947594	130	E1 : 1880m	Modéré
9	Dizy-le-Gros - Ferme du Fays	immédiate	Porcien	775670	6947060	150	E1 : 613m	Fort à très fort
10	Dizy-le-Gros - approche du bourg depuis le nord sur la D966	rapprochée	Porcien	773758	6949168	104	E1 : 2691m	Faible à très faible
11	Dizy-le-Gros - centre-bourg	rapprochée	Porcien	773874	6948334	137	E1 : 2199m	Très faible
12	Le Thuel - sortie sud-ouest du centre-bourg sur la D18	rapprochée	Porcien	777500	6950262	160	E7 : 2369m	Modéré à faible
13	Le Thuel - Ferme Beaumont	rapprochée	Porcien	778720	6949859	157	E7 : 1536m	Modéré à faible
14	Noircourt - descente vers le village sur la D18, Route touristique de Thiérache	rapprochée	Thiérache	779420	6953212	171	E7 : 4912m	Faible
15	Fraillicourt - entrée est du village sur la D337	rapprochée	Porcien	784650	6952576	131	E7 : 7169m	Faible à très faible
16	Hanogne-Saint-Rémy - à l'approche du lieu-dit Le Bray, sur la D2	rapprochée	Porcien	784227	6946166	129	E7 : 5775m	Faible
17	Saint-Quentin-le-Petit - entrée sud-est du village sur la D30	rapprochée	Porcien	778525	6943072	119	E5 : 3838m	Modéré à faible
18	Banogne-Recouvrance - approche sud-ouest du bourg sur la D35, Route du Porcien	rapprochée	Porcien	780915	6941183	95	E5 : 6618m	Faible
19	Nizy-le-Comte - sortie nord du lieu-dit Montigny-la-Cour	rapprochée	Porcien	773202	6944821	114	E1 : 3912m	Faible
20	Lappion - sortie sud-est du bourg sur la D59	rapprochée	Porcien	769863	6945540	95	E1 : 6427m	Faible
21	Clermont-les-Fermes - entrée sud-ouest du bourg, sur la D977	rapprochée	Porcien	767474	6952235	137	E1 : 9657m	Très faible
22	La-Ville-aux-Bois-les-Dizy - sud du village	rapprochée	Porcien	771906	6951494	121	E1 : 5609m	Modéré à faible
23	Chaourse - nord du bourg sur la D74	éloignée	Thiérache	772354	6957223	160	E1 : 10267m	Très faible
24	Bosmont-sur-Serre - entrée nord du bourg sur la D51	éloignée	Thiérache	761902	6960022	142	E1 : 18748m	Pas d'impact
25	Dagny-Lambercy - entrée nord du village, sur la route touristique de Thiérache	éloignée	Thiérache	775279	6965103	172	E7 : 17153m	Pas d'impact
26	Dohis - entrée nord du village, sur la D615	éloignée	Thiérache	782033	6963707	229	E7 : 15697m	Très faible
27	Itinéraire de la D978 au nord-est du projet	éloignée	Porcien	790047	6958220	164	E7 : 14921m	Très faible
28	Chaumont-Porcien - sortie sud-ouest du bourg sur la D2	éloignée	Porcien	789251	6950340	249	E7 : 10571m	Pas d'impact
29	Itinéraire de la D946 et GR122 à l'est du projet	éloignée	Porcien	789737	6944531	144	E7 : 11509m	Faible à très faible
30	Itinéraire de la D966 et GR12 au sud du projet	éloignée	Porcien	776554	6935984	103	E5 : 10729m	Faible
31	Mont Sery - site inscrit et point de vue panoramique traversé par le GR12	éloignée	Porcien	797148	6944736	161	E7 : 18625m	Pas d'impact
32	Rethel - limite nord-ouest de la ville à la hauteur de la Nécropole Nationale	éloignée	Vallée de l'Aisne	798113	6936054	117	E7 : 22823m	Pas d'impact
33	Asfeld - Site Patrimonial Remarquable dans la vallée de l'Aisne	éloignée	Vallée de l'Aisne	781916	6929885	107	E5 : 17443m	Pas d'impact
34	Itinéraire de l'A26 - à la hauteur du bourg de Amifontaine	éloignée	Champagne	766296	6930511	79	E5 : 19538m	Pas d'impact

Rappel des mesures paysagères d'évitement appliquées au projet de parc éolien du Sapinois :

> Un simplification du projet avec une seule ligne de 5 éoliennes à l'ouest de la ZIP, parallèle et dans la continuité des 5 éoliennes du parc éolien de Sévigny-Waleppe (ligne sud) ; et 1 éolienne au sud-est, dans la continuité de la ligne nord du parc éolien de Sévigny-Waleppe.

> Une régularité d'implantation et des équidistances équilibrées entres les 5 éoliennes situées à l'ouest du projet notamment.

> Une atténuation de l'effet de prégnance des premières éoliennes sur le vallon de Sévigny, sur le bourg de Sévigny-Waleppe, ainsi que sur le bourg de Dizy-le-Gros, avec le recul du projet vers l'intérieur du plateau.

> La préservation d'un angle de respiration significatif sans éolienne, dans la perspective de la D966 notamment à la sortie sud de Dizy-le-Gros. De même, pas d'effet «barrière» au nord de Sévigny-Waleppe.

Les impacts du projet de parc éolien du Sapinois sont :

- > ponctuellement forts aux abords immédiats des éoliennes : aux abords de la Ferme du Fays (commune de Dizy-le-Gros) et au lieu-dit La-Grange-aux-Bois (commune de Sévigny-Waleppe) notamment.
- > globalement modérés à faibles dans l'aire d'étude rapprochée (illustrés par 1/3 des points de vue environ)
- > faibles à nuls dans le reste du territoire (illustrés par la moitié des points de vue environ).

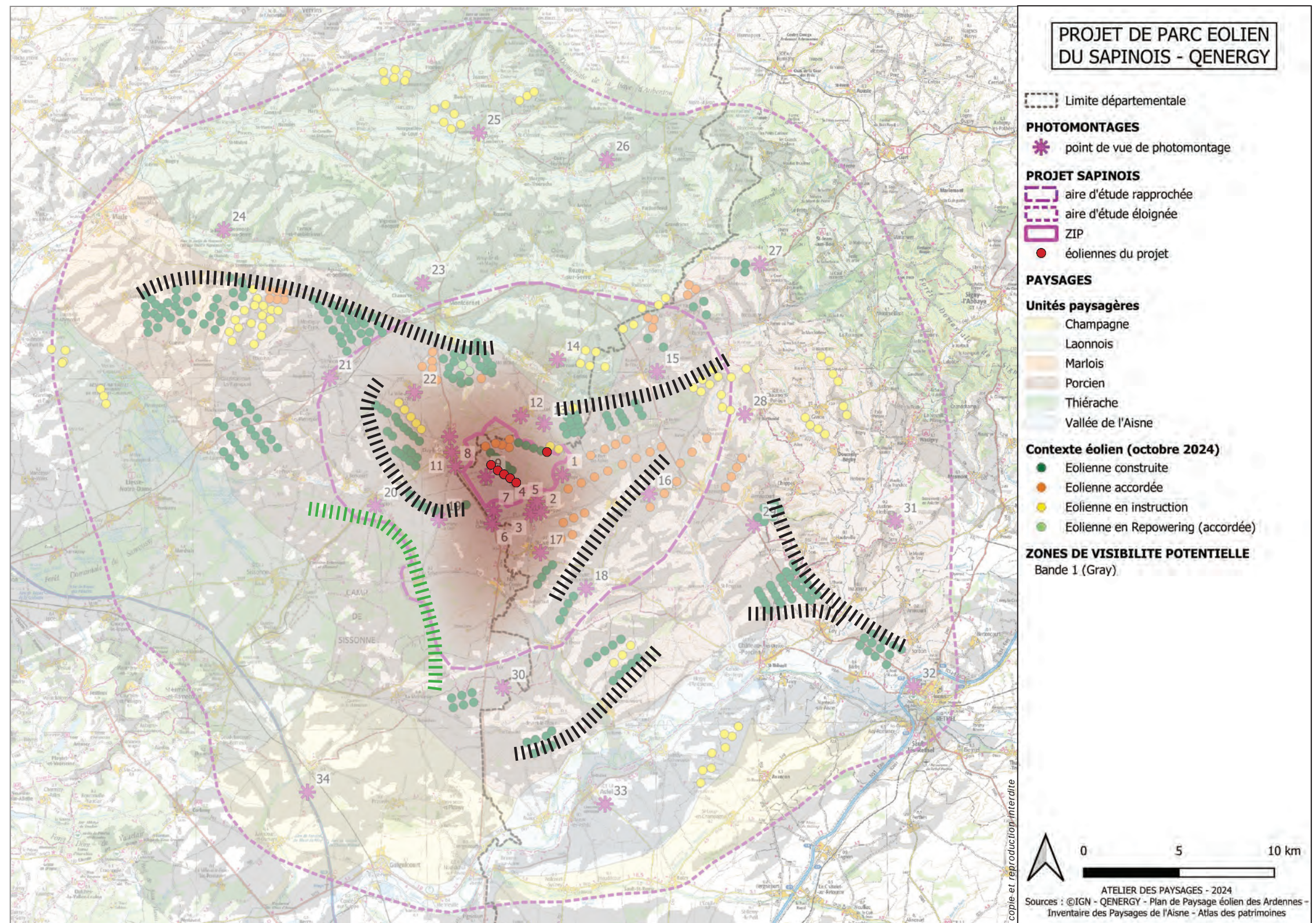
Depuis la majorité des points de vue étudiés dans le carnet de photomontages, les 6 éoliennes du projet du Sapinois sont pour tout ou partie visibles. Toutefois, le contexte éolien particulièrement étendu présent dans de nombreux angles de vue, ainsi que le parti d'implantation des éoliennes en densification, tendent à réduire significativement l'impact propre du projet sur le territoire.

Il n'y a **peu ou pas d'effet de saturation par encerclement** impliqué par le projet du Sapinois.

Les rares **angles de respiration paysagère** existants ne sont que très peu impactés par le projet de parc éolien du Sapinois.

impact très faible -----> impact fort

- > Limite visuelle créée par le Camp de Sissonne, vaste espace boisé réservé à des activités militaires.
- > Limite visuelle créée par un contexte éolien dense, à l'arrière duquel le projet de parc éolien du Sapinois apparaît sans effet de cumul ni de prégnance particulière.



PARTIE III : IMPACTS ET MESURES

CHAPITRE III : MESURES PAYSAGERES

Plusieurs **mesures paysagères** sont proposées dans les bassins de vision du territoire où les impacts sont les plus forts : **dans le bassin de vision qui s'ouvre au sud-est de Dizy-le-Gros, et dans le bassin de vision qui s'ouvre au nord-ouest de Sévigny-Waleppe prioritairement.**

L'objectif de ces mesures paysagères est de réduire ponctuellement les impacts les plus forts afin que le projet de parc éolien du Sapinois ai un impact global modéré : la plantation de structures végétales (haies, bandes arborées bosquets) a pour intérêt d'installer des éléments de paysage entre le point de vue et les éoliennes, et ainsi d'atténuer les effets de rupture d'échelle trop contrastés.

Selon les recommandations de l'expertise écologique: «Dans le cadre d'éventuels aménagements paysagers (création de haies brises-vues en bordures de villages), des taxons indigènes ou assimilés en région Grand-Est seront sélectionnés. Les espèces absentes de la région (non sauvages), uniquement cultivées, exotiques ou possédant un caractère envahissant avéré ou potentiel, sont donc exclues. Les cultivars ornementaux, les sélections et hybrides, etc., doivent également être proscrits. Nous recommandons le recours à des végétaux labellisés « végétal local » par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante & cité (<http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>).»

En effet, les mesures paysagères suivent également les recommandations écologiques qui constituent environ 2km de plantations prévues au total.

La carte ci-contre localise les zones préconisées pour la plantation, aux abords des lieux de vie et de circulation les plus proches :

- > 1390 m de haies seront installées sur les parcelles ZM 80 lieu-dit « Rue des Volontaires » et ZM 55 lieu-dit « La Terre Agasse » à Dizy-le-Gros et sur les parcelles YK 1 et YK 2 lieu-dit « Mammie Noëlle » à Sévigny-Waleppe en accord avec le propriétaire.
- > 520 m de haies seront installées sur la parcelle ZX 15 à Sévigny-Waleppe au lieu-dit « La Côte du Moulin » en accord avec le propriétaire.

